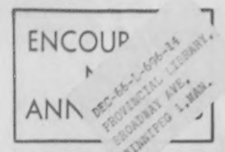


LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 53—No 47 | ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 3 MARS 1966 | PRIX 10C



Les principaux points de la conférence du général de Gaulle

L'élection présidentielle

Pour la première fois depuis près de cent ans s'est dégagée en France une majorité définie et positive pour approuver une politique positive et définie. Cela alors que ne jouait pas, en décembre 1965, l'instinct de conservation qui pousse quelquefois le peuple français à l'union: il n'avait à redouter ni les Allemands, ni les soviétiques, ni la misère, ni les communistes, ni les colonels.

Cela alors que le général de Gaulle avait été amené, à la veille du scrutin, à assumer la responsabilité du plan de stabilisation et à prendre acte de l'interruption des négociations de Bruxelles, faits qui ne manquaient pas de troubler certains intérêts particuliers.

Cela enfin alors que les partis et la presse n'avaient cessé depuis 25 ans de refuser leur appui au général de Gaulle, et ont pu en revanche disposer de la radio et de la télévision "dans une proportion écrasante." La majorité obtenue par le général de Gaulle est telle qu'elle constitue "le grand et puissant noyau de la République nouvelle", qui doit maintenant s'organiser et s'affermir.

"Alors la France peut espérer, à présent sous ma conduite, plus tard sous celle de mes successeurs choisis par le peuple, s'appuyant sur la même base et suivant la même ligne, continuer à se développer dans des conditions de réussite que, de mémoire d'homme, elle n'avait jamais connues."

Le 5e plan

La France accède à la situation d'un grand Etat industriel, elle devient une grande puissance commerciale, elle reste un grand pays agricole. Il faut que son développement ne soit à la discrétion de personne.

Ayant renoncé aux dons et crédits étrangers, remboursant ses dettes, équilibrant sa balance des paiements et assurant la solidité de sa monnaie, elle pourra "discuter et négocier sans que qui que ce soit ait prise sur elle." La suite est tracée par le 5e plan, dont les buts sont de rendre l'économie française compétitive, d'améliorer l'équipement économique et social, d'harmoniser les catégories de revenus entre elles et par rapport au revenu national.

L'OTAN

Un traité ne peut rester valable intégralement quand son objet s'est modifié. L'Alliance de 1949 reste valable, mais ses dispositions d'application, prises ultérieurement ne répondent plus à ce que la France considère, en ce qui la concerne, comme satisfaisant dans des conditions nouvelles. L'Occident n'est plus menacé comme il l'était en 1949, l'Amérique n'a plus le monopole atomique et n'est plus disposée à l'utiliser sans restriction. Une guerre mondiale n'est plus à redouter à cause de l'Europe, mais peut en l'état actuel du traité entraîner l'Europe à cause d'autres régions du monde, comme le Vietnam. Enfin la France, devenue elle-même puissance atomique, est amenée à assumer des responsabilités inaliénables.

C'est pourquoi, d'ici le 4 avril 1969, la France va d'une part continuer à modifier les dispositions actuellement pratiquées en tant qu'elles la concernent: ce qui est français, sol, ciel, air, mer, forces stationnées en France, ne relèvera plus que de la souveraineté française. Elle va d'autre part se tenir prête à régler avec tel ou tel allié les rapports pratiques de coopération: cela vaudra notamment pour la coopération alliée en Allemagne. Il ne s'agit pas d'une rupture, mais d'une adaptation.

L'Europe

L'accord de Luxembourg a été heureux et salutaire. Il a été reconnu que pour aboutir dans l'ordre économique il y a des conditions et des bases politiques qu'il appartient à chaque gouvernement d'apprécier. On revient à la pratique raisonnable, où les questions difficiles ne peuvent être résolues que par l'intervention des Etats, au lieu d'une "usurpation permanente de souveraineté".

Mais ce n'est pas la seule ambition européenne. Les Six doivent pouvoir organiser leurs contacts politiques, comme la France l'a proposé depuis longtemps. D'autres qu'elle, l'Allemagne, l'Italie, le ministre belge des affaires étrangères ont fait aussi des suggestions dans ce sens. La France croit le moment plus indiqué que jamais pour en venir à des consultations politiques régulières sur les sujets d'intérêt commun. Les gouvernements français et allemand se sont trouvés d'accord à ce sujet lors de la visite à Paris du chancelier Erhard, et c'est un des principaux résultats de cette visite.

(Suite à la dixième page)

La vie politique au Manitoba

Depuis que la Chambre se réunit le soir, le programme de la session avance un peu plus rapidement. Les députés se sont remis de la surprise que l'hon. Gurney Evans leur avait causée en présentant plutôt que d'habitude les prévisions budgétaires pour l'année 1966-67. Le saisissement était de taille, puisque les dépenses augmenteront de $53 millions pour atteindre un sommet record de $298 millions.

Les déboursés seront répartis comme suit, exprimés en millions: l'Education et le Travail, $83.9 millions; la Santé, $69.7; le Bien-être, $29.7; l'Administration générale, $21.6; la Voirie et les Travaux publics, $44.7; les Ressources naturelles, $34.9; la Dette publique, $13.5. Pour le gouvernement, c'est le signe d'une économie prospère, pour les autres, une hausse des taxes en perspective.

Crédits budgétaires

L'hon. Stewart E. McLean, le procureur général, a soumis à l'approbation des députés les crédits budgétaires de son ministère, qui se chiffrent à $8,783,291.

Pour justifier cette dépense, le Ministre a expliqué son plan de réorganisation dont la première phase comprenait la répartition du travail en six divisions couvrant l'administration générale, les poursuites criminelles, les litiges civils, le service correctionnel, le bureau des terres, l'avocat-conseil qui est en même temps l'aviseur légal de la Législature du Manitoba.

La seconde phase du programme comprend la formation plus poussée du personnel des maisons de détention, l'éducation, le redressement des prisonniers, leur réhabilitation et l'établissement de camps mobiles pour un groupe particulier de détenus. L'Acte correctionnel, cette année, sera amendé en conséquence.

Cet exposé suscita plusieurs critiques et suggestions concernant la jeunesse délinquante, les loteries, le crime organisé, le coût d'expropriation de certaines fermes, l'inégalité des peines imposées par les cours.

Les frais funéraires

M. Laurent Desjardins, le député de St-Boniface, en discutant le projet d'amendement au sujet des plans de frais funéraires payables d'avance, suggéra d'incorporer dans la loi une clause qui protègerait les citoyens d'une façon plus adéquate. En Colombie-Britannique, la loi défend la vente à domicile à moins d'être sollicitée par l'acheteur par lettre et 24 heures d'avance. Une telle clause aurait pour effet de supprimer les ventes sous pression et les pratiques peu scrupuleuses. Le peuple a besoin d'être protégé contre ces aventuriers de la vente à tout prix.

Nouveaux octrois en éducation

Le ministre de l'Instruction publique, le docteur Johnson, a donné les détails des octrois additionnels qu'il avait annoncés la semaine dernière au montant de $5.38 millions. Entre autres, les professeurs de l'élémentaire recevront, à tous les échelons, $200 de plus en salaire et ceux du secondaire $400. Les subventions maximales sont portées de $15,000 par classe à $16,500 pour l'élémentaire et à $18,000 pour le secondaire. Ces augmentations prennent effet le 1er janvier 1966.

Les commissions scolaires qui désirent commencer un jardin d'enfants bénéficieront des mêmes avantages que reçoit l'élémentaire. Les octrois pour l'aménagement des laboratoires restent les mêmes et ceux accordés à l'enfance exceptionnelle sont légèrement augmentés.

Le crime organisé

M. Laurent Desjardins a présenté une résolution demandant la création d'un comité de la Chambre dont la libre fonction serait de s'enquérir du crime organisé et du crime en général. Les syndicats du crime augmentent leur emprise au Canada. Ils sont assez souvent sous le contrôle des syndicats américains. Quoiqu'en dise le procureur de la province, ces syndicats ont un pied à terre à Winnipeg. La prudence demande d'étouffer l'oiseau dans l'oeuf avant que la chose devienne

(Suite à la septième page)



Mme Joseph-H. Courchaine, née Marie-Thérèse Goulet, parlera de "la famille Goulet dans l'Ouest canadien" à 8 h. p.m., le samedi 12 mars, à l'Institut Collégial St-Joseph, sous les auspices de la Société Historique de St-Boniface. Fille de feu Roger Goulet, inspecteur des écoles manitobaines pendant 35 ans, elle donnera la généalogie de cette famille, l'une des premières à la mission de la Rivière-Rouge au temps de Mgr Provencher, et racontera, entre autres, la tragique lapidation de son grand-père, Elzéar Goulet, en 1870.

La conférencière a enseigné 20 ans, dont 10 au service provincial de l'Instruction publique et 10 au service fédéral des Affaires indiennes du département de la Citoyenneté et de l'Immigration. Responsable ensuite du "Coin des Jeunes" au poste CFRG de Gravelbourg, Sask., elle fut frappée de cécité presque totale et dut abandonner son poste d'annonceur. Grande perte pour la radio, car Mme Joseph-H. Courchaine, qui, comme élève, avait représenté son Alma Mater, à l'Institut Collégial St-Joseph, comme "championne des premiers concours oratoires français", avait suivi des cours d'élocution et obtenu plus tard, en 1955, un diplôme de l'Université de Manitoba "for oral proficiency in French".

Enregistrée maintenant à l'Institut des Aveugles, Mme Courchaine poursuit sa carrière comme conférencière dans les écoles et consacre une grande partie de son temps à la production littéraire. Elle ébauche en ce moment un roman qu'elle espère lancer dès cette année. Sympathique à tous les malades du Manitoba, elle envoie fidèlement un texte dominical au "Programme des malades" à CKSB de St-Boniface, surtout pour les grands malades et les aveugles. Ses textes sont signés Manie Tobie, nom que connaissent bien les lecteurs assidus de La Liberté et le Patriote.

Le service civil a établi cinq écoles de langue française

OTTAWA — "La Commission du service civil a mis en branle un programme très sérieux de recrutement pour attirer à la fonction publique le plus grand nombre de Canadiens français qualifiés."

Telle est la déclaration qu'a faite le président de la Commission du service civil devant les membres du club Rotary dans un discours portant sur les "nouvelles conceptions en gérance de personnel dans la fonction publique."

M. John F. Carson a révélé que le Service civil a établi, en permanence, cinq écoles de langue ayant chacune une capacité de 400 élèves l'an. Il a également rapporté que 70 p. cent des étudiants sont des Anglo-Canadiens qui apprennent le français.

Le conférencier a expliqué que cette attitude du gouvernement canadien se résume très bien à l'aide d'extraits d'un discours qu'a prononcé, devant l'Institut professionnel canadien, le premier ministre Pearson il y a environ un an.

"Nous nous sommes rendus compte, au cours des deux ou trois dernières années, avait dit M. Pearson, du besoin des Canadiens français de participer pleinement, et dans leur langue, à tous les aspects de notre vie nationale. Nous ne pouvons que concéder aux francophones le droit d'employer leur langue dans ce pays où les deux langues sont reconnues officiellement. Les fonctions au sein des services du gouvernement doivent leur être ouvertes en français, avait insisté le Premier ministre. Ils ont également le droit de discuter avec leurs chefs dans leur propre langue sans toujours avoir à traduire dans une langue moins bien connue. Mais, pour ce faire, nous ne devrons pas causer d'injustice aux personnes unilingues qui sont au service de la fonction publique depuis longtemps," avait-il encore dit.

Fait sans précédent dans l'histoire de la chrétienté, le Pavillon chrétien à l'Expo '67 à Montréal, dont on voit le modèle ci-dessus, livrera au monde un message commun des Eglises. Ce ne sera pas une chapelle. Grâce à l'image et au son, ce pavillon soulignera le sens du message évangélique pour la "terre des hommes" et s'appliquera à éveiller la conscience de ses visiteurs aux grands problèmes de l'existence. Les sept principales Eglises du Canada combinent leurs efforts pour la réalisation de ce projet de l'Expo '67. Ce sont: l'Eglise catholique romaine, l'Eglise unie, l'Eglise anglicane et les Eglises presbytérienne, luthérienne, baptiste et grecque-orthodoxe. Le Pavillon chrétien se situera tout près des pavillons du Canada, de la France et de la Grande-Bretagne.

22 évêques à un stage de Radio-TV à Radio-Canada

OTTAWA (CCC) — Vingt-deux évêques d'expression française venant des diverses régions du Canada et parmi lesquels on remarque notamment S. Em. le cardinal Maurice Roy, primat du Canada, et Mgr Louis Lévesque, président de la Conférence Catholique Canadienne, participeront à Montréal, du 2 au 4 mars, à un stage de formation en radio et en télévision.

La nouvelle en a été annoncée le 25 février à Ottawa par le Secrétariat général de l'Episcopat canadien.

Une telle initiative, qui semble être sans précédent dans le monde, a été prise par la Commission épiscopale des Techniques de diffusion, dont le président est Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean-de-Québec, le secrétaire, Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, et l'autre membre, Mgr Jean-Marie Fortier, évêque de Gaspé.

C'est la Commission Radio-TV de l'Office catholique national des Techniques de diffusion qui, en collaboration avec la Société Radio-Canada, a pris en charge l'organisation du stage. La Société Radio-Canada met d'ailleurs à la disposition des stagiaires son personnel le plus expérimenté, ainsi que ses studios et son équipement technique.

M. l'abbé Charles-E. Mathieu, secrétaire général de la Conférence Catholique Canadienne, qui est l'organisme groupant tous les cardinaux, archevêques et évêques du Canada, a expliqué que cette initiative de la Commission épiscopale des Techniques de diffusion d'organiser pour les évêques un stage d'initiation pratique à la radio et à la télévision fait suite au voeu exprimé à l'assemblée générale de l'Episcopat à Rome, l'automne dernier, de communiquer plus régulièrement avec le public et, pour le faire, de rencontrer périodiquement les représentants de la presse écrite, parlée et télévisée.

Selon M. l'abbé Mathieu, le Concile a permis aux évêques canadiens de prendre davantage conscience de l'intérêt que les organes d'information portent à l'Eglise et des services qu'ils rendent à la Société. En retour, les évêques entendent collaborer comme jamais auparavant avec les organes d'information, et c'est précisément afin de collaborer plus effectivement avec la radio et la télévision qu'un groupe important d'entre eux ont décidé de consacrer trois jours à un stage d'initiation à la radio et à la télévision.

Cette initiative se situe donc dans le prolongement direct de Vatican II et du décret conciliaire sur les moyens de communication sociale. D'ailleurs, à compter de la deuxième session du Concile, l'Episcopat canadien avait organisé un service d'information par la radio et la télévision grâce auquel de nombreux évêques ont pu chaque semaine informer leurs fidèles sur les travaux du Concile, ce qui leur a permis d'expérimenter les bienfaits de ces techniques de communication de même que leurs difficultés et leurs exigences. En participant maintenant à un stage de trois jours, les évêques veulent parfaire leurs connaissances théoriques et surtout pratiques de ces media.

Au cours du stage, les évêques auront l'occasion de se familiariser avec la radio et la télévision considérées comme instruments de communication. Les exposés et les travaux pratiques porteront plus particulièrement sur les genres de communication suivants: messages personnels, interviews, conférences de presse.

Les évêques qui participeront à ce stage auront l'occasion de recevoir les dirigeants du Bureau des Gouverneurs de la Radio-diffusion, de la Société Radio-Canada et de l'Association canadienne de radiodiffusion et de télévision françaises.

Les 22 archevêques et évêques inscrits au stage sont, outre S.Em. le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, NN.SS. Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke; Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, N.-B.; Louis Lévesque, archevêque-coadjuteur de Rimouski; Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières; Edouard Jetté, administrateur apostolique de Joliette; Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean-de Québec; Lionel Audet, évêque auxiliaire à Québec; Louis-Philipe Lussier, c.ss.r., évêque de Saint-Paul, Alberta; Marius Paré, évêque de Chicoutimi; Gérard Couturier, évêque de Hauterive; Albert Sanschagrin, O.M.I., administrateur apostolique d'Amos; Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull; Jean-Marie Fortier, évêque de Gaspé; Paul Grégoire, évêque auxiliaire à Montréal; René Audet, évêque auxiliaire à Ottawa; Laurent Noël, évêque auxiliaire à Québec; Adrien-M. Cimichella, O.S.M., évêque auxiliaire à Montréal; J.-A. Plourde, évêque auxiliaire à Alexandria; Antoine Hacault, évêque auxiliaire à Saint-Boniface; Gaston Hains, évêque auxiliaire à Saint-Hyacinthe, et Charles-Henri Lévesque, évêque auxiliaire à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Où l'harmonie ferait défaut?

Si l'on s'en tient à une récente enquête sociologique, le degré d'animosité entre Canadiens anglais et Canadiens français irait en augmentant.

En effet, selon une enquête Gallup, il y a 6 pour cent de plus de gens qui croient que les relations entre les deux principaux groupes ethniques du pays vont se détériorant. Une enquête faite en 1963, révélait que 27 pour cent des gens questionnés étaient de cet avis. Aujourd'hui, ce pourcentage atteint 33 pour cent. Il appert aussi que cette opinion serait plus forte du côté anglais.

Session de Catéchèse à l'Université de Montréal

MONTREAL (CCC) — La prochaine Session de Catéchèse à l'Université de Montréal aura lieu du 4 au 30 juillet. Les étudiants seront groupés en quatre sections. Une attestation d'études de 90 heures sera accordée aux étudiants qui auront suivi les cours, participé aux carrefours et réussi les examens.

Les cours se donneront tous les jours du lundi au vendredi, dans la matinée de 9 h. 30 à 11 h. 30 dans les deux premières sections, de 9 h. 30 à 12 h. 30 dans les deux autres; dans l'après-midi, de 2 h. 30 à 4 h. 30 pour toutes les sections.

Le Corps enseignant de la prochaine Session de Catéchèse sera composé de spécialistes canadiens et européens. Parmi les professeurs invités, mentionnons le chanoine Joseph Colomb, P.S.S., directeur de l'Institut de Catéchèse de Strasbourg, M. l'abbé René Berthier, directeur adjoint de l'enseignement religieux en France, le Père Pierre Babin, O.M.I., directeur à Lyon du Centre de recherche sur la catéchèse aux adolescents; M. l'abbé Jean Le Du, professeur à l'Institut de Pastorale catéchétique de Paris; le Père Francis-de-la-Croix, O.C.D.; et M. le chanoine Aimé-Georges Martimort, expert en liturgie, et M. Georges Roux, expert en Bible.

Première section: Initiation générale à la Catéchèse pour les éducateurs de tous les niveaux. Le programme de cette section consistera en des cours sur la nature de la catéchèse, sur la Bible, sur la Liturgie et sur la Pédagogie de la catéchèse avec une insistance sur certains thèmes doctrinaux.

Deuxième section: Approfondissement doctrinal et catéchétique pour les éducateurs ayant déjà suivi une ou plusieurs sessions. Les étudiants de cette section auront des cours sur la Parole de Dieu dans ses exigences catéchétiques, sur certains thèmes bibliques, sur la pédagogie de la catéchèse aux adolescents, sur les problèmes sociologiques de l'Eglise au Québec et sur certains problèmes de la pensée religieuse contemporaine.

Troisième section: Pastorale catéchétique et ministère sacerdotal. Les prêtres et les séminaristes inscrits à cette section étudieront la nature de la pastorale catéchétique, la pastorale liturgique, l'anthropologie pastorale, la catéchèse des adolescents et les problèmes sociologiques de l'Eglise au Québec. Les activités de l'après-midi consisteront surtout en des carrefours selon les divers centres d'intérêt des participants.

Quatrième section: Recherches sur la catéchèse des adolescents. Dans cette section, les étudiants feront surtout des travaux de recherche sur les orientations actuelles de la catéchèse des adolescents, dans sa démarche et dans son contenu. N'y seront admis que des candidats nommément désignés par les Directeurs diocésains ou d'autres organismes d'éducation, et possédant une formation solide, sinon un Diplôme en catéchèse.

Lois fédérales désormais rédigées en français

OTTAWA — Le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, a annoncé aux Communes que son ministère prend les dispositions nécessaires pour que la rédaction des lois soit faite en même temps en français et en anglais, afin d'éliminer la traduction.

Parlant brièvement lors de l'ouverture du débat sur les crédits de son ministère, M. Cardin a expliqué que la division du ministère de la Justice en deux ministères différents, celui de la Justice et du Solliciteur-général était devenue nécessaire à cause de l'importance de certains organismes du gouvernement comme la Commission de libération sur parole, et de la nécessité pour le ministre de la Justice de consacrer plus de temps à son rôle de premier conseiller juridique de la couronne.

Dorénavant, le ministre de la Justice s'occupera de préparer les nouvelles lois, d'agir comme conseiller en matière constitutionnelle, de reviser périodiquement les statuts du Canada, et de prendre les mesures légales qui s'imposent dans l'intérêt du pays.

M. Cardin a aussi déclaré que la coordination des efforts de tous pour faire échec au crime organisé exigeait une vigilance accrue du ministère de la Justice; la hausse de l'indice de délinquance juvénile inquiète également le ministère.

Les enquêtes de la police fédérale et la décision de poursuites judiciaires dans les cas qui tombent sous la juridiction d'Ottawa demeureront sous la direction du ministère de la Justice.

Au Parlement — Sans Parti Pris

L'intégration de nos forces armées succès ou insuccès?



Le 17 février, après sept longues journées de discussions très variées, nos législateurs adoptèrent enfin les prévisions budgétaires 1965-66 du ministère des Transports, mais quelques membres de l'opposition tinrent à lancer préalablement cette menace: "Les prévisions budgétaires 1966-67 seront peut-être plus difficilement adoptées si, à ce moment-là, nous n'avons pas les réponses exactes que nous attendons".

Quant à l'hon. Pickersgill, harassé pendant des heures, jour après jour, de questions franches, subtiles, ou partisanes, il mit fin aux débats par ces simples mots: "J'aimerais remercier tous les honorables députés pour la réserve dont ils ont fait preuve. Je me rends compte que si le ministre s'était tu, les observations de tous les autres députés auraient été tellement brèves que les crédits auraient pu être adoptées plus rapidement". Paroles à la fois humbles et ironiques!

Auparavant il avait tenu à démontrer à quel point le ministère des Transports est difficile à administrer et cause bien des soucis. Sans doute que plusieurs croient sincèrement qu'une politique "nationale" de transport règlerait toutes les difficultés, mais ces mêmes députés exigèrent une telle politique "nationale", par des discours teintés en grande partie d'étroit particularisme, preuve non équivoque qu'ils se préoccupent plus de certains des aspects locaux du transport que des problèmes d'intérêt national. D'ailleurs, n'est-il pas vrai que cette politique "nationale" de transport est discutée par les Canadiens depuis les conférences de Charlottetown et de Québec, il y a un peu plus de cent ans: "Avant qu'on s'entende là-dessus, dit le ministre, l'anglais et le français seront devenus les langues maternelles de tous les petits Canadiens".

La défense nationale

Les honorables Paul Theodore Hellyer et Léo-Alphonse Cadieux, respectivement ministre et ministre associé de la Défense nationale, réclamèrent ensuite l'adoption définitive des crédits de leur ministère pour l'année fiscale 1965-66, au montant de $1,550,000,000. Trois jours et demi d'orageux débats allaient commencer . . .

L'hon. Hellyer a assumé la responsabilité de notre Défense nationale en avril 1963. Depuis ce temps, surtout depuis la publication au printemps 1964 de son Livre Blanc sur la défense, il avait obtenu le respect et atteint une stature indiscutée de compétence, d'assurance et d'autorité. La presse ne cessait d'admirer ce qu'il avait entrepris: intégration des forces armées, diminution des effectifs, conversion de l'appareil militaire canadien en une force souple et mobile capable de réagir promptement et efficacement aux moindres volontés des Nations unies, meilleur équilibre de la part du budget de la défense consacrée à l'équipement par rapport à celle consacrée à l'entretien des troupes, etc., etc.

L'opposition a démontré qu'elle entendait ternir cette belle image de M. Hellyer, de percer son armure, de démontrer que les résultats obtenus sont loin d'être aussi éclatants que ce qu'on était en droit d'espérer. Les adversaires se levèrent donc en grand nombre, mais les plus acharnés furent MM. John Diefenbaker, Douglas Harkness et Gordon Churchill, du côté des conservateurs, et Andrew Brewin, au nom des néo-démocrates.

Scepticisme total

Prolongeant volontairement le débat, au point de se lever plus d'une fois pour formuler sensiblement les mêmes griefs, ils affichèrent le plus grand scepticisme vis-à-vis la politique Hellyer qu'ils accusèrent carrément de volte-face en matière de politique nucléaire "à la suite de la pression des Américains pour que le Canada adopte les armes nucléaires", d'arrogance et de manque de respect à l'égard des anciens ministres de la défense,

(Suite à la dixième page)

L'hon. Hugues Lapointe, 22e lieutenant-gouverneur

QUEBEC — L'hon. Hugues Lapointe a succédé à M. Paul Comtois comme 22e lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Il a prêté son serment d'office devant l'hon. juge Lucien Tremblay, juge en chef de cette province, en la salle du conseil exécutif. La cérémonie a été d'une extrême sobriété, vu la période de deuil consécutive au décès tragique de son prédécesseur.

Il est né à la Rivière-du-Loup, le 3 mars 1911. Il est le fils de M. Ernest Lapointe, ancien lieutenant de M. Mackenzie King au Québec, et de dame Emma Pratte. Il a fait ses études secondaires à l'Université d'Ottawa et ses études en droit à Laval.

M. Lapointe s'enrôla pour le service outre-mer avec le Régiment de la Chaudière et fut démobilisé avec le grade de lieutenant-colonel. Il a été député de Lotbinière aux Communes, de 1940 à 1957. En 1945, il devenait adjoint parlementaire aux Affaires extérieures.

Durant cette période, il fut délégué à l'Assemblée générale des Nations unies, en 1948, puis en 1949 et 1950, cette dernière fois à titre de vice-président de la délégation canadienne.

Plus tard, il fut nommé ministre des Affaires des anciens combattants, soit en août 1950, puis ministre des Postes, en novembre 1955.

M. Lapointe était, enfin, depuis le 1er décembre 1961, délégué général de la province de Québec à Londres. Il est marié à Lucette Valin, fille du Dr R.-E. Valin, d'Ottawa.

Le nouveau lieutenant-gouverneur sera logé provisoirement dans un appartement du Château Frontenac.

On ne sait pas encore combien de temps durera cet arrangement provisoire. La reconstruction d'une nouvelle résidence pour le représentant de la Reine prendra au moins deux ans, mais il n'est pas impossible que, entre-temps, le gouvernement fasse l'acquisition d'un immeuble, quelque part à Québec, pour y loger plus convenablement M. Lapointe.



Un reportage illustré de la Journée des Scouts, Guides et Jeannettes de Gravelbourg parait à la page 11 de ce numéro. Ci-dessus les chefs responsables discutent ensemble des derniers préparatifs de cette journée: de gauche à droite, M. l'abbé Maurice Minne, aumônier régional des Guides, M. Marcel Moor, commissaire diocésain des Scouts, Mme Roger Pittet, commissaire diocésaine des Guides, Mlle Yvette Michaud, assistante-cheftaine des Guides, et Mme Mike Rymek, cheftaine des Brownies.

Comment la catéchèse crèvera les nuages de l'ignorance ou de l'erreur

Parmi les faits bouleversants de notre époque, il faut bien constater que notre monde pluraliste ne voit plus l'Eglise comme l'unique influence susceptible de le transformer ou l'améliorer. Car la cité temporelle comporte de nos jours trop d'attraits et éveille trop d'enthousiasme par les valeurs positives que sont l'amour, le travail, la vie sociale et culturelle, l'économie, la politique, pour qu'on accorde facilement la palme à des valeurs religieuses qui débouchent sur un au-delà lointain, nébuleux, inaccessible.

Ce fait explique que trop de catholiques, jeunes et adultes, en viennent à négliger, sinon à refuser le Dieu de leur enfance, et donc à rejeter ou oublier son Eglise. Comment peut-il en être autrement? Face aux valeurs humaines positives, ils ne possèdent que des images "classiques" et faussement intellectuelles du Dieu qui punit les méchants, du petit Jésus dont l'oeil nous surveille constamment et qu'on peut faire pleurer si facilement, d'une religion qui est plutôt un système de défenses négatives, d'une foi qui éclaire sans engager la vie réelle, d'une Eglise qui est une institution encombrante avec ses lois vieillottes. Ces notions plutôt décevantes de la religion la mettent en état d'infériorité par rapport à ce monde temporel qu'on est invité à construire par son travail et dont les multiples attraits occupent si agréablement les loisirs.

Il importe de remédier à cette situation désastreuse. Il faut que l'instruction de la foi soit transformée en éducation, en vie théologale, en éveil de foi mettant le chrétien en relations interpersonnelles avec le Dieu-Trinité. C'est pour cela que théologiens, éducateurs, psychologues, sociologues catholiques ont lancé un puissant mouvement, il y a déjà quelque 50 ans, mouvement qui a donné éventuellement naissance à une nouvelle catéchèse où on n'offre plus un ensemble de notions abstraites à apprendre par coeur, ni un répertoire de choses à éviter pour accéder à un vague sort éternel, ni une morale de lois dures, ni un apprentissage de devoirs au-dessus de nos forces humaines; on y offre plutôt des moyens puissants qui aident à découvrir l'appel du Père et la réponse de Jésus à nos aspirations les plus profondes, qui permettent de trouver le Seigneur non dans un au-delà inaccessible, mais dans notre vie même, dans ce monde qu'il faut construire, dans ces personnes qu'on aime ou qu'on doit accueillir. Seul cet éveil de foi théologale redonnera à l'Eglise, à la paroisse et à la famille leur vraie influence chrétienne dans nos vies.

Cette catéchèse est à la fois un retour aux sources bibliques et liturgiques, qui fait retrouver la vraie image de Dieu, et une exploitation des dernières découvertes psychologiques, pédagogiques et sociologiques qui permettent de rejoindre les personnes dans ce qu'elles sont vraiment. Tout cela a permis la mise en oeuvre d'un vrai catéchisme nouveau que des centaines d'éducateurs canadiens (prêtres, religieuses, laïcs) ont étudié dans les grands centres de catéchèse que sont Louvain, Paris, Strasbourg et, maintenant, Montréal, Ottawa, etc. Aujourd'hui, le Québec est à l'avant-garde de ce mouvement sauveur et influence les milieux catholiques des autres provinces. Pas surprenant que l'épiscopat canadien, tant anglophone que francophone, ait tout récemment adopté les mêmes manuels de catéchisme pour tout le Canada. (Cette nouvelle a paru dans La Liberté et le Patriote, en première page, le 10 février dernier.)

Ces manuels sont déjà publiés ou sont en préparation. Une équipe a déjà élaboré deux manuels pour les enfants des 1ère et 2e années, après plus de trois années de travail et de nombreuses consultations. La 3e année du catéchisme est à l'essai dans plusieurs écoles du Québec, mais elle sera mise en application dès l'an prochain, semble-t-il, après les corrections provoquées par cette expérimentation et de nombreuses consultations de parents, d'éducateurs, de psychologues et de théologiens. Dès 1967 il y aura réédition des trois premières années après une nouvelle consultation au niveau provincial. (La traduction anglaise de la 1ère année devrait être prête dès ce printemps 1966.)

Rien n'a donc été laissé au hasard dans la préparation des manuels des trois premières années. Une deuxième équipe fait de même en élaborant présentement les manuels du deuxième cycle (4e, 5e et 6e années), et le manuel de 4e année doit être expérimenté l'an prochain avec des enfants qui ont vécu les trois premières années du renouveau catéchétique. Tout un réseau de consultations est aussi organisé pour ce deuxième cycle où le message divin sera centré sur l'Ancien et le Nouveau Testament, permettant aux enfants de faire un tour des grandes vérités révélées dans la Bible, livre de notre grande histoire divino-humaine.

Pour les adolescents, une troisième équipe de chercheurs vient d'être formée, tandis que d'autres catéchistes se consacrent au monde des jeunes gens et des adultes. Déjà on sait que le catéchisme des 7e et 8e années sera plus doctrinal, permettant une réflexion sur notre foi pour la mieux comprendre et la vivre vraiment.

Cette vie intense du Québec exerce déjà une influence profonde jusqu'ici dans l'Ouest canadien. Car les prêtres et éducateurs qui eurent la chance de s'initier à la catéchèse en Europe ou au Québec ne gardent pas pour eux-mêmes les richesses doctrinales et pédagogiques acquises. On sait que dans nos divers diocèses et paroisses se multiplient les rencontres, les sessions, les cours qui suscitent une réflexion salutaire dans tous les milieux et préparent pour nos écoles des catéchistes formés et pour les foyers des parents transformés.

Dans le diocèse de St-Boniface tout particulièrement, une équipe dévouée a donné des cours spéciaux deux ans de suite à un grand nombre de prêtres avides de se mettre à la page en ce domaine, des cours d'été et des semaines d'initiation pendant l'année scolaire à une multitude d'instituteurs (de langues française et anglaise), des rencontres-discussions aux membres d'Associations de Parents et Maitres, etc. Il est donc vrai de dire qu'une vie intense rayonne partout, qu'une sève nouvelle prépare de meilleurs lendemains à notre religion et à l'Eglise, grâce à une connaissance du renouveau catéchétique, à un approfondissement du contenu des nouveaux manuels, à une maîtrise de la méthode active nécessaire pour que soit transmis en profondeur le double message de la Bible et de la Liturgie selon ses exigences propres et selon les besoins psychologiques des enfants, des adolescents, et, plus tard, des jeunes gens et des adultes.

Voici, en guise d'exemple, comment on a élaboré le programme catéchétique de 1ère année scolaire. On sait qu'il n'y a pas si longtemps le catéchisme consistait principalement dans la transmission d'un savoir, même aux bambins de 6 ans. Une définition théologique servait de point de départ, et l'accent était surtout mis sur l'acquisition de connaissances tant au niveau des prières que des notions. Or, le jeune enfant est incapable d'abstraction de ce genre et, d'ailleurs, Dieu n'est pas une notion abstraite. Donc maintenant on adopte la vraie démarche: la notion ou formule de prière n'est pas rejetée, mais amenée en conclusion, comme une façon de cristalliser une expérience, d'exprimer une attitude intérieure. Car l'enfant découvre et assimile en agissant, en s'exprimant.

Donc on fournira à l'enfant de 6 ou 7 ans des moyens d'expression adaptés à son âge, tels que le dessin, le modelage ou le mime, lui permettant de reprendre à son compte et de façon personnelle ce que le catéchiste lui aura transmis. Plus tard seulement on donnera plus de place aux échanges, recherches, enquêtes, visites, conférences données par les enfants eux-mêmes. Ainsi l'enfant n'est pas conditionné, endoctriné de force, mais au contraire son jugement personnel et sa liberté sont constamment suscités.

Quant au message lui-même, l'enfant y est chrétiennement initié par l'éveil chez lui du sens de Dieu-Trinité, par les attitudes fondamentales de prière que sont l'adoration filiale, la confiance aimante, l'obéissance au Père. Tout cela convient à la psychologie du petit baptisé de 6 ans, hyper-actif désireux d'activités variées, imaginatif, capable d'intériorité, être sensible avide de communion affective. Son mode de connaissance intuitif ne peut capter que des idées qui s'appuient sur une expérience concrète ou qu'il peut exprimer dans une activité personnelle. Son univers plein de poésie l'attire "Vers le Père" (titre du manuel de 1ère année) avec qui il peut et veut entretenir des relations personnelles, selon le mouvement fondamental de la foi et de la grâce reçues au baptême: "Aller vers le Père par le Fils dans l'Esprit".

Après une année complète, une fois éveillée sa relation avec Dieu-Trinité, on peut découvrir à l'enfant (2e année) une nouvelle façon de Le rencontrer: c'est la vie sacramentelle, chaque sacrement étant présenté, à partir d'expériences humaines, de rites liturgiques ou de récits évangéliques, comme un don du Seigneur et un appel à Lui répondre. Il y a donc ici à la fois approfondissement de la découverte de Dieu et de la vie morale, non pas une morale au sens d'une liste de commandements ou comme une source de bonne éducation, mais une vie morale, un acheminement vers Dieu.

Donc le programme catéchétique n'est pas une structure qui détermine quelle matière apprendre chaque semaine ou mois, mais un itinéraire spirituel de découverte d'une Présence, d'une Amitié qui transforme peu à peu la vie. Cette découverte progressive par l'enfant exige la collaboration de tous ceux qui jouent un rôle dans sa vie: curés, parents, éducateurs. Tous sont mobilisés pour cette oeuvre collective qui correspond si bien à l'appel lancé par Jean XXIII et cristallisé par le Concile. Dans ce domaine de la catéchèse comme dans tous les autres domaines de vie de l'Eglise, il importe de se mettre à l'oeuvre. Car on a pu écrire, et à bon droit, que "la catéchèse, c'est le concile qui vient dans nos écoles et nos foyers".

La devise du clergé: obéissance et paix

CITE DU VATICAN — "La devise obedientia et pax" (obéissance et paix) si chère au pape Jean, sera le remède à ce genre d'inquiétude qui se fait sentir parfois dans les rangs du clergé", a dit le Pape en recevant, comme tous les ans, avec à leur tête le cardinal Luigi Traglia, vicaire, les ecclésiastiques qui prêcheront le carême dans les églises de Rome.

Paul VI, parlant de la nécessité de maintenir l'obéissance, avait dit auparavant: "Que d'inquiétude, que de critiques, que d'impatience sur ce point aussi. Et pourtant, la réponse est toujours la même: l'autorité de l'Eglise est voulue par le Christ. Ceux qui pensent qu'il faut opérer une revision totale de la discipline ecclésiastique, en soutenant que la législature canonique est dépassée et anachronique, ne sont pas dans le bon chemin. Ils affligent l'Eglise en désintégrant son tissu spirituel et social et ils s'affligent eux-mêmes en se privant du mérite de la docilité spontanée, filiale et virile et du réconfort de l'humilité, du bon exemple et de la confiance. Il est indubitable que l'autorité de l'Eglise a, elle aussi, de nouveaux et grands devoirs. Elle devra s'orienter dans l'exercice de ses tâches vers les formes que le Concile a dessinées et que l'esprit pastoral dont elle s'inspire lui suggère." Le Pape a affirmé sur ce point que la réponse à cette inquiétude est le respect de la devise de Jean XXIII: obéissance et paix.

Engageant d'autre part ses auditeurs à avoir confiance dans le magistère de l'Eglise, le St-Père a dit:

"Ne vous laissez pas envahir par la mentalité relativiste qui détruit tout concept de vérité objective. C'est, peut-être, précisément l'indulgence envers cette façon de penser qui assombrit l'horizon religieux et attriste les esprits de ceux qui doivent être les prophètes." Parlant enfin de la mission sacerdotale, le Pape a développé l'idée que les réformes extérieures ne seraient rien sans une rénovation intérieure constante.



Cinq mille employés des services de voirie de Rome ont fait un accueil chaleureux au pape Paul VI, le 15 février, lorsqu'il est allé leur rendre visite à l'établissement central municipal où l'attendaient le maire de Rome, M. Americo Petrucci, et l'évêque auxiliaire, Mgr Ettore Cunial. M. Giorgio Grimaccio, président des boueurs, a remis (ci-dessus) au Pape au nom de ses camarades une médaille en argent de la Vierge de la Route, et une reproduction en bronze argenté des petites voitures destinées au ramassage des ordures. Le Saint-Père profita de l'occasion pour dire que, comme tous les évêques du monde, il avait voulu par cette visite apporter aux travailleurs de son diocèse le message d'amitié du concile: "La dignité du travail, le travail de l'homme, est digne d'un très grand respect ... car l'Eglise elle-même a été fondée par un Travailleur".

Le "Notre Père" oecuménique

L'ordonnance de l'épiscopat canadien que nous avons publiée la semaine dernière contenait, entre autres, une nouvelle traduction du "Notre Père" qui remplacera dès la veillée pascale 1966, soit le 9 avril prochain, l'ancien texte français utilisé jusqu'à maintenant. Le nouveau texte proposé est celui qui a été divulgué à Paris il y a quelques semaines. Il s'agit d'une traduction "oecuménique" élaborée en collaboration avec diverses communautés chrétiennes, protestantes et orthodoxes.

Voici de nouveau le récent texte du "Notre Père" qui a été utilisé pour la première fois en France à l'occasion de la Semaine de l'Unité du 18 au 25 janvier dernier:

'Notre Père qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite
sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui
notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses,
comme nous pardonnons aussi
à ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous soumets pas
à la tentation,
mais délivre-nous du Mal."

Selon le quotidien "La Croix" de Paris, trois raisons ont milité en faveur de l'adoption de ces changements: d'abord le souci d'une fidélité plus grande aux paroles du Seigneur, les textes en usage chez les catholiques de langue française laissant à désirer; ensuite l'introduction du français dans la liturgie qui entraine une nouvelle reformulation des textes en fonction des exigences du culte public; et enfin l'unité des chrétiens qui, comme le souligne le communiqué paru en France, "dans une commune recherche de l'unité voulue par le Christ, pourront dire ensemble la prière que leur unique Seigneur leur a enseignée".

Pour les catholiques, la nouvelle traduction comporte six modifications aux formules actuellement en usage: on aura noté le tutoiement (comme dans la traduction des textes liturgiques officiels), quatre mots de changés et une majuscule en plus.

Chacun de ces changements a été longuement pesé et motivé par une commission mixte spécialement constituée en 1964 pour répondre à un souhait formulé depuis plusieurs années.

Le même journal catholique parisien précise les raisons qui motivent chacune des modifications apportées.

"La Croix" rappelle que le tutoiement fut d'usage commun dans le "Notre Père" en français jusqu'au 16e siècle. Les protestants l'ont conservé et les versions bibliques le maintiennent. Il a été adopté pour l'usage liturgique depuis la réforme conciliaire; en outre, la récitation oecuménique le rend nécessaire.

On dira à l'avenir "que ton règne VIENNE" et non plus "arrive". Le mot "venir" constant dans la Bible, serait préférable au verbe "arriver" qui désigne souvent un événement impersonnel et occasionnel, souvent inattendu.

Au lieu de "pain quotidien", les chrétiens demanderont désormais "le pain DE CE JOUR". On traduit ici, de façon plus satisfaisante un adjectif grec qui signifie le temps qui court ou qui va suivre immédiatement. Les chrétiens prieront Dieu de subvenir à leurs besoins présents ou imminents, se confiant à lui pour le reste.

De même, on ajoutera le mot "AUSSI" pour mieux faire comprendre le vrai sens du "comme" dans la demande "comme nous pardonnons". Ce n'est pas "parce que" nous pardonnons que nous attendons le pardon de Dieu; c'est à l'image de Dieu, qui est le pardon même, que nous devons pardonner, nous "aussi", précise "La Croix".

La nouvelle traduction élimine également une variante jugée particulièrement défectueuse: "ne nous laissez pas succomber à la tentation", qui laisse penser que la tentation n'est qu'un mal moral auquel il faut résister. On dira maintenant "ET NE NOUS SOUMETS PAS A LA TENTATION"; la tentation biblique étant une mise à l'épreuve voulue par Dieu, les chrétiens le prieront de ne pas les placer dans une situation telle que leur fidélité envers lui soit en péril.

Enfin, la majuscule du mot "MAL" veut préciser qu'il ne s'agit pas seulement ici du péché, mais aussi de celui qui est derrière le péché, l'adversaire personnel du règne de Dieu, Satan, le "Malin" ou le "Mauvais".

La pastorale du baptême des petits enfants

PARIS (CCC) — L'épiscopat français vient de publier une étude sur "la pastorale du baptême des petits enfants". Ce texte insiste notamment sur les points suivants:

1 — L'Eglise ne peut conférer le baptême à des petits enfants que si elle est moralement sûre qu'ils recevront une éducation chrétienne. "La grâce du baptême n'est pas à envisager seule, comme un trésor reçu qu'il ne faut pas dilapider, mais aussi comme une vie, une semence qui doit grandir."

2 — Si les parents baptisés ont le devoir grave de faire baptiser leurs enfants, le problème pour l'Eglise est de faire en sorte que les enfants proposés au baptême puissent être éclairés dans la foi et vivre en fils de Dieu.

3 — On se tromperait si l'on pensait que le baptême d'un petit enfant peut être accordé dans n'importe quelles conditions. "Le baptême doit apparaitre en pleine lumière comme le sacrement de la foi pour le salut et l'incorporation vivante à l'Eglise."

4 — Au milieu d'une population en majorité incroyante, la responsabilité des parents, liée à celle de la communauté chrétienne, apparaît vivement. "L'incroyance moderne requiert de la part des parents chrétiens une foi convaincue, un témoignage explicite et le souci d'une éducation chrétienne".

L'étude indique aux prêtres les deux attitudes à éviter vis-à-vis des non-pratiquants ou des incroyants. La première s'inspirera d'une plus ou moins grande sévérité. La seconde consistera à se montrer conciliants. Le document souhaite que la demande des parents en vue du baptême de leurs enfants soit l'occasion d'un approfondissement de leur foi, voire le début d'un véritable cheminement vers la foi.

L'étude préconise dans certains cas un délai de réflexion entre le moment où le baptême est demandé par les parents et celui où éventuellement il est célébré par le prêtre.

En badinant

Vous voulez réellement du neuf? Au vrai, en voici: une boite à parlote au Manitoba. D'emblée, nous devançons l'Est du pays. Plusieurs connaissaient déjà la boite de nuit, la boite à chanson, la boite à bijoux et la boite des rien tout neuf. Personne n'avait songé à créer, au Canada, une boite à parlote. Eh bien! Nous l'avons maintenant au Manitoba, à la Pointe-aux-Trembles. Depuis la semaine dernière, ceux qui veulent exhiber leurs talents oratoires peuvent donner libre cours à leur verve. Innovation ingénieuse, pour dire le moins et d'origine purement manitobaine.

En primeur, Jean Lodent, jeune orateur prometteur, fut invité, la semaine dernière, à "La Boite à Bidou" le nom de cette nouvelle boite à parlote. La salle était remplie d'une centaine de jeunes spectateurs, avides d'entendre les prouesses de pensée de ce jeune parleur en herbe. Jeunes filles aux cheveux rouge, brun, bleu, roux, gris coudoyaient des jeunes gens aux yeux rieurs ,avides d'aventure, de savoir, de nouveauté et d'action. Voici quelques extraits de ce discours.

"Mes jeunes amis, depuis des mois, j'avais rêvé pouvoir dire le creux de ma pensée, en toute liberté. Cette bonne chance, la Boite à Bidou me l'a fournie. J'en suis reconnaissant. Je ne suis pas plus bête qu'un autre et moi aussi j'ai la langue bien perdue. Je vous félicite d'être plus intelligents que vos semblables. Au moins, vous, vous êtes venus discuter avec moi le pourquoi de tous vos malaises.

Vous aussi, vous vous inquiétez de ce que les roues du monde soient carrées. Vous avez raison. Tout de suite, nous allons analyser ces inquiétudes qui nous rongent tous. Permettez-moi de vous poser d'abord quelques questions. Selon vous, vos parents répondent-ils à vos attentes? Sont-ils dociles à vos recommandations? La religion choque-t-elle le développement de votre personnalité? Le climat de défense qui vous encercle: défense de lire ça, de voir ci, de penser comme ça, de parler comme ci, ne commence-t-il pas à vous pincer les nerfs? Puis, combien d'autres attitudes ne demandent-elles pas à être revisées, le plus vite possible?

Je vous le dis, en toute franchise, les jeunes sont appelés à jouer un grand rôle dans notre monde moderne. Serez-vous à la hauteur? Oui, si vous avez assez de cran pour faire sauter pardessus le bord tous ces mythes qui vous tiennent en servitude. La clé du succès, vous la tenez, vous les jeunes comme moi. Vous avez, comme l'abeille, la vigueur, l'élan, l'ardeur au travail que les vieilles barbes ont perdus depuis longtemps; vous avez, comme la fourmi, le sens de l'organisation et celui de la vie communautaire, pas vrai mesdemoiselles?

Oui, l'avenir est à vous, à nous. Vous voulez voler de vos propres ailes. Vous allez montrer aux croulants comment bâtir à neuf la communauté des hommes et que tous le sachent, pas dans vingt ans, mais dès demain.

A bas les vieux bonzes! A nous les jeunes, l'avenir!"

Ce fut le premier discours que Jean Lodent prononça à la Boite à Bidou.

Brise des Plaines.

Les 50 ans de la Foire Suisse d'Echantillons

BALE — En 1966, la Foire Suisse d'Echantillons de Bâle peut avec une légitime satisfaction se pencher sur un passé de 50 ans d'existence. La Foire du Jubilé se tiendra du 16 au 26 avril 1966 dans un cadre d'une solennité adaptée à la circonstance.

Avec les Foires de Lyon et d'Utrecht, elle est parmi les plus anciennes manifestations de ce genre qui aient pris naissance en Europe sur le modèle de la Foire de Leipzig. Un des aspects caractéristiques qui la différencie des autres grandes foires est d'avoir de propos délibéré limité l'offre à la production nationale. Elle n'en a pas moins acquis une large considération internationale grâce à la participation régulière des principales industries d'exportation, notamment de l'industrie horlogère mondialement connue, mais grâce aussi à la présence annuelle des groupes d'exportation des textiles et de l'habillement, de la grosse construction mécanique et de la métallurgie, ainsi que des fournitures industrielles.

Dans l'année du Jubilé, l'industrie des machines et des outils pour le travail des métaux et l'électronique industrielle enverront une participation remarquable. En cette année jubilaire, 162,500 m2 sont mis à la disposition de plus de 2,600 exposants dont les produits sont judicieusement répartis dans 26 groupes offrant ainsi un tableau clairement ordonné.

En feuilletant le journal

Je me souviens ...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1956)

On estimait à 400,000 le nombre de pèlerins qui avaient rendu visite au pape Pie XII en 1955. Il s'agit ici, évidemment, de ceux qui avaient été reçus en audience générale ou privée, et non pas les masses qui avaient envahi la Place St-Pierre.

Sir James Dunn, financier canadien, laissait à sa mort la somme rondelette de $70,000,000. Tout d'abord, le fisc s'empara de $40,000,000 et le reste fut divisé entre Mme Dunn, ses cinq enfants et une petite-fille.

A l'occasion du 130e anniversaire de l'approbation des règles de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, le 17 février 1956, on organisa la fête traditionnelle au Juniorat de la Ste-Famille. Les Pères de la maison renouvelèrent leurs voeux de religion et treize élèves reçurent la croix de junioriste. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, et Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg, assistèrent au banquet, ainsi qu'à la soirée dramatique des junioristes.

La Caisse Populaire de Radville, Sask., tenait sa 13e réunion annuelle. Le chiffre d'affaires pour l'année 1955 avait été de $552,005.49; une augmentation de $30,327.73 sur l'année précédente. La Caisse comptait 836 membres et avait consenti 235 prêts au montant de $243,056.06.

Il y a 20 ans (1946)

La société Radio-St-Boniface tenait sa deuxième assemblée annuelle. M. le Dr Henri Guyot et M. l'abbé Antoine d'Eschambault furent réélus président et au poste de secrétaire respectivement.

Le Canada entier était bouleversé à la nouvelle qu'il existait un réseau d'espionnage soviétique à Ottawa. La Gendarmerie Royale avait écroué treize personnes soupçonnées d'avoir livré des secrets militaires à la Russie. Le premier ministre Mackenzie King avait révélé aux Communes que les espions avaient déjà obtenu des renseignements sur le radar et qu'ils avaient tenté d'obtenir des secrets de la bombe atomique.

Les élèves inscrits au tableau d'honneur du Collège Mathieu de Gravelbourg étaient: Philosophie, Roland Piché et Yves de Margerie; Rhétorique, Jean-Paul Gareau et Gérard Audette; Belles-Lettres, Laurent Isabelle et Albert Parent; Versification, Alexandre Blondeau et Paul Martine; Méthode, Raoul Hamelin et Camille Tremblay; Syntaxe, Georges Faucher et Léo O'Reilly; Eléments latins, Claude Lizée et Claude Duperreault; Eléments français, Henri Saulnier et Denis Cayer.

Une pancarte affichée dans une banque de Londres portait ces paroles: Regarde plutôt ton travail que ta montre; une longue journée bien remplie parait courte; une courte journée sans occupation parait longue.

Il y a 30 ans (1936)

Edouard VIII, le nouveau roi d'Angleterre, au cours d'une allocution prononcée à la radio, sur un réseau mondial, déclarait qu'il entendait continuer dans les traces de son défunt père, Georges V. Il est intéressant de noter que les funérailles de feu Georges V avaient coûté $125,000.

Des sondages de la glace dans le port de Fort William indiquaient qu'elle avait une épaisseur de 26 pouces, alors qu'en 1935, au cours d'un hiver beaucoup moins rigoureux, l'épaisseur de la glace avait été de 29 pouces.

Les Sisters of Service en charge de la "Catholic Women's Hotel", à Winnipeg, faisait de la rude besogne parmi les jeunes filles de la ville. Rappelons-nous qu'en 1936, c'était la dépression, la misère noire pour bien du monde. Les Soeurs avaient servi 13,444 repas payés ou à crédit et 1,452 repas de charité; fourni 3,916 lits payés ou à crédit et 569 lits de charité; placé 223 jeunes filles et permis à 2,858 jeunes filles de jouir de l'usage des salles de club, et la liste se continue.

Un Missionnaire Oblat qui, pendant 37 ans, exerça son ministère à Qu'Appelle, Ste-Rose-du-Lac, Camperville, Lestock, Fort Alexandre et en d'autres endroits mourait à Fort Alexandre, à l'âge de 63 ans. Il s'agit du R. P. Philippe Geelen, O.M.I., jersiais de naissance.

Il y a 40 ans (1926)

L'hon. W. R. Clubb, ministre des Travaux publics du Manitoba, annonçait que son gouvernement allait commencer la partie manitobaine de la route transcanadienne. Le gouvernement Bracken avait décidé de verser la somme de $1 million pour la construction de routes dans la province.

Un miracle qui avait servi à prouver la sainteté du vénérable André-Hubert Fournet, fondateur de la Congrégation des Filles de la Croix, avait eu lieu à St-Adolphe, Man. La Rév. Sr Julie-Pauline, de frêle santé, avait été examinée par le Dr L. D. Collin et trois de ses confrères. La malade souffrait de tuberculose des intestins et son état était tellement grave qu'on ne pouvait pas l'opérer. On attendait la mort à brève échéance. La malade, ses Soeurs en religion et les enfants des écoles qu'elles dirigeaient se mirent en prières. Au dernier jour d'une deuxième neuvaine, soit le 9 mars 1922, la malade qui, la veille, ne pouvait sortir de son lit se leva, s'habilla et même descendit les deux étages qui conduisaient à la cuisine. En 1925, ce miracle fut reconnu par la congrégation préparatoire à la cause. (La miraculée, Soeur Julie-Pauline, mena une vie active par la suite jusqu'au mois de septembre 1965, soit pendant quarante ans, alors qu'elle terminait ses jours à l'âge de 87 ans.)

Il y a 50 ans (1916)

La Commission scolaire de Le Pas avait construit, au coût de $50,000, une école capable d'accommoder 400 enfants. A son ouverture, cependant, il n'y en avait que 110. En préparant ses plans, la commission avait espéré y introduire les enfants catholiques tant de langue française que de langue anglaise. Chose assez curieuse, ils avaient été avertis par Mgr Charlebois que les enfants catholiques ne fréquenteraient jamais cette école, mais ils la construisirent quand même aux dimensions prévues au début. La commission avait même engagé deux institutrices bilingues qui se trouvaient devant des pupitres vides.

Un scandale avait éclaté au gouvernement de la Saskatchewan et deux députés avaient dû donner leur démission. Le gouvernement pouvait alors traduire en cour MM. H. C. Price, député de Wadena, et M. Simpson, député de Battleford. Ils étaient accusés de "péculat". (J'ai dû consulter le Grand Larousse pour savoir la définition de ce mot; le Petit Larousse ne l'avait pas. Le péculat est le détournement de fonds du gouvernement par celui qui en a la charge.)

M. Hector Héroux, premier rédacteur de La Liberté, conduisait à l'autel Mlle Maria St-Pierre. Nos sincères félicitations à M. et Mme Héroux à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage.

La révolution tranquille éloignerait les jeunes de l'Eglise catholique

TORONTO — M. l'abbé Paul Doucet, de Montréal, a affirmé à Toronto que l'Eglise catholique a perdu la loyauté des jeunes gens du Québec au profit de la "révolution tranquille".

Dans une conférence donnée au Centre d'information catholique de la Ville-Reine, M. l'abbé Doucet a dit "qu'on a des preuves innombrables que la jeune génération québécoise — les jeunes gens de 18 à 35 ans — se désintéresse de plus en plus de l'Eglise".

"Les jeunes Québécois d'aujourd'hui sont emballés par leur liberté nouvellement retrouvée et par tous les espoirs et toutes les promesses du Québec nouveau dont ils sont les témoins. Il n'y a pas à s'étonner que dans les circonstances, le scepticisme au sujet de la religion et même l'agnosticisme soient en vogue."

M. l'abbé Doucet a cependant signalé qu'en dépit des nombreuses défections au sein de l'Eglise parmi les étudiants et les travailleurs, la situation n'a pas encore atteint les proportions d'une crise.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Sts-Martyrs-Canadiens

Guidisme

Le dimanche 27 février avait lieu au gymnase Notre-Dame, le grand ralliement Guide du diocèse de St-Boniface. La Compagnie et la Ronde de notre paroisse y participèrent. Au cours de la soirée, notre Ronde, dont Mme Lucille Dumaine est cheftaine, reçut sa confirmation d'affiliation d'unité et Mmes Thérèse Drouin, Cécile Lachance, Lucille Dumaine et Lucie Aubry reçurent leurs licences de camps. Par l'échange de Fanion et de Houlette, nos Guides et Jeannettes firent plus ample connaissance avec leurs soeurs Guides.

M. l'abbé F. Juneau, aumônier diocésain, encouragea les Guides à aller toujours de l'avant sans avoir peur de briser les vitres. Son Exc. Mgr M. Baudoux souligna que le mouvement Guide est une méthode complémentaire d'éducation et ne remplace pas l'éducation donnée par les parents.

Le grand nombre de parents de cette paroisse qui assistait à ce ralliement donna un signe tangible de leur soutien et de leur encouragement pour le mouvement.

Décès

Sincères condoléances à la famille de M. Joseph Ross, décédé le 27 février.

L.F.C.

L'assemblée générale de la L.F.C. de la paroisse se tiendra le jeudi 10 mars dans la salle paroissiale. D'intérêt particulier à tous les membres, un rapport du comité du fonds des bourses sera présenté.

Précieux-Sang

Réunion de l'A.P.M.

Le lundi soir 14 février, à l'auditorium du Club St-Vincent, avait lieu la réunion mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres du Précieux-Sang. La conférencière invitée, Mlle Michelle Héon, fut présentée par la Rév. Sr Brigitte, qui souligna l'importance du travail de Mlle Héon comme catéchiste diocésaine à St-Boniface, et fit remarquer la compétence de cette personne en ce domaine.

La conférence de Mlle Héon se divisait en trois parties:

1) L'explication de la nouvelle catéchèse comparée à l'ancienne. La catéchèse d'aujourd'hui veut faire connaître Dieu à l'enfant, un Dieu concret et non abstrait. C'est donc un accueil, une conversion et un engagement à la vie de Dieu. Dans les années passées, trop d'importance et de temps furent consacrés au "par coeur" du catéchisme alors qu'il aurait fallu apprendre à "vivre" sa vie de chrétien;

2) Explication des méthodes dont l'on se sert actuellement pour l'enseignement du catéchisme. La catéchèse est une "causerie" qui fait connaître Dieu à l'enfant, d'abord par les choses qui l'entourent, les choses qu'il connaît, qu'il voit et qu'il aime. Après que l'existence de Dieu est établie, la catéchèse révèle la parole de Dieu basée sur la Bible, qui est l'histoire de l'amitié des hommes avec Dieu, même amitié qui existe encore aujourd'hui. L'enfant entre alors dans une intimité profonde avec Dieu, ce qui fait de lui un disciple sincère prêt à l'engagement que l'éveil et la conversion à la foi lui demandent;

3) Le rôle des parents. A qui revient le rôle de transmettre la parole de Dieu? A l'évêque d'abord, qui la transmet par ses prêtres. L'école, qui a le rôle non seulement d'instruire, mais d'éveiller et de cultiver la foi; il faut donc y trouver un terrain qui fera fructifier la parole de Dieu. La famille, qui a le rôle le plus important, car elle est indispensable à l'éveil et à la formation de la foi. L'enfant doit y retrouver non seulement la parole, mais l'exemple, car il recherchera l'image de Dieu dans le père et la mère. C'est dans la famille que l'enfant formera son jugement et qu'il trouvera de l'idéal.

Mlle Héon souligna l'importance du repas de famille où l'on partage le pain et les idées. Elle demanda aussi un effort spécial pour réunir la famille pour prier ensemble — cela peut être court et simple, l'importance étant dans la sincérité et l'intimité du moment où la famille se réunit pour s'unir à Dieu.

Après une courte session de questions et réponses, Mlle M. Robin remercia chaleureusement Mlle Héon pour sa conférence si intéressante, ainsi que pour son dévouement dans le champ catéchétique.

L'assemblée se termina par un café et un goûter servis par Mme R. Sabourin et son comité.

L'assemblée du mois de mars sera d'intérêt particulier à tous les parents d'adolescents de la paroisse. Un "panel" discutera la possibilité d'organiser la vie sociale des jeunes au Précieux-Sang.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Félicitons d'abord le Comité d'Activité Catholique dirigé par le frère Guy Bazin pour l'éclatant succès de la visite à la Synagogue Sheary Zedec, le 22 février dernier.

La causerie fut des plus intéressantes ainsi que le nombre et la qualité des questions posées et bien répondues.

Les petits casques donnaient à certains de nos membres des airs d'"Eminences Grises".

Préparons nos candidats pour l'initiation du 14 mars prochain!

Rendons-nous en grand nombre pour la messe-communion du premier vendredi du mois chez les Soeurs Oblates, à la Maison Chapelle, le vendredi 4 mars, à 7 h. 30 p.m.

Vendons nos billets afin que notre loterie soit un succès. Après le 15 mars, il sera trop tard.

Après-Tout.



Ci-dessus l'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants, présente un drapeau canadien aux scouts catholiques de St-Eugène, à St-Vital. M. Charles Gautron, président du comité des Scouts et Guides, présenta l'honorable visiteur à un groupe de scouts et guides, actuels et anciens, et à leurs parents. Puis le ministre, aussi député de St-Boniface, expliqua comment notre drapeau national naquit de discussions raisonnées et de l'approbation du peuple, tandis que ceux des Etats-Unis, de la France et de la Russie durent leur origine à de sanglantes révolutions. Wayne Lambert, scout de la Reine, accepta le drapeau des mains de l'hon. Teillet, puis le présenta à la troupe. La Jeune Route, Scouts et Guides prirent part à la Levée des Couleurs. Le scoutmestre Albert Lambert remercia le visiteur au nom des Scouts. Puis, les rangs rompus, tous dégustèrent un succulent goûter. Dans la photo ci-dessus on voit, de gauche à droite, Bernard Gautron, Gilles Gautron, Paulette Bohémier et l'hon. Roger Teillet.

L'Association d'Education, ce qu'elle est

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba fut fondée en 1916, au lendemain de l'abolition du français comme langue d'enseignement dans les écoles fréquentées par les élèves canadiens-français.

Sa fondation fut l'aboutissement normal du Comité de vigilance, composé de laïques et mis sur pied précisément en vue de surveiller, de près, la tournure inquiétante que prenaient les événements à la législature manitobaine.

Au grand ralliement de 1916, après l'abolition du français par le gouvernement Norris — 1,500 personnes venues de tous les coins de la province — les Franco-manitobains prirent la ferme décision de s'organiser pour l'action, dans le but de conserver leur âme canadienne-française. Le premier Conseil d'administration ne comptait qu'un seul membre du clergé. Celui-ci représentait l'Archevêque de St-Boniface. L'autorité religieuse l'avait voulu ainsi. Mgr Béliveau avait appelé l'Association d'Education: une association de pères de famille. Si, par la suite, la représentation du clergé fut plus nombreuse, ce sont les laïques eux-mêmes qui l'ont voulue ainsi et non pas le clergé qui l'a imposée. Avec ou sans représentation, la collaboration du clergé a été non seulement indispensable mais toujours généreuse.

L'on peut dire qu'il y a 50 ans, à ce moment même, l'esprit de Vatican II existait déjà chez nous, au Manitoba. Les laïques avaient pris en main leur propre destinée dans un esprit de franche collaboration et pleinement soutenus par leurs prêtres.

Depuis au-delà d'un an, un certain groupe s'est appliqué à faire accroire à nos gens que l'Association d'Education était conduite par le clergé, que cette domination était devenue une sorte d'étranglement pour les laïques en quête d'action et de progrès.

Ce n'est pas le temps de répondre à ces accusations. Il suffit de dire que la prudence la plus élémentaire exige de bien se renseigner avant de s'aventurer d'une façon aussi catégorique. L'esprit scientifique est exigeant et n'accepte comme vrais seulement les faits qui ont été justement contrôlés. Les suppositions gratuites ne sont pas acceptables pas plus dans le cas de l'Association d'Education que dans les disciplines scientifiques, à moins que l'on cherche plutôt à nourrir certains points de vue.

La pornographie

La vente de la littérature obscène aux Etats-Unis se chiffre à $3,000,000,000 par année. A noter que ce commerce lucratif est toujours à la hausse. Cette même tendance apparaît en France, en Angleterre, en Europe, au Canada et un peu partout dans le monde entier.

L'appât facile du gain attire à ce genre d'entreprise, des gens sans scrupule et sans conscience. Comme les jeunes subissent facilement l'influence néfaste d'une telle littérature perverse, ils deviennent aisément la pâture de ces vautours et forment une clientèle régulière, de plus en plus nombreuse.

Ces corrupteurs voraces des jeunes et des adultes se servent de tous les moyens modernes qu'offrent les techniques de diffusion: films, photos, gravures, diapositives, livres de poche, périodiques, journaux de petit format. Leur influence se fait sentir au cinéma et à la télévision, sans compter les autres milieux.

En face de cet envahissement sordide, les parents et des associations religieuses, de plus en plus nombreuses à travers les Etats-Unis et le Canada, s'organisent, de leur côté, pour combattre ce cancer social. La société se doit de mettre à la raison ces assassins publics et de rendre complètement illégal ce genre de corruption massive, en forçant les autorités à modifier les lois de telle sorte qu'elles soient véritablement étanches et effectives et non plus une espèce d'échappatoire pour ces vauriens.

Raymond BERNIER.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Déjeuner père-fils

C'est le dimanche 6 mars, en l'église du Précieux-Sang, 200, avenue Kenny, à 8 h. 45, qu'aura lieu notre prochain déjeuner-communion. Puisque c'est un déjeuner "père-fils", les frères sont priés de s'y rendre nombreux, accompagnés d'un fils... ou bien entendu... d'un neveu.

Les organisateurs comptent faire un succès de ce deuxième déjeuner de l'année et ont invité un conférencier pour adresser la parole aux jeunes. A dimanche donc!

Le 7 mars

A cette assemblée, nous aurons la visite des frères G. Karr, député d'Etat, et Emile Ste-Marie, député de district. Le grand chevalier fait donc appel à tous les membres du Conseil de se rendre sans faute, à 8 h., à notre local habituel.

Les billets du grand tirage seront reçus (au complet — vendus ou non) par le frère J.-L. Jubinville à cette même occasion.

Mi-carême

Les billets pour la soirée du 18 mars sont en circulation. Vous n'avez qu'à vous adresser au frère Henri Lécuyer ou à un membre de son comité.

Nos malades

Nous avons appris qu'un de nos frères de La Salle avait été hospitalisé dernièrement et qu'il était retourné à la maison. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

Qu'est-il arrivé à notre Bistouri? A-t-il été victime du catarrhe nasobronchique qui court dernièrement? Nous attendons fiévreusement des nouvelles de notre confrère.

RIGOLETTO.

"De notre mieux"

Meute Provencher

La sizaine gagnante à la réunion du 17 février fut celle des Gris: Marc Fitzmaurice, sizenier, Ronald Rougeau, second, Sylvain Aubry et Paul Guyot.

"Le louveteau ouvre ses yeux et ses oreilles". Ayant bien ouvert leurs yeux et leurs oreilles, les Noirs furent la sizaine gagnante à la réunion du 24 février. Cette sizaine comprend: Jean-Marc Roy, sizenier, Julien Allard, Daniel Aubry, Léonard Osomoto et Jacques Pelletier.

Pour le concours de dessins, j'ai oublié de mentionner que Ralph Guppy avait remporté le quatrième prix. Yap! yap! yap! yaou!

Meute Taché

Les sizeniers, à qui on avait confié la charge de diriger le chant, le jeu et la technique de la réunion, ont dû montrer beaucoup d'habileté et d'effort.

Les nouveaux louveteaux ont fort bien aimé la technique qui comprenait la sémaphore, quelque chose de nouveau pour eux. Bravo les gars! Ceci indique beaucoup d'encouragements.

Prompt rétablissement à nos petits loups malades. Espérons que vous serez avec nous prochainement.

Meute Langevin

Nous voulons féliciter Roger Harel pour avoir obtenu sa première étoile. Yay! yap! yap! yaou!

Tous les loups, qui envisagent la deuxième étoile pour quelque temps, se sont donnés tout entier à la sémaphore.

Nos novices, Alain Duval, Denis Duval, Alain Rouillard, Daniel Sanche et Claude Tavara, se préparent ardemment à passer les épreuves de "Patte-tendre" afin de pouvoir faire leur promesse le plus tôt possible.

Nous voulons féliciter tous les loups pour leur bonne conduite au ralliement, ainsi qu'au déjeuner-communion.

Nous remercions tous les parents qui sont venus nous donner leur appui au grand ralliement.

Meute Précieux-Sang

Nous tenons à féliciter Denis Daudet, Charles Gagnon et Claude Hébert, qui se voyaient décerner, au grand ralliement, les 1er, 3e et 4e prix du concours inter-meute. Yay! yap! yap! yaou!

Cheftaine Marthe Robin, qui fit sa promesse scoute le 16 février au local Précieux-Sang, sera maintenant connue à la meute sous le nom de Bagheera.

Déjeuner-communion

Le 27 février, environ 125 scouts et louveteaux assistaient à un déjeuner-communion tenu à la salle Jubinville.

Au cours de ce déjeuner-communion, une plaque-souvenir fut offerte au chef Gabriel Dufault, maintenant d'Edmonton, et un trophée-souvenir, à cheftaine Yvette Laurencelle, de St-Boniface, pour les nombreuses années de services rendus au mouvement.

Des circonstances ne permettant pas aux deux méritants d'être présents, M. Alphonse Dufault voulut bien accepter la plaque-souvenir au nom de son fils, et la commissaire Marie-Jeanne Marion, à la branche louvetisme, accepta le trophée au nom de Mlle Laurencelle. M. A. Proteau, président du comité des parents scouts, fit les deux présentations.

Nous tenons à remercier sincèrement le comité des parents scouts pour le succès de ce déjeuner-communion.

Bonne chasse!

Scouts et Louveteaux de St-Boniface.

Au fil des jours . . .

La vie au Petit Séminaire de St-Boniface

Cher ami lecteur,

Il ne faudrait pas penser que le froid avait engourdi la "plume" ou l'inspiration du chroniqueur. Au contraire, un mois chargé d'événements et d'activités vient de s'écrouler au Petit Séminaire! Oui, je dis bien: s'écrouler... Comme on peut s'écrouler en dévalant les abords de la "Seine" sur nos ex-rutilants tobbogans neufs. Alors on se relève quelque peu courbaturé, on s'ébroue dans la neige, mais rien ne va plus... La pente paraît plus haute, le souffle plus court, les membres plus raides. Fort heureusement la "touche" magique de l'infirmier saura délicatement masser les "parties" endolories.

Activités sportives

Ce fut un mois néfaste pour nos joueurs de hockey.

D'abord éclatante revanche du St-Norbert (renforci, dit-on) qui fait mordre la poussière au P.S. 1 sur notre propre patinoire. Pour venger l'honneur, et redorer le blason d'un club invincible, on attend de pied-ferme ce dimanche 13 février... En effet, au programme de notre "Journée de Glace", s'incrivent trois joutes de hockey.

La première en importance, celle qui oppose nos forces les plus prometteuses à celles du Grand Séminaire, n'est pas sans causer quelque frousse secrète à l'entraîneur. Mais sans doute inspirés par la présence de leurs parents, ce n'est que de peine et de misère que nos joueurs se laissent arracher la victoire à la toute dernière minute.

L'exemple entraîne... C'est sûrement le motif qui paralysa nos francs-tireurs du P.S. 3 et qui laissa le Juniorat lui ravir les honneurs de la deuxième joute. Mais l'humiliation n'avait pas atteint son comble; le clou de la journée: une partie "pères contre fils". Nos jeunes riaient dans leur barbe (ou celle qu'ils voudraient avoir) ne pensant "faire qu'une bouchée" de leur "paternel"... Mais hélas, on n'a plus les "vieux" qu'on avait... et là encore l'expérience, l'âge, et il faut le dire, la science ont triomphé. Inclinons-nous...

Mais là où vraiment les jeunes ont eu le dessus, ce fut dans le domaine du "bruit artistique". Grâce à une batterie dénichée, on ne sait où, grâce à quelques gratteurs de guitare et quelques voix pas trop brisées, les parents ont pu se rendre compte des ressources et des qualités sonores, vocales... et de la résistance du tympan de leurs fils au... tapage organisé. Enfin ne vit-on pas au siècle de la "boîte à chansons"?

Vie artistique

Le Ciné-club a présenté ce mois-ci "Father Brown, détective". Comme toujours avec les invités, la discussion a suivi la projection du film. Le goûter ne venant pas nécessairement clore les bouches... et le débat.

Et puis survint un événement étrange, pour ne pas dire capital. Le chroniqueur est perplexe en insérant ce " fait" dans la colonne des activités artistiques. Toujours est-il qu'un beau soir, nos Versificateurs nous arrivent affublés d'une espèce de "caluron", d'autres (les épiscopables) diront d'une calotte. Imaginez! Malgré les objurgations angoissées de notre bon Père infirmier, nos élèves vont — c'est la mode — nu-tête à l'extérieur. Or, pendant une couple de jours, le dit chapeau ne quitta point le couvre-chef de ces messieurs. On prétend même qu'il servit de bonnet de nuit à quelques-uns. Un élémentaire — la valeur n'attend pas le nombre des années — émit sagement l'opinion que ce chapeau servait d'indice pour indiquer où se trouvait la tête de ses confrères, au cas où l'on aurait pu se méprendre. Enfin, cette "maladie du chapeau", dernier étage de la coquetterie, soulier du cerveau (Béart) a disparu sans faire trop de ravage.

Vie religieuse

Tout ce qui précède ne révèle-t-il pas que nos jeunes, malgré le temps liturgique pénitentiel, n'ont pas ajusté leur "face de Carême". La joie, même dans la pénitence, n'est-elle pas signe d'amour véritable? Une religion aérée, bien comprise, un redressement personnel axé sur la personne du Christ entraîne à la générosité. Voilà ce qu'a exploité la cérémonie para-liturgique, précédant la messe des Cendres, pendant que le célébrant faisait brûler devant nous les rameaux bénits de l'an dernier. Tous ces signes sont éloquents...

Divers

Le Comité des Parents a convoqué une assemblée générale pour le dimanche 27 février; l'exécutif a chargé le "chroniqueur" de faire paraître un communiqué dans "La Liberté et le Patriote" de la semaine prochaine. Ce qui sera...

Décès

M. EDMOUR MOREAU

Le lundi 21 février est décédé à l'hôpital Princess Elizabeth, M. Edmour Moreau, du 62, rue Isabel, à Winnipeg. Il était âgé de 61 ans. Le service funèbre eut lieu en l'église St-Emile, le jeudi suivant, et l'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

M. Moreau naquit à Notre-Dame-de-Lourdes. Lui survivent: une soeur, Mme P. Edkins, de St-Vital; cinq frères, Léo, Roland, Elzéar, Amédée et Hervé.

LA CRISE DANS LE MONDE MODERNE



Dr Vanier

Une conférence publique en anglais par Le docteur JEAN VANIER de Trosly-Breuil, France

Auditorium de l'Académie Ste-Marie
le samedi 12 mars 1966
8 heures p.m.
BILLETS $1.00 PAR PERSONNE

Billets en vente à Librairie Lumen — Téléphoner à GL 2-3031 ou 9 h. a.m. — 5 h. p.m. lundi — vendredi

Sous le patronage de l'amicale du Club Newman du Manitoba.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Lundi soir 28 février eut lieu la réunion régulière du conseil de la ville de St-Boniface.

Dans la correspondance lue par le greffier, on relève que le Club Sertoma donnera un grand spectacle de feux d'artifice au stade de Winnipeg et qu'une partie des bénéfices sera offerte à l'hôpital Taché.

Le Centre St-Louis invite le conseil à assister à l'ouverture officielle de leur salle, le dimanche 6 mars. S. H. le maire Guay présidera, et Mgr Baudoux en fera la bénédiction.

M. Armand Latreille, jeune et dynamique gérant de la Banque Royale à St-Boniface, rue Provencher, annonce son départ pour Ottawa. Il remercie le conseil qui lui a accordé sa confiance durant ses quatre années comme gérant, et exprime l'espoir que la ville continuera à favoriser son successeur.

Jeudi 3 mars, réunion à St-Vital pour étudier la possibilité d'un terrain commun de vidanges pour les villes et municipalités du côté est de la rivière Rouge.

Les autorités d'Assiniboia Downs avisent que le 13 juillet a été désigné comme Journée de St-Boniface, et espèrent que le maire et Mme Guay les honoreront en décorant le jockey gagnant. Ils invitent aussi les membres du conseil à s'y rendre.

L'hon. Roger Teillet remercie le conseil pour l'expression de sympathie lors du décès de son frère Héliodore.

Mme Pauline Boutal et Mme Jean-Marie Huot, ayant au préalable envoyé une lettre avec esquisse au conseil, se présentèrent en délégation pour demander au conseil de vouloir bien considérer à sauvegarder l'aspect paisible et champêtre de la partie nord du parc Provencher, tout en y permettant la construction du Centre Culturel de St-Boniface. Mme Huot se fit la porte-parole de la délégation et présenta d'une manière claire et précise l'espoir de beaucoup de citoyens de St-Boniface de conserver cette oasis de fraicheur où nos citoyens peuvent jouir d'un peu de calme et entendre le chant joyeux des oiseaux, tout en se réjouissant qu'un cadre aussi magnifique entoure le Centre Culturel. Mme Huot brossa un tableau évocateur de la beauté que pourrait créer un artiste paysagiste en plaçant le Centre Culturel au centre même du terrain, et d'une allée bordée de fleurs avec fontaine et monuments, si possible, afin de donner au boulevard Provencher, face au Centre Civique, un aspect de grande dignité, tout en conservant le charme champêtre du parc. M. le maire demanda s'il y aurait alors place pour les activités sportives réclamées par d'autres groupes. Puis il remercia la délégation pour l'intérêt manifesté pour l'embellissement et l'enrichissement culturels de la ville. Le conseil vota plus tard de remettre ces suggestions à la commission des parcs qui étudiera les demande faites pour l'utilisation du parc Provencher.

M. Rogers, avocat distingué de Toronto, se présenta devant le conseil, au nom des industries Hand Chemical et Dominion Fireworks Co., pour demander à la ville de rescindre son règlement qui défend la vente de pétards et feux d'artifice et d'en voter un autre où une distinction bien nette serait faite entre pétards et feux d'artifice. Il concède que les pétards ont pu être la cause de plusieurs accidents regrettables, mais dit que les feux d'artifice ne présentent pas de danger et rehausse la beauté de nos grandes fêtes nationales. Il présenta un mémoire très fouillé où il explique les mesures prises ailleurs au Canada pour contrôler la vente en la limitant à certaines périodes de l'année. Ce mémoire est un modèle de bon français.

L'échevin McLean, se portant à la défense des droits de l'individu dans son domaine, dit que sa fête anniversaire est le 24 mai et qu'il aimerait voir celui qui l'empêcherait de fêter avec des feux de joie. Il suggéra donc un amendement au règlement projeté qui voudrait que tout groupe ou association désirant donner un spectacle public aurait à obtenir une permission du chef des pompiers, afin que ces spectacles soient sous contrôle efficace.

M. le maire dit que nous devrions aussi nous inquiéter des individus qui se servent de feux d'artifice chez eux, afin que soient prévenus tous les accidents possibles.

Le conseil renvoya cette question au comité de législation, ainsi que le règlement proposé.

L'échevin Softley proposa que les échevins McGurran, St-Hilaire, Turner et Couture soient les délégués au congrès des maires et municipalités qui se tiendra à Victoria au début de juin. M. le maire, qui est aussi membres de l'exécutif, y sera accompagné du greffier.

L'échevin Couture donna un rapport de la conférence tenue à Edmonton dernièrement sur les questions qui affectent le personnel: questions de relations industrielles, comparaison entre la situation aux Etats-Unis et au Canada. Il en rapporte un nombre important de rapports des discussions qui y eurent lieu.

L'échevin McLean rapporte que le Carnaval de Winakwa a été un succès et que le conseil a été déclaré vainqueur de la partie de ballon-balai.

Le conseil désigna les échevins Hart et Softley ainsi que M. le maire et le trésorier pour faire partie du comité des prévisions budgétaires.

L'échevin Lonergan proposa que des fleurs soient envoyées à l'ex-échevin Guilbault qui a été frappé d'une crise cardiaque. Il se remet de sa maladie à l'hôpital de St-Pierre.

L'échevin Hart a été choisi comme maire suppléant pour les mois de mars et avril.

Si votre chien est bien élevé, vous n'aurez pas à lui lire l'annonce qui paraît dans La Liberté et le Patriote et qui concerne la conduite des chiens lorsqu'ils sont en public. Sinon, vous devriez la lire vous-même, puisqu'il pourrait vous en coûter $50 d'amende.

A lundi prochain.

Washington approuve les efforts canadiens au sujet du Vietnam

WASHINGTON — M. Paul Martin a déclaré que le secrétaire d'Etat Dean Rusk a approuvé l'idée avancée par le gouvernement canadien que la Commission internationale de contrôle de l'armistice en Indochine a un rôle à jouer pour rechercher les bases ou les moyens d'un règlement pacifique du conflit vietnamien.

Le ministre canadien des Affaires extérieures a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse, à l'issue de ses entretiens avec M. Dean Rusk. M. Martin s'était d'abord entretenu avec le secrétaire général de l'ONU, U. Thant, ainsi qu'avec l'ambassadeur américain Arthur Goldberg.

Au cours de sa conférence de presse, M. Martin a indiqué qu'il a exposé à M. Rusk le rôle que, selon son gouvernement, la commission pourrait jouer. Ce rôle est essentiellement exploratoire, a-t-il dit. Il s'agirait d'explorer avec les parties intéressées au conflit toutes les voies qui pourraient aboutir à la paix. Il a ajouté que des contacts ont été pris avec la Pologne et l'Inde, partenaires du Canada au sein de la commission, et qu'il espère que ces deux pays se joindront aux efforts canadiens.

Le ministre a souligné que la décision américaine de soumettre le problème vietnamien aux Nations unies est utile, mais qu'il faut reconnaitre qu'il y a limites à ce que le Conseil de sécurité peut faire. La Commission intenationale de contrôle peut jouer un rôle important pour combler le fossé qui existe entre les Nations unies et les participants de la conférence de Genève qui ne sont pas membres de l'Organisation.

Plus de 2,500 bouteilles de sang sont nécessaires chaque jour dans les hôpitaux à travers le Canada.



Dans cette photo prise à l'occasion de l'ouverture de la Semaine Guide, à St-Boniface, on voit, de gauche à droite, 1ère rangée: Lynne Fillion, Monique Calvez et Gisèle Verrier; 2e rangée: Gisèle Aquin, Marie-France Giasson, Marcelle Tétreault, Gisèle Saurette, Paulette Raineault, Gisèle Daneault, Yolande Fiola, Gisèle Petit et Alice Bérubé; 3e rangée: Marie-Stella Boulet, Suzanne Therrien, Simone Chaput, Louise Duguay et Jacqueline Fortier.

Les équipes de foyers organisent une rencontre le dimanche 13 mars

Les équipes de foyers, selon leurs possibilités et leurs désirs, groupent des couples qui veulent découvrir ensemble les éléments positifs de la vie à deux: valoriser l'amour humain et découvrir les richesses contenues dans le sacrement de mariage. Il y a présentement, à St-Boniface et à la campagne, cinquante couples qui se rencontrent régulièrement. Ils discutent de questions de vie conjugale, familiale, etc. Ils échangent des idées et ils cherchent des solutions en vue de leur épanouissement humain et chrétien.

Pour les couples qui seraient intéressés à se familiariser avec la formule des équipes-foyers, nous vous invitons chaleureusement à une rencontre qui aura lieu:

Date: le dimanche 13 mars 1966.

Endroit: à l'école secondaire de St-Norbert.

Heure: à 8 h. 30 du soir.

Entrée: 50c par couple.

A cette soirée, vous rencontrerez des couples faisant déjà partie d'équipes et d'autres désirant en former. Nous vous attendons...

Communiqué E.-F.

St-Eugène

Réunion de l'A.P.M

C'est le lundi 21 février qu'avait lieu la deuxième réunion mensuelle de l'année de l'Association de Parents et Maitres. M. R. Lavigne, président, souhaita la bienvenue aux parents et maitres, puis suivit la lecture du rapport de la secrétaire, Mme H. Nault. M. Lavigne annonça ensuite que le conférencier de l'occasion, M. L. Desjardins, membre de la législature provinciale et coparoissien, arriverait un peu plus tard et, dans l'attente, a su intéresser l'assistance en lui faisant connaitre le fonctionnement d'un syndicat.

Subséquemment, l'assemblée accueillit M. Desjardins avec des applaudissements, tous très désireux d'entendre parler ce personnage de principes, imbu de patriotisme et de sincérité. M. Desjardins débuta sa causerie en énumérant les événements qui ont amené les changements à la politique de nos jours. Il a appuyé fortement sur le devoir de s'intéresser à la politique et l'importance de prendre une part active dans la gérance des affaires publiques, si nous voulons exercer ou obtenir nos droits. M. Desjardins invita ensuite l'assemblée à poser des questions auxquelles il sut répondre avec éloquence.

M. L. Beaupré remercia M. L. Desjardins d'avoir bien voulu venir éclairer l'assemblée du rôle important de la politique, malgré son programme si rempli. Pour terminer l'assemblée, M. Lavigne invita tout le groupe à un goûter.

Partie de cartes

La prochaine partie de cartes aura lieu le dimanche 13 mars, à 8 h. 30 p.m., dans la salle St-Eugène. Les paroissiens apprécient tous les amis de St-Eugène qui viennent se joindre à eux à l'occasion de ces soirées de plaisir et espèrent les revoir le 13 mars prochain.

Sainte-Marie

J.E.C.

Le vendredi 25 février à l'occasion de la clôture de la semaine étudiante à Ste-Marie, les élèves et les institutrices invitèrent les parents de la 7e année à venir participer à une soirée de liturgie, discussion et récréation comprises. Un magnifique goûter fut servi à la fin par les élèves. Ce fut une rencontre réaliste et profitable à tout point de vue. Le mot d'ordre adopté devra porter des fruits de collaboration: "Travaillons ensemble pour une vie plus belle". Continuez, jeunes de Ste-Marie.

L.F.C.

L'exécutif se réunira le mercredi 9 mars, à 8 heures.

Rénovation

Les syndics sont en train de soumettre un plan pour une modification du sanctuaire adaptée à la nouvelle liturgie.

Naissances

A M. et Mme P. Grenier est née le 9 janvier une fille, Jacqueline.

A M. et Mme W. Durant, un fils, Derek, né le 5 janvier.

A M. et Mme A. Boucher, un fils, Paul, né le 14 janvier.

A M. et Mme L. Joyal est née le 10 février, une fille, Renée. Bienvenue à ces nouveaux paroissiens et félicitations aux parents.

Malade

On offre des voeux et prières pour le retour à la santé de M. Louis Chevrier.

Caisse Populaire

Les nouvelles heures de la Caisse Populaire sont comme suit: mercredi, 4 à 6 h., jeudi, 4 à 7 h., et vendredi, 4 à 6 h. Mme A. Danis en est la gérante, au numéro 97, avenue Guay.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Congélation en profondeur

Il y a peine deux hivers de cela! Les sages du temps affirmaient avec gravité le fait indiscutable que la température hivernale s'adoucissait au Manitoba. Les plus optimistes rêvaient à la culture prochaine du bananier. Oui-là! Notre récolte de bananes en janvier et février dut s'accommoder de glaçons-bananes qui nous croissaient au bout du nez.

Et tout cela pour expliquer l'absence prolongée de Bistouri en ces colonnes. N'empêche que malgré tout Provencher allait de l'avant sous l'habile direction de notre nouveau Grand Chevalier, frère Léon Labelle. A part les assemblées régulières, un bon contingent de membres s'acheminait vers Ste-Agathe, le 12 février dernier. Histoire de célébrer dignement le samedi gras. Comme toujours, accueil chaleureux de la part de nos confrères de Ste-Agathe. La mémoire de frère LeClaire faisait défaut quant à certains détails, surtout de la fin de la soirée. "Tout de même, disait-il, l'on s'est amusé comme des bossus".

Visiteur

A l'assemblée du 24 février, nous avions le plaisir de saluer la présence du député de district, frère Emile Ste-Marie. Il eut l'amabilité de nous féliciter au sujet de la belle tenue de nos assemblées. Oui, on suit toujours le protocole à la lettre à Provencher. Il entendit également le "biscuit" bien mérité du frère Pazdor à l'adresse de Bistouri. Sur cela le frère Labelle dut plaider ignorance au sujet de l'identité du coupable. Et cela se comprend.

A venir

Le 14 mars aura lieu le bonspiel d'Etat. Nous y aurons une équipe, une fameuse, de dire l'ex-grand député Lebrun.

Le 25 mars aura lieu une grande soirée au gymnase du Juniorat de St-Boniface, sous les auspices du Conseil St-Boniface. Il s'y passera de l'important. Qui gagnera le $5,000?

Le 27 mars, il y aura initiation au Conseil St-Boniface. Nous y aurons plusieurs candiats.

Dons

Le frère Gagnon sollicite un petit cadeau pour le Cercle des Jeunes du Sacré-Coeur. Accordé. C'est un bon placement pour l'avenir.

L'on accorde également le prix d'une annonce pour le cahier de recettes que feront circuler les Dames de Ste-Anne.

Félicitations

Félicitations au frère Caron et à son équipe (frères Chartier, Aubry et E. Dorge) qui ont rapporté le trophée par excellence au cours du bonspiel de curling organisée par les sous-conseils de St-Adolphe et Ste-Agathe. Il ne faut pas oublier l'équipe Deslauriers (Pierson, LeClaire et Latourelle) qui rapportait le premier prix de la deuxième compétition. Bon courage aux équipes qui ont peut-être travaillé beaucoup plus fort, mais avaient la malchance de leur côté... N'est-ce pas Henri- et Emmanuel?

Ceci était le premier bonspiel organisé auquel onze équipes ont participé en répondant à l'appel. Malheureusement l'équipe d'Otterburne a dû renoncer au concours, à la suite d'une tragédie qui se produisit la veille. A l'année prochaine! Le fameux trophée du Conseil reviendra à tous les ans, qui l'enlèvera au frère Caron?

Carême

Mot du chapelain, le R. P. H. de Palma, O.S.M.: même si l'Eglise élargit les règles du carême, le principe de la pénitence individuelle demeure inflexible. Soyons indulgents pour les manies et travers du prochain. Exemple: "Si l'odeur du cigare vous offusque, n'en dites rien". Sur cela, notre Frank, entouré d'un tourbillon de fumée émanant d'un énorme cigare de parenté douteuse, s'en débarrassa rapidement. Hilarité générale. Cet Hubert, tout de même, quel pince-sans-rire!

Et sur cela, au plaisir de vous revoir, tant aux assemblées régulières qu'aux activités mentionnées plus haut.

BISTOURI.

Intentions du mois

Intention générale du mois de mars: L'estime de la pauvreté chrétienne. Intention missionnaire: La lutte des chrétiens contre la pauvreté en Asie.

L'assemblée de la L.F.C. à St-Boniface

La dernière assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques ~~eut lieu le~~ mardi soir 22 février et fut des plus intéressantes. Le conférencier invité, le R. P. L. Rostaing, S.J., du Collège de St-Boniface, donna une causerie sur "Les équipes de Foyer". Les dames ont pu vraiment constater les avantages de telles équipes pour le foyer lui-même qui en bénéficie tout d'abord, et ensuite pour la paroisse et toute la communauté.

La Ligue mettra très prochainement en vente des "passeports" de l'Expo '67, et pour ceux qui pourraient y être intéressés, voici une invitation spéciale pour le dimanche 7 mars au Cercle Ouvrier. A cette soirée, l'hon. juge A. Monnin présentera et expliquera une centaine de diapositives sur l'Expo, fera des commentaires et fournira des renseignements pour ceux qui projettent un voyage à Montréal en 1967.

Le trio Foerster aux JMC

Le programme de la saison 1965-66 des Jeunesses Musicales de St-Boniface aura été des plus variés. D'abord une harpiste et un flûtiste — deux instruments assez rarement entendus en concert, surtout ensemble — ensuite un pianiste, puis une chorale et, pour terminer, un trio instrumental.

C'est le Trio Foerster, de Prague, qui donnera le dernier concert de la série, le lundi 14 mars, à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface. Ce trio est composé du violoniste Frantisek Pospisil, du pianiste Ales Bilek et du violoncelliste Vaclav Jirovek. Comme on le voit, il s'agit de ce qu'on est convenu d'appeler un trio à clavier, pour le différencier du trio composé seulement d'instruments à cordes. C'est une formation musicale particulièrement heureuse: le piano, instrument complet en lui-même, le violon et le violoncelle, tous deux instruments mélodiques par excellence. On peut dire qu'ils forment vraiment à eux trois un orchestre en miniature et c'est l'une des formes de musique de chambre qui a le plus inspiré les grands maitres depuis le 18e siècle.

La saison 1965-66 promet donc de se terminer en beauté pour les JMC de St-Boniface qui ne manqueront pas d'assister à ce concert le lundi 14 mars, à 8 h., à l'Institut Collégial St-Joseph.

Une cinémathèque au Consulat de France

Depuis le mois de janvier a été créée au Consulat de France une cinémathèque qui compte actuellement quarante films. D'ici la fin de l'année, elle disposera d'un fonds de plus de cent courts et longs métrages.

Les organismes ou institutions désirant emprunter ces films sont priés de se mettre en rapport avec le Consulat, 40 Westgate, Winnipeg 1 (téléphone: SP 4-4825).

Les missions et les oeuvres de charité en Rhodésie

SALISBURY (CCC) — Les oeuvres de charité et l'enseignement dans les missions risquent d'être gravement atteints par les sanctions économiques que la Grande-Bretagne a instaurées contre la Rhodésie, à la suite de la déclaration unilatérale d'indépendance de ce pays par la minorité blanche.

Un membre catholique du parlement rhodésien a récemment interpellé M. Cledwyn Hughes, ministre chargé des relations avec le Commonwealth, à ce sujet, demandant que le gouvernement procède à une révision de son attitude envers l'enseignement dans les missions et envers les oeuvres de charité.

Le Ministre a répondu que ni cet enseignement ni les oeuvres de charité n'auraient à subir des mesures d'ordre économique. Cependant, à l'heure actuelle, les sommes remises aux missionnaires ne peuvent atteindre que 75 p. cent du montant de celles versées au cours de l'année 1965. Les dons en nature ne peuvent pas dépasser le montant de 250 livres.

Les protestations ont été d'autant plus vives, du fait que l'aide octroyée par la métropole l'année dernière, fut à cette époque déjà jugée comme étant nettement insuffisante.

Première mondiale au M.T.C.

La première représentation de la pièce de théâtre de William Kinsolving, "Nicholas Romanov" aura lieu au "Manitoba Theatre Centre" de Winnipeg mercredi prochain, 9 mars. La pièce, qui est dirigée par Michael Langham, restera à l'affiche jusqu'au samedi 26 mars. Cette même pièce sera présentée cet été au théâtre de Stratford Avon dans le cadre du festival shakespearien.

Le budget de cette production théâtrale du Manitoba Theatre Centre s'élève à $70,000, une somme plus élevée que le budget de la première saison du M.T.C. en 1958-1959.

Trente-cinq acteurs et actrices font partie de la troupe. Le rôle du dernier czar de Russie sera interprété par William Hutt, une étoile de la scène à Londres, New York et au Festival de Stratford. Les autres grands rôles seront tenus par Frances Hyland, que l'on a vue dans celui d'Ariel dans "la Tempête", et par Leo Ciceri, le "Prospero" de la pièce de Shakespeare.

La musique est de Louis Applebaum, chef d'orchestre et compositeur de renommée internationale.

Petite Note

Remerciements

Les enfants de Mme Delphine Rivard désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur mère, soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux funérailles et aux prières. Un merci spécial aux religieuses et au personnel de la résidence Ste-Thérèse d'Otterburne pour les bons soins donnés à leur mère.

Dames Libérales de St-Boniface

Il y aura une réunion de l'Association des Dames Libérales de St-Boniface le mardi 8 mars, à 8 h. 30 p.m., chez Mlle Charlotte Meunier, no 212 La Tour Eiffel, 291, rue Goulet, St-Boniface.

Mme J. Gurzon Harvey, présidente des Dames Libérales du Manitoba, sera l'invitée d'honneur; elle parlera du rôle politique de la femme d'aujourd'hui.



Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

L'Heure du concert présente Jean-Pierre Rampal

Le jeudi 3 mars, à 10 h. du soir, le réseau français de télévision présentera un concert donné par l'Orchestre de chambre McGill, le 29 novembre dernier, en la salle de bal de l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, à Montréal.

Ce concert fut enregistré par le regretté Pierre Mercure pour les auditeurs de l'"Heure du concert". Au programme figurent deux concertos pour flûte et orchestre de Mozart, le "Concerto en ré majeur", K. 314, et le "Concerto en sol majeur", K. 313.

Le soliste invité est le célèbre flûtiste français, Jean-Pierre Rampal, considéré de nos jours comme le plus grand virtuose de la flûte, comme l'équivalent pour son instrument d'un Casals pour le violoncelle ou d'un Segovia pour la guitare.

Au cours de l'émission, nous entendrons une brève interview d'Henri Bergeron avec Jean-P. Rampal.

De nombreux invités à "Femme d'aujourd'hui"

A l'émission "Femme d'aujourd'hui" du vendredi 4 mars, la réalisatrice Madeleine Marois a invité MM. Arthur Tremblay, sous-ministre de l'Education du Québec; Ovila Fortier, fondateur de l'Institut national de coupe des viandes; Mme Rachel Pilon, de l'Association des consommateurs canadiens; Mlle Marie Choquet, agent de liaison à l'Expo 67, ainsi que le chanteur Claude Gauthier.

M. A. Tremblay aura l'occasion de parler de la réforme scolaire et d'apporter quelques éclaircissements aux problèmes que posent aux familles certains aspects de ce nouveau régime.

Avec M. Fortier, les téléspectateurs apprendront comment se dépèce un quartier de viande de boeuf et à quelles fins ces divers morceaux peuvent servir.

Mme Pilon parlera de l'art d'acheter dans les magasins, tandis que Mlle Choquet, grâce à des diapositives et à une carte de l'emplacement de l'Expo, invitera les téléspectateurs à visiter l'Expo 67.

Quant à Claude Gauthier, il mettra tout son talent à charmer ces dames par quelques-unes de ses plus belles chansons. Les animateurs seront: Lizette Gervais et Yoland Guérard.

"Du côté de Québec" avec Aglaé et Jacques Blanchet

Vous faites du ski?... Du vrai, sur les côtes, ou peut-être le préférez-vous installé douillettement dans un chalet bien chauffé, les pieds contre la cheminée, pipe ou cigarette à la bouche? Quel que soit le cas, l'émission "Du côté de Québec" du vendredi 4 mars, à 8 h., vous invitera à passer une fort agréable demi-heure sous le signe du ski de chalet.

Pour vous divertir, deux populaires artistes: Aglaé et Jacques Blanchet. Comme, au moment de l'émission, la Vieille Capitale était plongée en plein carnaval, on peut prévoir que "Du côté de Québec" sera une émission pleine d'entrain et de joie de vivre.

"Votre choix" reçoit des amis de la pétanque

A l'émission "Votre choix" du samedi 5 mars, la réalisatrice Lisette LeRoyer nous transportera en plein milieu médidional, chez les amis de la pétanque.

Deux populaires méridionaux de Montréal, Jean Rafa et Clairette, dirigeront deux équipes dans une enthousiaste partie de pétanque, dont l'enjeu sera le "déshonneur" d'embrasser une "Fanny".

Au cours de cette émission, le jeune chanteur-compositeur Jean-Marc interprétera deux chansons inédites et il invitera les participants à entonner avec lui quelques vieux refrains du pays du soleil que composa Vincent Scotto, auteur de tant de chansonnettes et d'opérettes.

Votre choix est une émission diffusée au Canal 3, à 10 h. p.m.

Doris Lussier invite le public à "La Poule"

A l'occasion de la quinzaine de la télévision, l'animateur de la "Poule aux oeufs d'or", le pétillant Doris Lussier, a ajusté le tir de ses questions sur un terrain parsemé d'obstacles. Gare à ceux et à celles qui ont mauvaise mémoire ou qui ne sont pas très physionomistes!

Les invités de Doris Lussier devront répondre à des questions portant sur les thèmes et les vedettes des principales émissions de Radio-Canada. Parions que le brave animateur de la "Poule aux oeufs d'or" saura aider ceux qui confondent Jacques Normand et Roger Baulu ou qui prennent le Père Gédéon pour un représentant de brasserie. L'émission gardera néanmoins son principal attrait: d'alléchants prix.

Au "Téléthéâtre", "Le Canard sauvage"

Une pièce profondément humaine; une pièce où les résonances intérieures prennent souvent le pas sur l'action dramatique; une pièce en or pour la télévision: voilà "Le Canard sauvage" d'Henrik Ibsen, que Jean-Paul Fugère a réalisé pour le "Téléthéâtre" de Radio-Canada et qui sera présenté le dimanche 6 mars, à 9 h. p.m.

L'auteur, Ibsen, venait d'un milieu bourgeois, mais son père ayant été ruiné, il était un déclassé. L'ivrognerie l'a guetté; s'il y a échappé, c'est par beaucoup de rigueur, de raideur même.

Le personnage principal du "Canard sauvage", Hialmar, a lui aussi un père ruiné qui s'adonne à l'ivrognerie. Hialmar s'évade de la triste réalité dans des rêves tous aussi échevelés les uns que les autres: il deviendra un riche inventeur. Il ne sait pas encore ce qu'il inventera, mais un jour on parlera de lui. Sa femme, Gina, sera la veuve d'un grand homme.

La jeune Hedwige est l'enfant chérie de Hialmar, qui a reporté tous ses espoirs sur elle. Cependant, sa vue est faible et elle est menacée de cécité. Ce malheur est une occasion de plus pour Hialmar de s'apitoyer sur son sort.

Le personnage du père de Hialmar, le vieil Ekdal, est l'un des plus émouvants. Un peu "dérangé" par les malheurs qui se sont abattus sur lui, il abrite dans son grenier des volailles, du petit gibier, ainsi qu'un canard sauvage qui est un peu comme un vestige de sa vie passée. Il part régulièrement à la chasse... dans son grenier, d'où il rapporte la carcasse d'un poulet ou la dépouille d'un lièvre. Le canard sauvage sera la cause du drame final.

"'Le Canard sauvage' est une belle pièce; j'en ai découvert la grandeur en la travaillant, déclare Jean-Paul Fugère, le réalisateur. Pour la télévision, c'est Jean-Louis Roux, qui en a fait l'adaptation. Je considère qu'il a rejeuni la langue en lui enlevant ce que la traduction pouvait avoir de désuet. Il a fait là un très beau travail. A souligner également, la découverte d'une nouvelle comédienne: la jeune Monique Rioux, qui est intelligente, jolie et qui a beaucoup de talent."

La distribution comprend en outre: Guy Provost, Dyne Mousso, Jean Dalmain, Jean-Louis Roux et François Rozet.

Communiqué

La Société Radio-Canada a fait connaître aujourd'hui sa décision d'accroître la participation des artistes et des auteurs canadiens à la production de ses réseaux anglais au cours de la saison 1966-67.

En effet, la Société est disposée à verser, l'an prochain, $850,000 de cachets supplémentaires à cette fin, sans compter les sommes qu'elle aura affectées à la réalisation des émissions spéciales du centenaire.

A l'automne de 1965, Radio-Canada n'avait pu accéder à une demande de l'ACTRA visant la négociation de garanties de travail pour ses membres. Bien que ne pouvant prendre d'engagements contractuels sous ce rapport, la Société a admis l'insuffisance de la contribution des auteurs et des artistes canadiens, aux réseaux anglais. Elle s'est empressée de prendre les dispositions nécessaires pour remédier à cette situation dans la préparation de son horaire de 1966-67.

Thé-anniversaire

Le comité de publicité du thé, qui aura lieu le 6 mai à l'occasion du 50e anniversaire de l'école "King George V" au numéro 261, rue Youville, Norwood, invite tous les anciens élèves et professeurs intéressés au thé du jubilé d'or, à lui soumettre leur nom et adresse. Ce comité serait aussi intéressé à recueillir des faits, des photos et l'histoire de l'école. Adresser toute information à: M. L. Robinson, 214, rue Des Meurons, St-Boniface 6, Man.

Sainte-Famille

Carnaval

Cordiale invitation à tous à venir au Carnaval qui aura lieu le 5 mars à 7 h. 30 p.m. L'entrée est gratuite.

Si quelqu'un peut disposer de quelque chose pouvant servir à la vente d'objets usagés, qu'il veuille bien les apporter, soit à Mme Derhak, 587, rue Cusson; Mme Sankew, 582, rue Deniset; Mme Carlson, 561, rue Tremblay; Mme Kriski, 545, rue Ste-Catherine; Mme Prince, 783, rue Archibald; Mme Van Raes, 608, rue Gareau, ou à Mme Friesen, 594, rue Guilbault. Il y aura une loterie ayant un tourne-disque trois vitesses comme 1er prix, et le 2e, un panier de provisions; les billets sont de 10 cents chacun ou trois pour 25 cents.

Comme attractions il y aura du patinage de fantaisie, exposition d'ouvrages faits par les enfants, vente d'objets usagés, curling en souliers mous (mocassins) avec une boîte à confitures, de la danse sur la glace, et un comptoir de hot dogs et café.

Qu'on vienne en grand nombre passer une bonne veillée à ce grand carnaval et encourager les organisateurs, dames et messieurs, qui se sont dévoués à sa préparation. Bienvenue à tous. Personne ne regrettera d'y être venu.

Pour toute information, signalez CE3-6582.

Au poste CBWFT

JEUDI 3 MARS
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Roquet, belles oreilles
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Sextant
9.30—Défis nouveaux
10.00—L'Heure du concert
11.00—Cinéma: "Rumeur publique"

VENDREDI 4 MARS
3.45—Femmes d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Nos Frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Le Petit Garçon de l'ascenseur"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "A bout de souffle"

SAMEDI 5 MARS
2.15—Cours universitaires
4.30—Langue vivante
4.45—Don Quichotte
5.15—100 millions de jeunes
5.45—Tour de terre
6.15—Téléjournal
6.30—Aux quatre coins du monde
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage: "Tabor"
10.00—Votre choix
10.30—C'est écrit dans le ciel
10.45—Cinéma: "Les Mauvais coups"

DIMANCHE 6 MARS
2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo '67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music Hall
9.00—Le Téléthéâtre: "Le Canard sauvage"
10.30—Eugène Atget
11.05—D'hier à demain

LUNDI 7 MARS
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Entre ciel et terre
10.30—Cartes sur table
11.00—Cinéma: "Amours difficiles"

MARDI 8 MARS
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Bob Morane
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Caméra 66
10.30—Festival du cinéma polonais: "Le Couteau dans l'eau"

MERCREDI 9 MARS
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Cinéma de Paris: "La chatte sort ses griffes"
10.15—Le Sel de la Semaine
11.15—Les Grands voyages
11.30—Les Incorruptibles

Chacun garde un souvenir, une chanson, du récital de Marc et André

Marc et André étaient venus de Paris à Winnipeg. Leurs auditeurs étaient venus de tous les coins du Manitoba au Playhouse. Mais hélas, dimanche soir, Marc et André s'inclinaient devant une foule n'occupant que les deux tiers de la salle.

Ils sont deux, ils ne font qu'un. Marc et André doivent affronter un public qui les connait à peine, qui ne les connait que depuis le début de la campagne publicitaire.

Pour se faire valoir, se faire aimer, Marc et André ont une guitare, ils ont des chansons: chanson de cabaret, chanson de folklore, chanson de théâtre (existentialiste), chanson animale, etc.

Ils sont Français; par leur accent bien sûr, mais aussi par leur humour: un humour qui semblait souvent dépasser l'entendement des auditeurs. Par leur intermédiaire, on a pu goûter au théâtre de Sartre, mais on comprenait moins les allusions à Montmartre. Ils sont polis évidemment. Au début, on pouvait reconnaître une chanson de Félix Leclerc, d'un Canadien.

Mais peut-être que le public souhaitait davantage entendre revivre le Paris dont on rêve: et lorsque Marc et André ont chanté le "Paris Canaille" de Léo Ferré, les applaudissements furent spontanés et prolongés. Déjà c'était l'entracte!

Marc et André seraient d'excellents chanteurs de cabaret, là où l'atmosphère y est déjà! Mais, que voulez-vous? Le Playhouse n'est pas une boîte. La salle est immense, au point que des mots s'y perdent et que la chaleur s'échappe de partout. Faudrait encore souligner que le public manitobain est à peine initié pour apprécier à sa juste valeur le chansonnier québécois qui déjà, géographiquement et par sa culture, se situe plus près du Manitobain qu'un chanteur français. Même quand ils sont deux!

Malgré ces difficultés, Marc et André ont su établir un contact, créer une atmosphère, réchauffer les coeurs et les mains.

Il faisait bon de les entendre chanter l'amour avec Ferrat et Brel; Marc et André nous ont souhaité le bonsoir avec Béart. Et toujours leur interprétation était excellente.

Chacun gardera de ce récital, de Marc et André, un souvenir, une "chanson" . . .

Roger TETRAULT.



FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Jeudi 3 mars

11 h. — **Rumeur publique**: It. 1953. Drame de M. Corgnati avec Daniel Gélin et Maria Mauban. — Un journaliste monte une campagne de presse autour d'un ouvrier accusé de meurtre. — Original. Mise en scène soignée. — Atmosphère malsaine. Cynisme. Adultes, de nettes réserves.

Vendredi 4 mars

8 h. 30 — **Le petit garçon de l'ascenseur**: Fr. 1961. Conte de P. Granier-Deferre avec Alain Decock et Mireille Nègre. — Un orphelin gagne un séjour dans l'appartement princier d'un hôtel. — Réalisation adroite et délicate. Fines observations. Poésie. — Tous.

11 h. — **A bout de souffle**: Fr. 1959. Drame psychologique de J.-L. Godard avec Jean-Paul Belmondo et Jean Seberg. — Un déserteur poursuivi par la police est dénoncé par sa maîtresse. — Virtuosité technique. Bonne photographie. Grande présence de Belmondo. — Amoral, libertin et cynique. Inacceptable.

Samedi 5 mars

10 h. 45 — **Les mauvais coups**: Fr. 1962. Drame psychologique de F. Leterrier avec Simone Signoret et Réginald Fernan. — Une femme cynique tente de corrompre une jeune fille en la jetant dans les bras de son mari. — Photographie remarquable. Rythme lent. Interprétation inégale. — Amoral et pessimiste. Dialogue pervers. Déconseillé.

Lundi 7 mars

11 h. — **L'amour difficile**: It. 1962. Film à sketches de L. Lucignani, A. Bonucci et N. Manfredi avec Vittorio Gassman et Lili Palmer. — L'avare. Le serpent. L'aventure du soldat. — Fantaisie. Fines observations. Interprétation juste et nuancée. — Scabreux. Scènes suggestives. Déconseillé.

Mardi 8 mars

10 h. 30 — **Le couteau dans l'eau"**: Pol. 1962. Drame psychologique de R. Polanski avec Leon Niemczyk et Jolanta Umecka. — Invité par un couple sur leur voilier, un étudiant trouble leur ménage. — Film bien construit. Mise en scène dépouillée. Belle photographie. — Infidélité passagère. Atmosphère sensuelle. Adultes, de nettes réserves.

Mercredi 9 mars

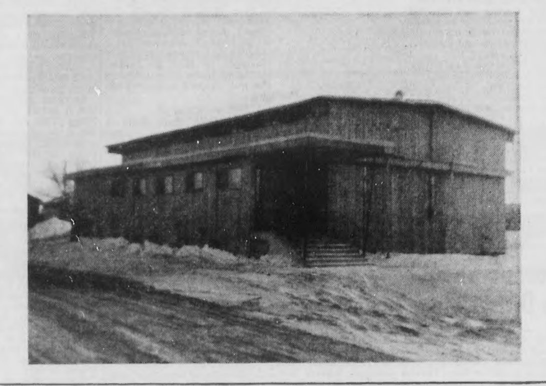
8 h. 30 — **La chatte sort ses griffes**: Fr. 1959. Drame de guerre de H. Decoin avec Françoise Arnoul et Horst Frank. — Une espionne française est soumise à un traitement psychologique par les Allemands pour l'amener à collaborer. — Mise en scène bien réglée. Bonne interprétation. — Atmosphère pénible. Adultes.

Grand THÉ à l'occasion de L'INAUGURATION OFFICIELLE DU CENTRE ST-LOUIS

Centre de Loisirs — situé à l'angle du boulevard Provencher et de la rue Nadeau

Dimanche 6 mars 1966 — à 2 h. 00 de l'après-midi

Le ruban sera coupé par Son Honneur le Maire Joseph-P. Guay



JEUNESSE AUJOURD'HUI

Opinions et activités des Jeunes

La chanson répond à un besoin

Voici quelques appréciations des élèves de l'Institut Collégial St-Jean-Baptiste:

Patricia Bouchard nous dit: "J'ai trouvé la soirée très animée. Nous avons vu que les jeunes chanteurs sont certainement talentueux. Je crois que la rencontre du 4 février fut un véritable succès. Tout se déroula dans un ordre parfait. Je tiens à remercier tous ceux qui ont pris part à l'organisation de cette soirée récréative".

Noëlla P. nous annonce . . . "C'était formidable. Un chef-d'oeuvre! Tout s'enchainait, numéro après numéro. J'ai beaucoup joui de notre invité de La Broquerie, Louis Dubé. Félicitations à chacun".

Léonne Ayotte nous apprend que . . . "Les Brunettes sont très douées. J'ai beaucoup joui de leur contribution. Je suis très satisfaite de la soirée".

Henriette Vermette nous affirme . . . "La Relève était très bien représentée par des membres de chaque paroisse de la division. Quelques parents s'y trouvaient, montrant leur intérêt. Espérons que bientôt une autre soirée semblable sera organisée".

"J'ai beaucoup joui de la soirée de la 'Boite à chansons'. Partout dans l'auditoire régnait une atmosphère de gaieté et de fraternité. Les jeunes étaient tous remplis d'enthousiasme. Au moment de répondre au refrain d'une chanson, on était certain d'entendre cinq cents voix. J'ai surtout joui de la musique des Bélairs", nous apprend Vivianne Dansereau.

"La 'Cave à Onil', remplie de gens assis par terre, était une expérience tout à fait unique pour nous les jeunes. A vrai dire, tout se passa joyeusement et la participation de l'auditoire aux chansonnettes fut telle que nous n'avons jamais constaté rien de semblable auparavant" (Raymonde Vermette).

Jocelyne Sabourin nous ravit tous en disant: la "Cave à Onil"! "Le nom seul semblait livrer l'enthousiasme et le zèle au coeur des jeunes"

"La 'Boite à chansons' fut une autre fameuse révélation chez nos jeunes Manitobains. La joie, l'enthousiasme et l'amour remplissaient la salle et se déployaient dans leurs chants" (Léonne Beaudette).

Ginette Dupuis nous avoue . . . "Je regrette de n'avoir pu assister. Les jeunes de St-Jean en ont parlé longtemps!"

"J'étais grandement surprise. Je n'aurais jamais pensé qu'on se serait tant amusé" (Marcelle Sabourin).

Claudette St-Hilaire nous donne ses impressions. "J'ai beaucoup joui de la 'Cave à Onil'. Les décorations étaient très originales et bien appropriées. J'ai particulièrement aimé la chanson de Ste-Agathe à laquelle la foule prit part".

"La coopération de chaque école était évidente", nous dit Claudette Fillion. "Les chansons étaient modernes et vivantes. C'est ça que les jeunes d'aujourd'hui veulent. Espérons avoir une autre soirée bientôt".

J'éprouve les mêmes sentiments de joie et de satisfaction que mes compagnes. A tous et à toutes, mes plus sincères félicitations. A bientôt.

Berthe LAVALLEE,
présidente divisionnaire.

* * *

D'autres impressions sur la "Cave à Onil" nous viennent de la classe de 10e année de l'Institut Collégial Ste-Agathe.

"Les chansonniers des écoles de la division ont tous bien présenté leurs numéros. Je crois qu'il y a eu beaucoup de travail, de dévouement, de patience dans la préparation d'une telle soirée. Merci, Lise et Cie. Les invités, Louis Dubé et les Brunettes, de La Broquerie, ont exécuté leurs numéros formidablement. La soirée fut une réussite et j'espère que les responsables de la Relève organiseront une autre 'Boite à chansons'." (Yvette Gratton)

"Je n'aurais jamais pensé que la 'Boite à chansons' aurait été un tel succès. Tous les jeunes se sont très bien amusés. Chacun chantait avec plaisir et enthousiasme. Chacune des chansons nous a donné un message. Les chansons que j'ai préférées étaient: 'Capri, c'est fini', 'Vous permettez, monsieur' et 'Attends-moi, ti-gars". Je n'avais jamais assisté à une 'Boite à chansons' et si j'avais la chance d'aller à une autre, j'irais certainement" (Marcelle Delorme).

"La soirée fut un réel succès. Véritablement, je me suis beaucoup amusée. J'ai surtout admiré le décor original et l'atmosphère de cordialité. L'amitié régnait entre nouvelles et anciennes connaissances. Espérons que ce ne soit pas la dernière 'Boite à chansons'." (Elaine Phaneuf)

"Evidemment, cette 'Boite à chansons' n'était pas parfaite comme si de vrais professionnels s'étaient exécutés, mais je pense que tous les jeunes, même les plus vieux, ont entièrement aimé cette soirée. Personnellement, j'ai eu un extrême plaisir d'y participer" (Georges Lécuyer).

"C'était formidable! Jamais n'aurais-je pensé que ce serait un tel plaisir, un tel succès! Et dire que c'étaient les jeunes qui avaient organisé cette belle soirée! Je ressentais un sentiment de fierté à la pensée que notre participation faisait la soirée. La musique était des meilleures; les chansons des plus belles et des plus appropriées; les esprits des plus exaltés. J'ai beaucoup aimé cette 'Boite à chansons' et j'espère qu'une autre soirée sera organisée bientôt" (Doris Bilodeau).

* * *

Deux élèves du Collège St-Joseph nous disent aussi ce qu'ils en pensent.

"Quel succès! Il y avait bien cinq cents jeunes Canadiens fidèlement décidés à rendre cette soirée aussi agréable pour les autres qu'elle le serait pour eux-mêmes. Je ne crois pas qu'il y en ait un seul qui ait regretté sa soirée, et si elle était à recommencer avant longtemps, je suis sûr que l'assistance augmenterait encore de quelques centaines" (Gilles Desrosiers).

"Pendant deux heures, les élèves des Instituts Collégiaux St-Pierre, St-Malo, St-Jean-Baptiste et Ste-Agathe nous ont divertis par des chansons populaires. Merci aux maitres de cérémonies: Denis Roch, de St-Malo, et Edmond Beaudry, de St-Pierre. Merci aux Brunettes et à Louis Dubé, de La Broquerie, sans oublier les Bel-Airs du collège avec leur musique entrainante" (Gilbert Ayotte).

* * *

La secrétaire de St-Malo nous transmet les appréciations de son école, sans aucune signature cependant.

"J'ai bien joui de cette soirée et je trouve qu'il devrait y en avoir plus souvent."

"C'était très original et très intéressant."

"Je crois que c'est la meilleure manière d'amuser les jeunes."

"Les chanteurs ont très bien chanté et les maitres de cérémonies étaient excellents."

Claudette MALO.

Tous les ans, la Croix-Rouge expédie fournitures et accessoires, fournit l'aide médicale et technique, d'une valeur totale de près de $800,000 à quelque 50 pays.

Retraite à St-Jean-Baptiste

La retraite des demoiselles de l'école secondaire de St-Jean-Baptiste eut lieu durant la fin de semaine du 21 janvier. Nous comptions trente-deux têtes pieusement penchées vers l'autel à la messe du soir. Le R. P. D.-F. Dumaine, O.P., notre prédicateur, nous donna son temps et ses conseils durant deux journées entières. D'abord il nous fit comprendre le but de notre retraite. Nous ne nous sommes pas recueillies durant ce temps pour trouver une solution à nos problèmes individuels, mais pour découvrir une orientation dans notre vie.

Le Père déplore la mentalité stupide des gens qui obéissent aux lois de l'Eglise par crainte des punitions. Il nous apprend que la messe du dimanche n'est pas seulement une obligation. Un bon catholique s'y rendra volontiers pour offrir à Dieu ses efforts vers la perfection, efforts répétés durant la semaine qui vient de s'écouler. Il communiera avec ses frères à la sainte table pour y retrouver force, espérance, joie et amour qui le soutiendront durant la semaine qui vient. Comme elle est logique, notre Mère la sainte Eglise!

Les conférences duraient plus d'une heure. Chaque conférence était suivie d'une période de discussion. Entre les sermons, il nous était donné de réfléchir sur notre conduite chrétienne de chaque jour. Après le diner et le souper, on nous permettait une heure de détente durant laquelle nous pouvions causer.

Le Père Dumaine nous parla de la vie religieuse, mais surtout de la vie conjugale. Il nous indiqua comment nous pouvons nous y préparer dès maintenant. Le Père dit: "L'amour n'exclut pas la souffrance et les épreuves. C'est pourquoi on trouvera toujours des épines sur le plus fleuri des rosiers".

Il nous fit comprendre qu'on ne choisit pas une vocation, mais on choisira de répondre positivement ou négativement à l'appel d'une vocation.

Voici quelques appréciations de la retraite:

"Je crois avec grande sincérité que toutes les filles ont profité de la retraite. Un gros merci aux responsables" (Louise).

"J'ai grandement apprécié les conférences surtout celles sur le mariage. Je vous assure que ça ne sera pas vite oublié pour la plupart de nous" (Jeannette).

"La retraite fut formidable à tout point de vue. Je désire remercier le Père Dumaine et les organisateurs" (Dora D.).

"Je suis certaine que toutes les filles ont grandement joui de cette retraite. Pour plusieurs, c'était leur première retraite et sûrement ce ne sera pas la dernière" (Annette).

"La grande majorité des retraitantes auraient voulu le silence complet tout au cours de la retraite" (Patricia).

A la clôture de la retraite, chaque retraitante reçut un souvenir: une chaine et médaille que le Père bénit avant son départ. Ce cadeau nous fut gracieusement offert par la Rév. Sr M.-Maximilia, supérieure du couvent.

Au nom de toutes les retraitantes, j'aimerais remercier le prédicateur, le R. P. Dumaine, les religieuses et toutes celles qui ont rendu cette retraite possible. Je suis persuadée que les trente-deux retraitantes ont bénéficié de ces jours de recueillement. Puisse notre conduite, moins revêche à l'avenir, vous être un témoignage de notre reconnaissance.

Une retraitante,
Berthe LAVALLEE.



Le Révérend Père D.-F. Dumaine, O.P., prédicateur de la retraite à St-Jean-Baptiste.

RÊVE D'EAU

Mes cils collés,
mon front libre
de toute pensée
de cette terre des humains,
je rêve,
j'oublie,
je pénètre dans le monde des songes
et de la paix,
paix d'âme, de coeur et de pensée.

Quelque chose arrive,
étrange, difforme, mouilleux, frais,
où suis-je?
La rue . . . la plage . . . dans une église?
Oui, l'orgue a joué un bruit sourd . . .
l'eau moule le décor,
remplit l'espace de mon regard
triste, surpris et puis joyeux,
je ris,
l'eau roule et roule,
elle se déverse sur mon corps
en une chute douce, limpide
qui m'apporte la joie, le repos.
J'ai rejoint les anges
sur les corniches
ornées de feuilles d'acanthe . . .

Mes yeux se voilent,
l'orgue a disparu,
je ne l'entends plus, la musique d'église;
je plonge . . .
elle revient,
douce,
mystérieuse,
puissante,
profonde musique à mes oreilles.
Je suis devant l'autel,
je saute, mes pas sont légers,
je monte et regarde
les tableaux, les rubans,
les voiles et les bancs.
Mon regard timide et retenu
devant une jolie vierge
veut se dérober,
mais les yeux de la dame le retiennent,
je recherche dans la peau rose de son visage
les yeux profonds,
qui sont si puissants,
je ne peux,
des bulles montent et montent
toujours devant ses yeux,
mais je vois un sourire,
un merveilleux sourire,
elle vient vers moi . . .
maintenant je distingue ses yeux,
ils sont violets comme sa chevelure,
ma vierge . . . ma vierge . . .
méduse, jolie méduse,
elle tourne et tourne.
Mon corps effilé est passé sous une arcade,
un voile s'y est accroché,
j'ai frôlé un vitrail
et les couleurs de coraux s'y sont étampées
toutes fraiches encore,
les notes de mon orgue
s'accrochent et se collent
et un scintillement et un tintement
se dégagent de ma robe marine et nuptiale,
car je me marie avec l'eau.
Mes cheveux sont couverts
de mousse légère et blanche.
Ma douce vierge devenue méduse
m'entraine devant l'autel . . .
l'autel . . . où est-il?
une vieille épave de navire
qui a connu
les tempêtes,
les vents,
et le chant des marins . . .

Mes lèvres ont baisé la bouche de l'ange,
il se métamorphose en une jolie fleur
qui se balance,
qui flotte,
les colonnes s'écroulent,
la lampe luit d'un grand feu,
monte une fumée mince et droite . . .
mes yeux encore mouillés s'ouvrent . . .

. . . s'ouvrent devant mon potage servi.

Louise LAPOINTE, 10e année.

Concours oratoire de la Relève dans la Division de la Rivière-Seine

LORETTE — Le dimanche après-midi 13 février avaient lieu, à l'Institut Collégial de Lorette, les éliminations du concours oratoire de la Relève dans la Division scolaire de la Rivière-Seine. Les quatre gagnants furent: Louis Dubé et Rolland Laurencelle, de La Broquerie, Florence Fiola et Cécile Dufresne, de Ste-Anne.

Félicitations aux élèves et aux instituteurs de La Broquerie et de Ste-Anne!

Les juges étaient: le R. P. A. Surprenant, S.J., Mme Stanners et M. Antoine Gaboriau, de l'Institut Collégial Provencher.

M. le Dr Doyle, président de cette Division, félicita tous les concurrents. Il présenta à chaque vainqueur une somme d'argent, au nom de la Division scolaire. Le comité divisionnaire de la Relève offrit à chacun un disque, "long jeu", de chansons françaises. M. le Dr Doyle, M. Dorge et M. Legal distribuèrent ensuite une somme d'argent aux dix-huit concurrents.

Voici leurs noms: St-Adolphe, Donald Bériault, Diane Aubin, Gérald Legal et Gisèle Boutin; Ste-Anne, Gilbert Demers, Florence Fiola, Louis Bouvier et Cécile Dufresne; Lorette, Léo Dupuis, Michelle Lagimodière, Lucille Grégoire et Jean Abraham; La Broquerie, Louis Dubé, Thérèse Tétrault, Rolland Laurencelle et Hélène Brémaud; St-Norbert, Diane Turcotte et Louise Kenny.

Mlle Suzanne Jeanson, de Lorette, et M. Louis Dubé, de La Broquerie, captivèrent l'auditoire de leurs voix magnifiques. Les "Envahisseurs" d'Isle-de-Chênes, sous la direction de Gilbert Tytgat, firent résonner les murs de l'auditorium avec leur musique endiablée.

Merci aux personnes qui sont venues encourager nos jeunes orateurs par leur présence ou leur cotisation au mouvement. A l'année prochaine!



Rôle des comités locaux

En général, la plupart des membres de la Relève attendent beaucoup trop de ceux qu'ils ont élus aux postes de président, vice-président et secrétaire au début de l'année scolaire.

Il faut bien se dire qu'ils ne sont que les porte-parole de leur groupe en face des autres, et qu'ils n'ont pas été choisis pour gouverner, mener, décider, ce que d'ailleurs personne n'accepterait, mais pour donner plus de force et de poids aux proposition de leurs compagnons ou compagnes.

Les centres où il y a le plus d'activités sont ceux où tous les membres ont bien compris cette façon de procéder, et n'attendent pas toujours qu'on leur dise quoi faire. Ils sont pleins d'idées, de plans, de projets, en rapport avec le français bien entendu, quoiqu'il ne soit pas défendu, bien au contraire, d'avoir de temps en temps des soirées uniquement récréatives, entre amis canadiens-français.

Boite à chansons, jeune de fond en comble

Il restera toujours des gens sceptiques qui ne pourront croire que des jeunes aient pu organiser la soirée du 4 février au Collège St-Joseph et y récolter un tel succès. Et pourtant, c'est la pure vérité.

L'idée en est partie lors d'une réunion divisionnaire de la Relève où plusieurs membres étaient absents pour diverses raisons des plus compréhensibles. Ce qui veut dire que les membres présents ont donné quand même le meilleur d'eux-mêmes quoiqu'on sentait une certaine gêne de ne pas être en plus grand nombre. Mais qu'importe, il faut aller de l'avant et le temps presse. Le principe de la Boite à chansons est accepté à l'unanimité, et Lise Préfontaine est proposée comme réalisatrice et finalement élue. On se quitte, heureux d'avoir trouvé une idée neuve et confiants de cet optimisme qui caractérise si bien la jeunesse.

Puis il s'est passé une bonne période d'incubation pendant laquelle le plan prit une forme de plus en plus précise. S'il fallait faire l'historique de l'évolution des premières idées suggérées jusqu'à la réalisation finale, on en aurait long à dire. Enfin, le jour vient où il est possible de faire part à tout le comité divisionnaire de la tournure des événements. Trois longues heures de sessions à St-Malo, mais cette fois nous sommes vingt-cinq et nous n'avons qu'à nous répartir les charges ou les tâches qui ont été prévues dans le menu détail. Les représentants de chaque école prennent l'intérêt de leur communauté et courent au devant des obligations au lieu d'attendre qu'on leur impose quoi que ce soit. Un vrai charme! Même l'adulte-conseiller reçoit sa ration de travail.

Comme un engrenage de précision, tous les rouages se sont mis à tourner à partir de ce moment. Le comité jouait le rôle d'étincelles dans le milieu inflammable des jeunes.

Pour le profit de ceux qui n'ont pas pu assister à cette soirée unique dans la division, — d'aucuns étendent même le territoire — et pour raviver le souvenir de tous les participants, je dresse ici le programme qui n'a paru nulle part ailleurs.

1. Mot de bienvenue.
2. Explication d'une Boite à chansons.
3. "Laissons dire", par Marcel Mayer.
4. "Je sais que je t'aime", par Paul Cheramy.
5. "Le bateau blanc", par un groupe de St-Jean-Baptiste.
6. Poème: "Beauté", par Jacinte Roy.
7. "Sacré Charlemagne", par un groupe de St-Malo.
8. "Tous les garçons et les filles", par un groupe de St-Malo.
9. "M'aimeras-tu, ne m'aimeras-tu pas", par Louis Dubé.
10. "C'est un secret", par Louis Dubé.
11. "Capri, c'est fini", par Louis Dubé.
12. "Enfants de tous pays", par un groupe de Ste-Agathe.
13. "Vous permettez, monsieur", par Gérard Curé.
14. "Les tantes Jeanne", par Hélène Carrière.
15. "La grosse noce", par un groupe de St-Pierre.
16. "La parenté", par Lise Préfontaine et Michèle Côté.
17. "La chanson orientale", par les Brunettes.
18. "Au clair de la lune", par les Brunettes.
19. "Entre les deux", par les Brunettes.
20. "Le beau casque", par Pierre Beaudoin.
21. "La mer", par un groupe de St-Jean-Baptiste.
22. "Le marchand de bonheur", par un groupe de St-Jean-Baptiste.
23. "Je t'appartiens", par un groupe de Ste-Agathe.
24. "Attends-moi ti-gars", par un groupe de Ste-Agathe.
25. "Et même", par Annette Hébert et Lucille Péloquin.
26. "Ce qui est important", par Michel Préfontaine.
27. "Les mots", par Michel Préfontaine.
28. "Les Bel-Airs" (instrumental).
29. "Au revoir".

La lecture des impressions ci-contre est plus qu'encourageante et je ne serais pas surpris que certains souhaits mentionnés se réalisent.

En terminant cette rétrospective, je me sentirais coupable de ne pas réitérer mes remerciements à tous les jeunes de la Division de la Rivière-Rouge qui ont bien voulu me laisser un souvenir inappréciable. Merci du fond du coeur.

Aimé-O. DEPOT, C.S.V.

Clercs-servants de la cathédrale

Chers lecteurs,

Etant donné les circonstances, cette semaine, j'ai décidé de ne pas écrire de chronique. J'espère que vous vous rendez compte quel travail demande la composition d'une chronique. Et la recherche du matériel devient d'autant plus difficile, lorsque dans l'espace de temps entre deux chroniques, il ne s'est absolument rien passé. Je résolus ainsi de ne pas écrire de chronique pour une autre bonne raison. C'est que chaque semaine, des centaines de personnes lisent ces quelques paragraphes et certains malheureusement, pour une raison ou pour une autre, ne sont pas entièrement d'accord avec les commentaires dans la section de hockey. (Dommage)

Donc il n'y aura pas de chronique cette semaine pour la simple raison que le chroniqueur est trop occupé à composer des réponses aux nombreuses lettres de critiques bonnes ou moins bonnes, qui sont reçues des lecteurs.

Or, par conséquent, toutes mes excuses, mais pas de chronique pour cette semaine. A la prochaine.

Hockey

Vu que je n'ai pas écrit de chronique, cela suppose que nous n'avons pas joué de parties de hockey depuis la dernière chronique. Or, il n'y a rien à dire en fait de commentaires pour cette semaine.

Raymond GAUTHIER.

Ouverture de la Semaine Guide à St-Boniface

La Semaine Guide débuta dans l'esprit de fraternité telle qu'encouragé par le concile. Chaque compagnie, normalement, s'occupe de sa promesse guide, mais cette fois trois unités se joignirent pour prier et fêter. Ce sont: 1ère unité, Cie Thérèse de Lisieux; 2e, Cie Rose du Canada; 4e, Cie Notre-Dame du Sourire. Et quelle touchante promesse, ce fut!

Après la remise des bérets, des cravates et couleurs d'équipes, les guides, parents et amis montèrent à la basilique pour la veillée d'armes. Une surprise nous attendait M. l'abbé J. Pelletier, du diocèse de Hearst, Ont., ami de notre dévoué aumônier, M. l'abbé Gérard-M. Lévesque, parla aux nouvelles élus comme un père, en termes précis mais simples et très appropriés à l'âge de celles que doivent prononcer la promesse. Merci, M. l'abbé Pelletier.

Plus l'église semblait immense, plus le grand chef semblait se pencher vers ces 17 voix frêles qui prononçaient: "Sur mon honneur avec la grâce de Dieu, je m'engage . . ."

Le chant de la promesse terminé, la communion fut distribuée. Après une courte action de grâces, toutes revinrent à la salle Jubinville pour l'investiture des chefs d'équipe.

Ensuite, il y eut quelques chants et des danses pour se détendre un peu, et enfin un succulent goûter fut servi par les dames du comité protecteur. Merci, mesdames.

En cette Semaine de fraternité, il faisait bon de voir des jeunes filles aux cravates rouges, bleus ou jaunes se donner la poignée de main gauche. Espérons qu'une telle expérience demeure toujours un modèle de la fraternité mondiale.

Abeille maternelle.

Une souscription pour la lutte contre la faim

ROME (CCC) — Une souscription a été ouverte par l'"Osservatore Romano" pour venir en aide aux populations éprouvées par la faim dans le monde.

Rappelant l'appel lancé par le pape, le mercredi 9 février, pour demander aux chrétiens de redoubler d'ardeur en vue de participer à la lutte contre la famine qui éprouve tant de régions en Asie et ailleurs, le journal écrit:

"Les paroles du Vicaire du Christ ont suscité une profonde impression. De grandes nations et des peuples tout entiers se sont émus et les initiatives publiques et privées se multiplient. Mais les chrétiens ont le devoir impératif en cette heure d'être les premiers à répondre à l'appel de Paul VI.

"Les diocèses, les paroisses, les associations, les fidèles qui ne font partie d'aucune organisation mais qui font partie du Corps mystique, ne peuvent pas rester silencieux et inertes. Tous savent à présent et ils ne peuvent pas se dire à eux-mêmes qu'ils ne savent pas ou qu'ils n'ont pas su à temps. C'est l'heure de la générosité, d'une générosité qui soit le reflet de la charité chrétienne, si celle-ci n'est pas seulement une expression, mais un sentiment vivant et agissant."

Tous les ans, plus de 250,000 malades dans les hôpitaux canadiens reçoivent gratuitement des transfusions de sang ou des produits sanguins.

Par le trou de la serrure à l'Institut Collégial Saint-Joseph



La nécessité de la communication

C'est une vérité fondamentale — l'homme est une bête sociable. Il y a, en chacun de nous, un besoin de communiquer nos idées à d'autres. C'est pourquoi Telstar flotte quelque part là-haut dans l'espace. C'est pourquoi tout un enchevêtrement de fils sont suspendus au-dessus des rues de Winnipeg.

Le Canada sent vraiment ce besoin de parler: nous avons plus d'appels téléphoniques par personne par année que n'importe quel autre pays, et Winnipeg en a encore plus que le reste du Canada. Les races latines sont renommées pour leur loquacité et St-Boniface est une ville d'origine française; donc nous devons être plus parleurs que le reste de Winnipeg. Il parait aussi que les femmes sont plus bavardes que les hommes. Donc, les jeunes filles d'une école dans la partie la plus parleuse de la ville, la plus bavarde du pays, la plus causeuse de la terre entière, souffriront du plus profond, réel et irrésistible désir de parler que l'humanité ait jamais connu. Aussi, elles feront tout ce qu'elles peuvent pour surmonter les obstacles à leur conversation.

Premièrement, il y a l'obstacle des cours. S'il n'y en avait pas, nous pourrions parler de 8 h. 30 à midi et de 1 h. à 3 h. 30. Malheureusement, il y a les cours. Si par hasard tout un groupe d'amies sont ensemble, elles n'ont qu'à chuchoter discrètement. Le seul inconvénient, c'est la difficulté de se faire entendre au-dessus de l'institutrice. Mais ce n'est rien de sérieux.

Il y a un deuxième obstacle plus important. Souvent, par un sort cruel, des amies inséparables sont éloignées l'une de l'autre par toute la largeur de la classe. La nécessité de parler les rendra habituellement ingénieuses. Au début, leurs moyens de communication seront très primitifs. L'une d'entre elles fera des grimaces très prononcées tandis que l'autre essaiera de lire le message sur ses lèvres. Et puis, celle qui parle ajoutera quelques petits signes de ses mains pour se faire mieux comprendre. Bientôt, il y aura un véritable jeu de charade en cours. Evidemment, il y a certains dangers dans cette méthode: une élève, qui se tient debout sur sa chaise, gesticulant énergiquement, risquerait peut-être d'attirer l'attention de la maitresse. Aussi, elle pourrait se casser le cou. Non, il est beaucoup plus prudent d'écrire calmement une petite note (sans oublier d'y mettre une touche d'humour) et de la faire passer délicatement jusqu'à son amie. Une étudiante avec l'esprit aventureux peut aussi lancer la note gracieusement pardessus le reste de la classe. S'il est absolument impossible de passer des notes, il y a encore un dernier recours. Les élèves peuvent s'apporter des tamtams et tambouriner leur conversation par un code secret. Il existe donc toute une variété d'antitodes à ce fléau qu'est la séparation des proches amies.

Finalement, nous sommes affligées d'un dernier petit obstacle: le règlement. On veut nous faire garder le silence. Le personnel enseignant a de bonnes intentions, croyant que nous étudions mieux quand nous ne jasons pas. Elles veulent notre bien. Mais si nous sommes contraintes à garder silence, toutes les histoires dont nous voulions faire part à nos amies restent dans nos têtes. Ainsi, quand le temps vient pour étudier, nous avons le crâne plein d'autres choses et c'est quasi impossible de concentrer notre attention sur les livres d'école. C'est mieux de laisser couler le courant de la pensée pour que nos têtes soient claires. Il faut aussi penser au plus grand bien des institutrices. Qui aimerait enseigner à un groupe toujours tranquille, morne, endormi, à demi-mort, c'est-à-dire avoir cinq lundis par semaine? Certes, pour égayer l'atmosphère général tout en adoucissant la tâche de nos professeurs, il faut y mettre de la vie. La vie, ça fait du bruit. La jeunesse est en vie, donc la jeunesse fait du bruit.

Nous les jeunes sommes en dialogue avec tout le monde. La vie s'ouvre à nous de tous les côtés. Nous voulons chanter notre joie de vivre et la crier par le monde, car c'est nous qui avons raison!

Yvette DAOUST.

Notre semaine étudiante

Cent vingt-cinq filles! De quoi ne sont-elles pas capables? Et lorsque ces adolescentes viennent de l'Académie St-Joseph vous pouvez penser qu'elles en remuent des affaires!

La semaine étudiante dans notre groupe a été intéressante et, nous le croyons, profitable. Lundi a été une journée d'observation. On s'est rendu compte de ce qui se passait autour de nous. Que de belles et bonnes choses nous avons constatées: des élèves s'amusant, s'aidant, et priant ensembles. On sait rire chez nous, on sait être poli, on sait s'intéresser aux autres. Mais il faut bien le dire, on a vu des choses moins intéressantes: certaines étudiantes ne sont pas attentives durant les cours, ne sont pas ponctuelles, bavardent trop en classe. On néglige parfois ses devoirs, on s'excuse souvent, on manque de responsabilité.

Mardi, toutes portaient les couleurs de l'école, bleu et or. Ce jour-là, après une intense discussion, les élèves ont réalisé par elles-mêmes ce qui aide et ce qui nuit à leur communauté. L'amabilité, la politesse, la responsabilité, la ponctualité et la charité aident à notre société. Au contraire, la rudesse, l'insolence, la paresse et les devoirs bâclés lui nuisent.

Le jour suivant, un groupe étudia la parabole des talents et comprit que chacune a reçu des talents qu'elle doit mettre au service de toutes. Après une lecture tirée du Nouveau Testament, le deuxième groupe conclut que pour être bon chef il faut d'abord savoir servir les autres. Cet après-midi-là, à 3 h. 45, maitresses et élèves s'affrontaient au gymnase dans une joute de ballon-volant, d'où les institutrices sortirent victorieuses. Ensuite, les élèves s'en donnèrent à coeur joie dans une partie de gouret intérieur. Ceci fut suivi du souper communautaire sous la présidence de Sr Anne-Marie et de M. l'abbé L. Roy.

Jeudi, nous avons organisé la journée parfaite, c'est-à-dire celle du vendredi. A 9 h., toute la 9e année participa à une messe célébrée par notre aumônier.

Terminant une semaine étudiante fructueuse, vendredi, fut la journée parfaite attendue par toutes. Ce fut aussi notre "dress-up day".

Nous avons apprécié le programme de la semaine étudiante qui a contribué à nous montrer la nécessité de collaborer avec les maitresses et celle aussi de prendre nos responsabilités.

Comité de la J.E.C.,
Classe no. 13.

"Sunrise Hootenanny"

"Oh non! pas le réveil!" Voilà la réaction de plusieurs filles lorsque, à 5 h., 5 h. 30, 6 h. du matin, selon le cas, le réveil sonne. Que se passe-t-il pour que nous, les filles de l'Institut, soyons si matinales?

Ce matin, le 21 février, à 7 h., débute notre semaine étudiante. Maitresses et élèves des cours supérieurs se présentent, vêtues d'habits un peu hors de l'ordinaire. Nos animatrices, Rachelle Hamelin, Gisèle Vermette, Eliette Labossière, Paulette Lebleu, transmettent leur enthousiasme à toute la salle. Pendant le déjeuner de beignets et de liqueurs, nous fraternisons. Quelle partie de plaisir!

Hélène McCARTHY,
Denise VEDEL.

Quelques impressions:

— C'est agréable de chanter, même si les yeux se ferment pendant que la bouche s'ouvre.

— Le déjeuner n'a pas duré assez longtemps cependant; la faim m'attaqua vers 10 h. 15.

— Cette fête fut comme un "tonique" pour l'esprit de toute l'école.

"Grub Day"

Lundi, le 21 février, la classe prend sa démarche régulière. Les deux nègres s'installent confortablement, la méxicaine endort discrètement son bébé tapageur, l'homme en grande jupe (???) noire arrange la boucle sous le menton. Je ne vois qu'un grand carnaval de bouffons intellectuels. Un moment, voici une affiche "Semaine A Go-Go". Lundi "Grub Day". Ah! voilà, tout s'explique. La semaine prochaine je me reconnaitrai peut-être mieux.

Jeannette SOULODRE,
Hélène PEREUX.

Anastasia

Une troupe d'étudiantes, filent ver l'auditorium de l'Académie. Qu'est-ce qui se prépare? Entrons pour voir! Tout est noir et sombre. Au premier coup d'oeil, un grand écran attire notre attention. Ah! c'est un film!

Yul Bryner et Ingrid Bergman dans l'histoire d'"Anastasia", la seule survivante du masacre de la famille du Czar Nicholas II. Un génral d'armée trouve que cette femme possède une ressemblance marquée à cette jeune fille longtemps perdue, Anastasia. Il l'instruit dans tous les détails au sujet de cette famille noble. Il aspire réclamer le trône de la Russie. Mais cette femme va au-delà des enseignements dont on lui fait part. On doute. On doute. Est-elle vraiment l'impératrice de la Russie ou seulement une prétendante? Jusqu'à la fin, les filles demeurent en suspens. Qui est-elle? Le saurons-nous jamais? Elle quitte tout pour partir avec celui qu'elle aime.

"La fin", écrit sur l'écran, ne donne aucune solution à cet énigme; chacune exprime son opinion. "Ah . . . quelle déception! Je ne saurai jamais." On entend encore, "Qu'est-ce que tu penses, Marie" ou "Je n'aime pas la conclusion!" Par contre, nous sommes toutes du même avis sur un point. C'était excellent!

Léa DUVAL.

Dynamique de groupe

Au son de la cloche à 8 h. 30 a.m., les classes se divisent en deux ou trois groupes. Une discussion s'anime. La responsabilité ici à l'Institut Collégial St-Joseph existe-t-elle vraiment? Y a-t-il vraiment un problème? La majorité dit oui. Les causes de ce manque de responsabilité varient: le nouvel élan de cette génération "à go-go" fait défaut, l'absence d'intérêt, l'immaturité, le manque de confiance en soi-même, la gène et la peur de se faire ridiculiser. Comment dissiper ces causes pour éclaircir la route? La responsabilité c'est une affaire personnelle, à chacune de faire un effort. Ce sera alors à l'avantage du Club de la classe, de l'organisation de l'école. Si les membres sont assez responsables pour rayonner l'intérêt, l'application et l'enthousiasme, l'unité règnera. Alors, on y verra une vigueur nouvelle.

Michelle LEDOUX.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

La Société Canadienne du Cancer décernait à CKSB un certificat de reconnaissance, certificat qui se lit comme suit:

"La Société Canadienne du Cancer désire par la présente exprimer toute sa gratitude pour l'aide précieuse et le temps d'émission gracieusement mis à sa disposition par la station au cours de sa campagne annuelle. La Société lui est aussi reconnaissante de son effort continuel pour renseigner le public canadien au sujet du cancer et de son dépistage."

Depuis près de 20 ans, puisque c'est en mai de cette année que nous célébrerons notre 20e anniversaire, on ne peut certes pas accuser votre poste de n'avoir pas contribué à toute une phalange d'oeuvres humanitaires, sportives, éducatives, etc.; tantôt la Croix-Rouge, la Canne blanche, la Caisse de bienfaisance "United Way", l'Association d'Education, l'Oeuvre des bourses, le carnaval du Collège, l'Association Québec-Manitoba. La liste pourrait se continuer page après page. Tout ceci pour démontrer, une fois de plus, la participation active de votre poste... s'il n'était pas là, qui supporterait tous ces mouvements et qui vous communiquerait ces précieux renseignements?

C'est peut-être la semaine de la reconnaissance puisque nous recevons des lettres fort encourageantes, et nous vous en citons quelques extraits:

"**Otterburne.** Comme parents d'adolescents, nous tenons, mon mari et moi, à vous signaler combien l'émission TOUS LES GARÇONS, les FILLES a changé les habitudes de nos enfants. Bien que la langue française soit la seule parlée à la maison, lorsque je disais précédemment aux enfants: "Ecoutez-donc CKSB", la réponse était: "Mais, maman, il n'y a rien pour nous." Maintenant il est bien inutile de leur dire de vous écouter, ils n'oublient pas l'heure et nous entendons enfin des jeunes gens fredonner des chansons françaises, ce qui n'arrivait jamais avant. Merci mille fois à la direction et surtout à l'organisateur de cette émission."

Letellier. Je ne peux résister de vous écrire et vous féliciter du beau travail que M. Christian Leroy fait au sujet des jeunes et du programme "Les garçons et les filles". Merci pour le beau travail envers les jeunes, l'encouragement que vous leur donnez. Ceci aide à notre langue, notre race. Merci encore une fois pour tout. Continuez votre beau travail."

Certains employés du poste profitent d'un repos bien mérité. Notre comptable, M. Roméo Dubreuil et son épouse séjournaient à San Francisco au cours du mois de février, chez une de leurs filles. Notre ingénieur M. Roland Brodeur, accompagné de son épouse, se dirigeait vers la côte du Pacifique, plus précisément vers Los Angeles. Heureusement que nous n'avons pas eu de panne de courant ou une interruption causée par la foudre... le froid a ses bons côtés.

Le voyage au Mexique, sous l'habile direction de notre directeur commercial Etienne Bohémier, décollait dimanche dernier de l'aérogare de Winnipeg. Tous ces voyageurs profiteront certes du soleil réconfortant de ce pays du sud. Ils reviendront d'ici deux semaines, bien bronzés et prêts à se remettre à leur travail respectif avec un enthousiasme délirant.

Les leçons de français nous attirent toujours des lettres de félicitation et d'encouragement. On constate la présence ici au Manitoba d'un intérêt toujours grandissant envers la langue française. Ces programmes peuvent aussi aider ceux des nôtres qui veulent améliorer leur vocabulaire et leurs connaissances de leur langue maternelle.

Au Manitoba . . .

(Suite de la première page)

trop difficile. Ce comité devrait avoir les pouvoirs nécessaires afin d'obtenir les renseignements de nature à l'aider dans la poursuite de sa tâche.

Quelques jours après, M. Desjardins demanda à l'Association du Barreau manitobain de faire respecter minutieusement son code d'éthique professionnel et d'éliminer les membres qui s'éloignent de cette norme. Si le Barreau est incapable de faire cette surveillance avec satisfaction, un comité indépendant de la Chambre devrait l'entreprendre.

Un danger d'inondation

La rivière Rouge, à Winnipeg, va monter selon les prévisions des ingénieurs, à 23 pieds au-dessus du niveau de base. Les digues qui protègent la ville ont un niveau de 26.5 pieds et peuvent être haussées à 30 pieds, à la ligne d'inondation en 1950.

Plusieurs endroits à la campagne seront inondés quand la rivière Rouge atteindra le niveau de 23 pieds. Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Hutton, ne veut pas alarmer la population, mais il a averti les citoyens d'être en alerte.

La température et la fonte rapide de la neige sont les facteurs qui détermineront si, oui ou non, il y aura inondation et dans quelle proportion. En attendant, maintenant que le gros de l'hiver est passé, les citoyens auront la satisfaction, à partir du 1er mars, de chauffer leur maison en ne payant plus la taxe sur les combustibles.

Y. R.

Des intellectuels de plusieurs confessions et le maintien du latin

CITE DU VATICAN — Une pétition en faveur du maintien du latin et du chant grégorien dans la messe a été adressée au pape par un groupe d'intellectuels de réputation mondiale dont des écrivains et des musiciens de plusieurs confessions.

"Artistes et savants catholiques et non catholiques, est-il dit dans le document, soucieux de préserver un des plus grands patrimoines culturels et spirituels de l'Occident, patrimoine qui risque rapidement de devenir purement archéologique, demandent que soit soumise à la bienveillante attention de Sa Sainteté une requête qui exprime désormais le désir de groupes toujours plus vastes aussi bien de fidèles que de non catholiques".

La pétition demande que le latin et le chant grégorien soient maintenus au moins dans les églises conventuelles qui n'ont pas d'obligations strictement paroissiales et que la langue vernaculaire et toute autre musique que le chant grégorien soient bannis de la messe. De même les signataires demandent que dans les églises conventuelles on abolisse les haut-parleurs qui dénaturent le chant.

Au nombre des signataires se trouvent notamment MM. Ingmar Bergman, metteur en scène suédois, le cinéaste français Robert Bresson; les musiciens Pablo Casals, espagnol, et Ildebrando Pizzetti, italien; les écrivains français Jacques Maritain et François Mauriac; le poète italien Salvatore Quasimodo, prix Nobel, et la fille d'Arturo Toscanini.

Pour recueillir le sang nécessaire aux malades dans les hôpitaux du Canada, la Croix-Rouge doit mettre sur pied, tous les ans, plus de 5,000 cliniques de donneurs de sang.

ST-BONIFACE – CKSB – ST-BONIFACE

DIMANCHE

- 7.55—O Canada
- 8.00—Nouvelles
- 8.03—Bonjour dimanche
- 9.00—Le jour du Seigneur
- 9.15—Concert du dimanche
- 10.00—Pour nos malades
- 11.00—Causerie des Pères Blancs
- 11.10—Variétés
- 11.30—Voix célèbres
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Chronique sport.
- 12.15—Carnet mondain. Avis de décès
- 12.18—Musique légère
- 12.25—Nouvelles
- 12.30—Nations au micro
- 6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
- 8.00—Vie croissante
- 6.20—Horaire
- 6.25—Nouvelles
- 6.30—Musique de scène
- 7.00—Concert populaire
- 7.30—Le cabaret du soir qui penche
- 9.00—Trente minutes d'informations
- 9.10—Tour des capitales
- 9.30—Détente musicale
- 10.00—Match intercités
- 10.30—L'heure exquise
- 11.30—Nouvelles.

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.25—Ouverture, O Canada
- 6.30—Radio-Journal
- 7.00—Nouvelles
- 6.44—Réveille-matin
- 6.54—Chronique sport.
- 7.05—Réveille-matin
- 7.15—Prière du matin
- 7.20—Réveille-matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Réveille-matin
- 7.45—Chronique sport.
- 7.48—Réveille-matin
- 7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

- 8.00—Chez Miville
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—De la cave au grenier
- 9.55—Rendez-vous chez Eaton
- 10.00—Nouvelles, Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Visages de l'amour
- 11.30—Les Joyeux Troubadours
- 12.00—Nouvelles
- 12.15—Chronique sportive
- 12.19—Rendez-vous
- 1.00—Nouvelles
- 1.15—Rendez-vous
- 1.25—Nouvelles agricoles
- 1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent
- 2.00—Fémina
- 2.15—Un homme vous écoute
- 2.30—Marie Tellier, avocate
- 2.45—Vies de femmes
- 3.00—Ranch 1050
- 3.30—Annonce éclair-messages
- 3.35—Ranch 1050
- 4.00—Nouvelles. Pleins feux sur les succès
- 4.30—Capsule d'optimisme
- 4.35—Pleins feux
- 5.00—Radio-Journal
- 5.25—Chronique sportive
- 5.30—Tous les garçons, les filles
- 6.00—Nouvelles. Tous les garçons, les filles
- 6.30—Chronique sportive. Tous les garçons
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Nouvelles. Carnet mondain
- 7.15—Détente musicale
- 9.00—Trente minutes d'informations
- 11.30—Classiques pour tous
- 12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

- 4.35—A ciel ouvert
- 7.30—Interview ou intermède
- 8.00—Le marchand de sable
- 8.15—Radio Transistor
- 8.30—Revue des arts et des lettres
- 9.30—Musique d'aujourd'hui
- 10.30—Concours national de Radio-Canada
- 11.00—A ciel ouvert

MARDI

- 4.35—Un chansonnier et sa muse
- 7.30—Interview ou intermède
- 8.00—Marchand de sable
- 8.15—Radio Transistor
- 8.30—Place publique
- 9.30—Les affaires de l'Etat
- 10.00—Concert symphonique
- 11.00—Musique de danse

MERCREDI

- 4.35—Toute la gamme
- 7.30—Veillée à la chandelle
- 8.00—Le marchand de sable
- 8.15—Radio Transistor
- 8.30—De mémoire de femme
- 9.30—Concert du mercredi
- 11.00—Toute la gamme

JEUDI

- 4.35—Pourquoi pas
- 7.30—Orchestre symphonique
- 8.30—Capital et travail
- 9.30—Nations au micro allemands
- 10.30—A la rencontre des illustres
- 11.00—De par le monde

VENDREDI

- 3.25—Echos de St-Pierre
- 4.30—Pourquoi pas
- 7.30—Interview ou intermède
- 7.45—Nouvelles de France
- 7.50—Interview ou intermède
- 8.00—Marchand de sable
- 8.15—Radio Transistor
- 8.30—Orchestre de chambre
- 9.30—Concert léger
- 10.00—Le temps des refrains
- 10.30—Musique de scènes
- 11.00—Pourquoi pas

SAMEDI

- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Réveille-matin
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Matinée musicale
- 9.50—Rendez-vous chez Eaton
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Nouvelles, Tante Lucille
- 10.30—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Bob Morane
- 11.30—Divertissement
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Chronique sport.
- 12.15—Rendez-vous
- 12.30—Union des électeurs
- 12.45—Rendez-vous
- 1.00—Nouvelles
- 1.05—Prévisions
- 1.10—Condition des routes
- 1.15—Rendez-vous
- 1.25—Nouvelles agricoles
- 1.30—Carrousel
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1050
- 4.30—Capsule d'optimisme
- 4.35—Quand on file en auto
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Tous les garçons, les filles
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Tous les garçons, les filles
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet mondain
- 7.15—Détente musicale
- 7.30—La parole est d'or
- 8.00—Cabaret du soir qui penche
- 8.30—Au clavier
- 9.00—Trente minutes d'information
- 9.30—Cabaret du soir qui penche
- 11.00—Musique de danse
- 12.00—Nouvelles

Les adversaires de l'école "française" du Parc Windsor s'adressent au gouvernement

Une délégation, représentant quelque 3,000 résidents du Parc Windsor, s'est rendue, jeudi soir dernier, faire des représentations auprès du gouvernement provincial au sujet du projet de construction de la nouvelle école "française" dans ce quartier de la ville de St-Boniface.

Les membres, au nombre d'environ 80 furent reçus par le ministre du Commerce et de l'Industrie, l'hon. Gurney Evans.

Le porte-parole du groupe, M. Mel Schell, a demandé au gouvernement de faire une enquête approfondie de "la construction et de l'opération" de cette école à venir. La considérant comme une école ethnique, il a prétendu que sa construction et son opération contrediront directement les données du Manitoba Schools Act et créeront un précédent insoutenable. Il ajouta que toute école publique provinciale est censée ouvrir ses portes à tous les élèves, quelles que soient leurs qualifications linguistiques, et que dans le quartier que cette école devra servir, soit les parcs Windsor et Niakwa, au moins 91 pour cent des élèves ne pourront pas la fréquenter.

M. Schell et son groupe affirmèrent que le principe d'un tel projet est injuste et que si le gouvernement approuve cette construction, on peut assumer que tous les groupes ethniques pourront réclamer les mêmes privilèges. La délégation demanda donc au gouvernement de se prononcer ouvertement et de répondre à neuf questions portant sur cette controverse. Elle espère aussi faire invalider le règlement déjà approuvé lors des dernières élections municipales.

On sait déjà que les autorités municipales et métropolitaines ont approuvé la reclassification du terrain pour fins de construction scolaire et que le dernier mot sur ce sujet sera prononcé le 7 mars prochain par la Commission des services publics et municipaux.

4,792 morts sur nos routes en 1965

OTTAWA — Le Bureau Fédéral de la statistique rapporte que 4,792 personnes ont perdu la vie et 147,477 autres ont été blessées sur les routes canadiennes en 1965.

En 1964, on avait compté 4,652 morts et 139,632 blessés. Les statistiques de 1965 ne sont pas complètes, puisqu'il y manque le nombre de victimes d'accidents en Saskatchewan pour les trois derniers mois de l'année.

Le rapport de 1965 indique que les dégâts à la propriété dans les accidents de la route s'élèvent à $133,677,000 tandis qu'ils s'élevaient à $117,635,000 en 1964. Ces chiffres, toutefois, ne contiennent pas les pertes survenues au Québec et ne rapportent que les dégâts évalués à $100 et plus.

Les statistiques démontrent que 419 personnes ont perdu la vie en décembre 1965 sur les routes, soit 12 pour cent de plus qu'en décembre 1964.

La première transfusion de sang effectuée sur un être humain date du XVIIe siècle. On utilisa du sang animal et le malade mourut. Par suite de ce résultat désastreux, toute idée de transfusion sanguine fut abandonnée pendant plus de 200 ans.

Soirée d'amateurs pour les Anciens

L'Association des Anciens organise présentement une soirée d'amateurs qui aura lieu au collège le 18 mars. Une soirée sans cérémonies où il s'agira simplement de rencontrer quelques confrères et d'apprécier les quatre ou cinq sketches satiriques, présentés par divers groupes d'anciens. Laurent Roy, le responsable des sketches, nous assure beaucoup de variété. Les anciens, semble-t-il, se transformeront en Père Gédéon, en Séraphin ou en politiciens zélés. C'est avec Laurent Roy qu'il faut entrer en communication si l'on veut présenter des suggestions ou si l'on désire mettre à jour ses talents de dramaturge.

Le président de l'Association, M. Roger Levasseur, a rencontré les représentants d'une brasserie. Ces derniers nous assurent leur entière collaboration.

Cette soirée sera la première activité des anciens pour l'année courante. Nous avons décidé d'abandonner la formule du déjeuner-communion parce que les anciens aiment réserver leur dimanche matin à la famille. Nous espérons, avec des activités moins fréquentes mais plus élaborées, pouvoir intéresser au moins une centaine d'anciens.

La seconde activité majeure se déroulera au cours de l'été. Il s'agira alors d'une croisière sur la rivière Rouge pour les anciens et leurs épouses ou amies. A l'automne, ce sera le Gala. Soit dit en passant, le gouvernement québécois nous enverra probablement un de ses ministres (et non pas le moindre) comme orateur lors de cette soirée.

Les organisateurs de la soirée d'amateurs comptent donc sur l'entière collaboration de tous les anciens. C'est une occasion unique de reprendre contact avec les anciens et le personnel du collège. Si, par hasard, un vendeur de billets ne vous avait pas rencontré, vous pourrez vous procurer un billet, soit à la porte, soit au secrétariat du collège.

COMMUNIQUE.

Subventions accrues aux écoles confessionnelles en Angleterre

LONDRES (CCC) — M. Anthony Crosland, ministre britannique de l'éducation, a annoncé une augmentation de 5 pour cent des subventions accordées par l'Etat aux écoles confessionnelles.

Cette mesure, dont bénéficieront environ cinq mille écoles et instituts d'enseignement, a été très bien accueillie par l'ensemble des députés.

Cette décision fait suite à des démarches entreprises auprès de l'Etat par l'Eglise d'Angleterre (Church of England), l'Eglise catholique-romaine et le Conseil fédéral de l'Eglise libre (Free Church Federal Council).

Autre section de la L.F.C. fondée à Ste-Agathe

STE-AGATHE — Une trentaine de Dames de Ste-Anne se rendaient à l'assemblée du mardi 22 février à l'Institut Collégial. Après la prière, M. l'abbé A. Couture, curé, lut plusieurs chapitres d'un livre à la page sur l'éducation d'après le Concile. Sujet inépuisable et si essentiel au rôle de la mère. Puis on discuta quelque peu sur l'ordre du jour, les chahgements éventuels qui ont été mis à l'étude l'automne passé. Par un vote majoritaire on a décidé de changer l'association des Dames de Ste-Anne pour fonder la Ligue des Femmes Catholiques. Toutes les dames et demoiselles de la paroisse ont été averties et invitées par lettre à la première assemblée du nouveau mouvement, le 1er mars. On y invita aussi des experts en la matière afin de donner les directives et poser des bases solides à cette nouvelle section de la L.F.C. qui se rattachera à toutes celles du diocèse, du pays, et même du monde entier.

Un voyage instructif

Comme agent de la compagnie John Deere, M. Edmond Guertin est allé visiter les principales usines de la Compagnie, au-delà des frontières. En auto avec MM. A. D'Auteuil, d'Isle-de-Chênes, C. Lafond, de La Salle, C. Bohémier, de Lorette, Cecil Manness, de Domain, et Adrien Dumesnil, de Ste-Agathe, il se rendait à Minneapolis, Minn., le dimanche 20 février, et le lundi à Dubuque, Iowa, le mardi, à Moline, Ill., et le mercredi à Waterloo où les six voyageurs passèrent deux jours à visiter l'usine la mieux équipée. Ils revinrent le samedi 26, absolument enchantés de leur randonnée intéressante et instructive.

Divers

Mlle Evangéline Lapointe partait en vacances au Mexique le samedi 26 février avec le groupe de CKSB. Ses parents et amis lui souhaitent un très bon voyage.

Il y a quelque temps déjà, M. Joseph Dumesnil avait à subir une intervention chirurgicale. On se réjouit de le savoir en bonne voie de guérison.

M. Orville Duquette est patient à l'hôpital de Morris depuis le samedi 17 février. On lui souhaite un prompt retour à la santé.

Laurier

Bonspiel

Trente-neuf équipes, dont 12 locales, participèrent au bonspiel annuel qui débuta le lundi 21 février.

M. Arnell Hoftner, de Ste-Rose-du-Lac, gagna la première compétition. M. Gordon Bennett, de McCreary, sortit vainqueur à la 2e compétition. Deux équipes locales remportèrent des prix. Félicitations à Mme Doreen Vanhumbeck et à son équipe, gagnantes de la 3e compétition, ainsi qu'à M. Albert Letain et ses joueurs, gagnants du 3e prix.

Le bonspiel dura toute la semaine, les finales ayant lieu samedi.

Le mardi 22 février, joueurs et visiteurs participèrent à une soirée organisée par le comité. Plusieurs dames dévouées servirent café, tartes, etc., toute la semaine. La gaieté et l'esprit sportif dominèrent et firent de cet événement un réel succès.

Félicitations aux organisateurs et à ceux qui se sont dévoués bénévolement, tant à prendre soin de la glace, qu'à la cuisine.

Les profits serviront à recouvrir l'édifice du curling qui en a grandement besoin.

St-Claude

Naissance

M. et Mme Maurice Velle se rendirent à Notre-Dame-de-Lourdes le 9 février, pour le baptême de leur petite-fille, Lynne-Marie-Clothilde Tichit, qui est née le 2 février à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes et dont elle fut le premier bébé pour l'année 1966.

Voeux de santé

M. Maurice Velle est de retour à la maison après un séjour à l'hôpital de Treherne où il subit une opération. On lui souhaite de se remettre vite en santé. Bon courage, M. Velle.

Letellier

Réunion de l'A.P.M.

Le 8 février avait lieu à l'école élémentaire de Letellier, la réunion des Parents et Maitres. Une trentaine de personnes étaient présentes.

M. l'abbé M. Messier, curé, ayant dit la prière, Mme Eugène Houle fit la lecture du procès-verbal. Ceci étant terminé, Mme la présidente transmit un message de M. Legal. Elle y ajouta quelques remarques qui serviront de préparation éloignée dans la recherche à faire pour organiser le travail de l'an prochain.

Il y eut ensuite discussion au sujet d'une question qui avait été posée et mise dans la boite à questions lors de la dernière visite des parents à l'école.

M. Eugène Houle présenta M. l'abbé Messier, conférencier pour cette occasion. Le sujet de sa conférence portait sur les problèmes de l'éducation.

Ces problèmes proviennent de deux sources: a) de l'enfant lui-même, sujet à la psychologie complexe, naturellement porté au bien mais faible dans cette tendance; b) des conditions économiques et techniques dans lesquelles il vit.

Les conditions économiques actuelles ont haussé le niveau général de la vie et risquent de satisfaire l'enfant trop aisément sans qu'il ait à faire des efforts pour se dominer lui-même. Les conditions techniques, dominées par l'image, risquent de donner à l'enfant une idée artificielle de la vie.

Remèdes: détruire l'idole et le remplacer par un vrai idéal. Voir la vie telle qu'elle est et non pas telle que nous la présentent les moyens de publicité. Apprendre aux enfants à être eux-mêmes. Inculquer l'esprit de groupe. Aujourd'hui, il faut apprendre plus que jamais à savoir vivre avec les autres: apprendre à les comprendre, polir son caractère et ne pas avoir deux sortes de conduite, c'est-à-dire, ne pas être poli, réservé, pieux quand on est seul pour devenir polisson, bourru, faible de principe quand on est en groupe.

Prendre la société telle qu'elle est et travailler à l'améliorer. Ne pas en avoir peur; tenir à ses principes, être franc et loyal et on sera fier d'être soi-même.

Il est regrettable que certains parents aient été empêchés d'assister à cette réunion. Espérons qu'on les verra nombreux à la prochaine réunion de ce mois-ci.

Nul ne s'affermit par la méchanceté, mais rien n'ébranle la racine des justes. (Prov 12, 3)

Filles d'Isabelle de Lorette

La chronique de notre assemblée du 8 février fut omise a cause de l'absence de la rédactrice, qui a dû se rendre au chevet de sa soeur malade, Mme A. Brière, de St-Charles.

Mais mieux vaut tard que jamais! Un grand nombre de nos soeurs, que le grand froid retenait au foyer, avaient fait un effort pour ne pas manquer cette assemblée importante.

Avec le renouveau du printemps, nous comptons sur la fidélité de chacune pour conduire à bonne fin nos ambitions.

Notre soirée du "Mardi Gras" fut un peu décevante, mais nous remercions nos voisins de La Broquerie qui sont venus si nombreux pour nous encourager. La variété et le comique des costumes suscitèrent du plaisir durant toute la veillée.

Nous saluons avec plaisir le retour sain et sauf de Soeur Bertha Marcoux et de son mari, ainsi que de Soeur Jeanne Mondor et son mari, qui nous reviennent tout heureux d'avoir joui du beau soleil de la Californie pendant que nous ici, avions une si froide saison.

Notre prochaine assemblée aura lieu le 8 mars. Avec le départ de notre Régente, il faudra peut-être modifier quelques arrangements. On compte sur le groupe complet de tous nos membres pour cette assemblée de mars.

D'autres sociétés flairant nos succès, se sont permis de contredire la vérité de nos chroniques. Laissons à César ce qui est à César et puisse Dieu bénir ce qui est vérité; là seul est le vrai succès.

La Rédactrice.

N.-D.-de-Lourdes

Curling

Trois équipes locales ont pris part au bonspiel des dames à Altamont, les 24 et 25 février derniers. Ce sont: équipe de Mme Martha Sala avec Mmes Isabelle Roch, Irène Crites et Maximiliène Chabbert; équipe de Mme Cécile Bazin avec Mmes Colombe Chabbert, Elodie Bérard et Suzanne Augert; équipe de Mme Odile Badiou avec Mmes Yvonne Marcon, Renée Delaquis et Rolande Bazin.

Cette semaine, au bonspiel des dames à Carman, une seule équipe locale y participa, celle de Mme Irène Crites avec Mmes Isabelle Roch, Jeanne Rusywich, et Marie Luten.

Au bonspiel annuel de l'Association des Hôteliers et des garçons de comptoir du Manitoba tenu à Brandon les 23 et 24 février, l'équipe de Léo Moreau avec Marcel Roch, Mérille Beaudry et Edgar Crites y participait. Un prix fut donné par le magasin Safeway à l'équipe portant les gilets, casquettes et enseignes identiques; M. Albert Atkinson, juge, de Deloraine, accorda ce prix à l'équipe de l'Hôtel Notre-Dame, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le Pas

Festival

Le 19e festival des trappeurs battait récemment son plein à Le Pas. Malgré la froide température, des visiteurs sont venus des Etats-Unis, du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Le tout a été un grand succès.

Mlle Darlene Todoschuk fut couronnée Reine du Carnaval et est partie avec ses deux princesses, Mlles Shirley Alcorn et Nora Ballantyne, aux Etats-Unis.

M. Walter Koshel a été nommé le roi des trappeurs, remportant plusieurs prix. La course des chiens ($1,000.00) fut gagnée par M. Swanson Highway. Les 2e et 3e prix allaient à MM. Peter Merasity ($700.00) et Solomon Goulet ($500.00).

Çà et là

Un accident d'automobile, survenu le mardi 5 février, coûtait la vie à Mlle Lorraine Schwark, âgée de 23 ans, ainsi qu'à Mme Neilson. Un troisième passager, M. Betterige, est patient à l'hôpital St-Antoine.

Le vendredi 8 février, au cours de l'après-midi, trois personnes ont été tuées dans un accident d'avion. Ce sont: MM. T. P. Carrol, de la Police Montée, Donald McEwan et Alex. Lazaruk. L'avion s'est écrasé sur le lac Cyril, à 200 milles de Le Pas.

Etaient à Le Pas dernièrement: le lieutenant-gouverneur et Mme Bowles, l'hon. Jack Carrol et son épouse, M. G. Molgat, M. Murray Batson, Mme Claire Turner, M. et Mme Stan Russell, M. Bob Divens, M. Cliff Gardiner, M. Doug Campbell, M. Howie Larke, M. Alex Pettigrew et son fils, Jimmy, de Winnipeg.

Lettre pastorale de l'Episcopat Belge sur la sécurité routière

BRUXELLES (CCC) — Dans une lettre pastorale collective, les évêques de Belgique relèvent le manque du sens des responsabilités chez bon nombre d'usagers de la route.

Après avoir fait part de leur inquiétude face à l'augmentation du nombre des accidents, la lettre énumère quelques causes intérieures qui sont souvent à la base de beaucoup d'accidents. L'esprit de concurrence, la négligence de l'observation des règles de la circulation, l'attribution des accidents à une sorte de fatalité, etc. . . exigent une reconversion intérieure, un "retournement" dans les dispositions de l'usager de la route.

Ensuite la lettre parle de la responsabilité des pouvoirs publics qui doit néanmoins être appuyée d'un sens aigu des responsabilités des usagers eux-mêmes. Il s'agit fondamentalement d'une question de morale et de formation de conscience.

Le principe fondamental de la morale de la circulation routière repose sur la valeur et la dignité de la personne humaine, le respect de la vie, la personnalité morale du prochain, l'intégrité physique.

Les évêques énumèrent quelques obligations concrètes, en vertu de la justice, de la prudence et de la charité:

1 — La justice requiert la connaissance du Code de la Route, la réparation des dommages causés à autrui, le secours aux victimes éventuelles, l'état d'une forme physique et psychique convenable.

2 — La prudence exige l'attention du conducteur envers la possibilité de danger et l'observance d'une vitesse raisonnable.

3 — La charité doit se traduire par un esprit de courtoisie et de compréhension. La solidarité chrétienne invite les usagers à une grande serviabilité envers les tiers.

Pour s'attaquer concrètement aux problèmes, les évêques proposent premièrement une éducation des jeunes, automobilistes de demain, suivant les principes esquissés dans leur lettre. C'est une tâche éducative pour parents et maîtres.

Il faut ensuite rééduquer les adultes en éveillant leur sens des responsabilités, par des conférences, des entretiens personnels, dans la direction de conscience et en chaire.

Enfin, les évêques lancent un appel à la collaboration de tous ceux qui ont une tâche à remplir dans cette oeuvre d'éducation.

Lorette

Partie de cartes

La partie de cartes du 13 février, organisée par les familles de la partie ouest du village, fut très encourageante. De beaux prix furent gagnés par les personnes dont les noms suivent: prix d'entrée, Mlle Maria Jeanson; prix de cartes, Mme Emile Jeanson, M. Conrad Touchette, Mmes Marius Lacasse et Jos. Grégoire, de St-Norbert; prix de ponctualité, M. William Grossman; loterie, M. Alfred Ross, de Ste-Geneviève, et Mme Léona Manaigre. Le résultat fut très satisfaisant et les recettes iront aux oeuvres paroissiales. Merci aux organisateurs et aux donateurs des prix.

Le dimanche soir 20 février avait lieu la 2e partie de cartes organisée par le côté est du village. Les gagnants de la soirée furent: M. Robert Desmarais et Mme Adélard Manaigre, prix d'entrée; Mmes Damase Dupuis et Arthur Gauthier, MM. Victor Carlson et John Grossman, prix des cartes; 1er prix de la loterie, panier de provisions, Mme Maurice Therrien, 2e, couverture, Mme Valence Ross, 3e, M. William Grossman, et 4e, M. Robert Desmarais.

M. Jean-Baptiste Grégoire, maître de cérémonies, remercia les personnes venues les encourager, ainsi que les généreux donateurs pour les beaux prix fournis pour cartes, loterie et bingo.

Espérons que la salle sera remplie pour la prochaine et dernière partie de cartes qui aura lieu le 20 mars et qui sera organisée par les gens du village. Bienvenue à tous.

Attention!

Les élèves de l'Institut Collégial Lorette Centre vous invitent pour le vendredi 4 mars, à 8 h. p.m., à un genre de concert intitulé "Boite à chansons" — La Seine dans le vent — Ils aimeraient rassembler quelque 500 personnes. Venez encourager les jeunes, vous serez enchantés et pourrez vous divertir honnêtement.

Carnaval

Le Centre sportif de Lorette est bien occupé à organiser le carnaval annuel qui aura lieu à l'arène de Lorette les 11, 12 et 13 mars. On vous attend en grand nombre. Il y aura parties de hockey et jeux divers. Ne manquez pas ce divertissement.

Débat

Un débat des mieux réussi, présenté par les étudiants, eut lieu au gymnase de l'Institut Collégial Lorette Centre, le jeudi 27 février. Il y avait belle assistance.

Le sujet du débat était "La peine capitale". Les participants du côté affirmatif étaient: Marcel Jacques, Raymond Hamel, Guy Lacroix et Claudette Bohémier; du côté négatif, Jean Abraham, Carol Polanski, Lucille Grégoire et Barry Norman.

Marc Jacques agissait comme l'animateur.

Prenaient part à la réfutation des arguments: Marc Jacques et Claudette Bohémier pour l'affirmative, et Jean Abraham et Lucille Grégoire du côté négatif.

Les juges: M. Robert Painchaud, Mme Rosa Therrien et MM. René Désautels, Gabriel Lagimodière et Ron Crewson, vinrent à la décision suivante: gagnants de la première partie, Mlle Claudette Bohémier, côté affirmatif, et Mlle Lucille Grégoire, côté négatif. Les gagnants de la réfutation furent: pour l'affirmative, Claudette Bohémier; pour la négative, Jean Abraham. Mais au total des points, la négative gagna avec 13 points contre 11 points pour l'affirmative.

Félicitations à tous ces jeunes et aux instituteurs qui ont mis beaucoup d'effort à faire de ce débat un vrai succès.

Ces concours devraient être encouragés étant un stimulant pour les élèves.

Mlle Lyse Dumaine, présidente de l'assemblée, sut, en termes appropriés, remercier et féliciter les participants, les instituteurs et les visiteurs.

Tout labeur donne du profit, le bavardage ne produit que disette. (Prov 14, 23)

Une Canadienne assiste à une messe au "sommet" de l'Afrique

(CCC) — Voici les détails d'une récente expédition au sommet du Kilimanjaro à laquelle a participé une jeune Canadienne, auxiliaire missionnaire de l'Assomption. Elle répondait à un désir ardent formulé il y a plus de 70 ans par Mgr Le Roy, c.ss.p.: "Nous sommes ici au pied de l'autel le plus grand que Dieu ait placé sur ce continent. Nous devrions y monter pour célébrer le Saint Sacrifice de la Messe pour tout le continent Africain."

Le 15 décembre dernier, le Révérend Père Joseph Kelly, c.ss.p., atteignait le sommet et parvenait à y célébrer le Saint Sacrifice entouré des jeunes intrépides qui l'avaient accompagné et qui avaient peine à se maintenir sur la neige et les débris volcaniques.

Les expéditionnaires s'étaient réunis trois jours auparavant dans une région tropicale pour commencer l'assaut: quatre jeunes Frères de la Doctrine Chrétienne de New York, qui enseignent en Tanzanie et au Kenya, les Frères Peter, Edmund, Stephen et Anthony; un volontaire du "Peace Corps", Donald Strosberg de Kentucky, qui enseigne au Lalawi; Mary McInnis, 'AMA" Canadienne, radiologiste à l'hôpital de Kibosho; Margaret Howarth de Liverpool, Angleterre, qui enseigne à Moshi et le Père Kelly lui-même, Père du Saint-Esprit, missionnaire en Tanzanie.

La montée fut rude. Pendant toute la matinée, le groupe eut à lutter contre une tempête de neige et le dernier effort a dû être fourni cinq heures durant à 18,000 pieds dans l'atmosphère raréfiée, alors que tous étaient déjà épuisés.

Ils avaient dû traverser les paysages et les climats les plus opposés. De la région tropicale de bananiers, à travers la forêt, ils aboutirent aux régions dénudées de toute végétation, couvertes d'une poussière volcanique rouge et de gros rochers. Ils ont enduré la brûlure du soleil africain, la pluie torrentielle de la forêt, puis l'orage, la brume, la soif, le "mal de montagne" avec le manque d'oxygène.

Enfin, voici le sommet: on est sur le "plafond" de l'Afrique. "Dieu permette que nous en fassions un autel", avait dit Mgr Le Roy. Et voici que, sur le bord du vaste cratère du Kilimanjaro, un roc volcanique en forme de cube attendait depuis des siècles peut-être pour devenir un autel.

Le Père Kelly commença la Messe qui fut servie par Donald Strosberg, volontaire de la PAIX. A ce moment le soleil rompit les nuages et c'est sous des flots de lumière que l'Hostie Sainte et le calice du Précieux Sang furent élevés au-dessus du Continent pour le salut de toute l'Afrique.

Somerset

Décès

Le mardi 28 février, au sanatorium de St-Boniface, est décédée à l'âge de 67 ans, Mme Alice Lafrenière, épouse de M. Alex. Lafrenière, de Somerset, Man.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil six fils, Roland, Gilbert et Louis, de Somerset, Adrien, de Montréal, le docteur Robert, de Ste-Anne, Man., et Aristide, de Hamilton, Ont.; quatre filles, Mmes Thomas Grafton (Fabiola), de St-Boniface, Charlie Cook (Eva), de Winnipeg, Frank King (Léa), de Amarillo, Texas, Thomas Rheault (Jeannette), de Somerset; 49 petits-enfants; deux frères, MM. Théodore Labossière, de Weyburn, Sask., et Antonio Labossière, de Sidney, C.-B.; deux soeurs, Mmes Wilfrid Bessette, de Saskatoon, Sask., et Jos. Tremblay, de Sidney, C.-B.

Les prières furent récitées en l'église de Somerset, à 8 h., le mercredi soir, et le service fut chanté au même endroit le jeudi matin à 10 h. a.m. L'inhumation se fit au cimetière local.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	93.6	94.4	94.4	94.2	94
C.W. No 3	90.6	91.4	91.4	91.2	91
Fourrage No 1	88.6	89.4	89.4	89.2	89
Fourrage No 2	85.6	86.4	86.4	86.2	86
Fourrage No 3	82.6	83.4	83.4	83.2	83
ORGE —					
C.W. No 2—6 rangs	147	146.6	147	146	145.4
C.W. No 3—6 rangs	145	144.6	145	144	143.4
Fourrage No 1	134.4	134.2	134.4	133.4	133
Fourrage No 2	133.4	133.2	133.4	132.4	132
Fourrage No 3	130.4	130.2	130.4	129.4	129
SEIGLE —					
C.W No 2	136⅜	136⅜	136	133.6	132.4
C.W. No 3	131⅜	131⅜	131	128.6	127.4
C.W. 2 rej.	131⅜	131⅜	131	128.6	126.4
C.W. No 4	120⅜	120⅜	119.6	117.4	116.4
Ergot	114⅜	114⅜	113.6	111.4	110.4
Sur voie net	136⅜	136⅜	136	133.6	132.4

OPTIONS WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	278.6	277⅞	275.6	270	270.4
Mai	273.2	272⅛	269	264	263
Juillet	267	267	263.4	260.6	259
AVOINE —					
Mai	93.2	93⅞	94	93⅜	93.4
Juillet	91⅛	91.6	91⅞	91⅞	91⅜
Octobre	89.2	89⅞	84⅞	89⅜	89.4
Décembre	86⅝	86⅝	86⅜	86⅝	86⅝
ORGE —					
Mai	138⅞	138.6	139	138	137¾
Juillet	137	137	137.2	136.6	135
Octobre	134.4	134.4	134.4	133.4	132⅛
Décembre	133.4	133.4	133.4	133.4	132⅜
LIN —					
Mai	311⅝	310.2	306.4	306.2	306⅞
Juillet	308	307	304.4	304⅞	305⅜
Octobre	209.4	308.4	306	306.2	307
Décembre	306.6	306.6	304⅛	304.2	304.2
SEIGLE —					
Mai	139⅜	139⅜	138.6	136.2	135.4
Juillet	138⅝	138⅜	138	135.6	134.2
Octobre	140.4	140.2	140	138.6	138
Décembre	141.6	141.6	142	140⅛	139.4

(Pour la semaine du 21 au 25 février 1966)





Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à Mme Félix Pinette et à Mme Gérard Debeucklaere, ancienne paroissienne, patientes à l'hôpital de Ste-Rose depuis les 23 et 25 février respectivement.

Réunion

La première réunion du comité de construction pour 1966, avait lieu au presbytère le mardi 15 février. M. l'abbé A. Gervais, curé, souhaita la bienvenue aux nouveaux membres du comité: MM. Paul Pelletier, Amédée Pinette, George Verhaeghe et Rosaire Gagnon. M. John Brook fut élu président du comité et Rosaire Gagnon secrétaire-trésorier pour l'année en cours. Au sous-comité, M. Paul Pelletier fut choisi comme président et MM. Amédée Pinette et Benoit Labelle corresponsables.

Le dimanche 27 février, le comité se proposa de soumettre ses projets, pour l'année 1966, à l'approbation de tous les paroissiens, au cours d'une réunion paroisiale générale. Elle eut lieu le 27 au soir, au rez-de-chaussée de l'église.

Autre réunion

Le dimanche 20 février, à 2 h. 30 p.m., le constable G. Springnatyk, de la division de Ste-Rose du Lac, assistait comme invité d'honneur, à la dernière réunion des Chevaliers de l'Autel.

Après une cinquantaine de questions posées et répondues par M. Springnatyk, les Chevaliers obtenaient une meilleure connaissance de la Gendarmerie Royale Canadienne. Au dire de tous, ce fut un dialogue des plus intéressant. L'invité fut remercié par le président, M. Arthur Gagnon. En cette occasion également, deux bâtons de hockey furent décernés comme prix, à René Gagnon et Armand Verhaeghe, gagnants du concours Cartes de Noël. Un délicieux goûter, préparé par les dames de la Ligue, fut très apprécié par les 27 Chevaliers présents.

Bingo

Lors du bingo qui eut lieu le 20 février, les heureux gagnants furent Mlle Edith Pinette, M. Jean Verley, M. Ant. Vandepoele, Mme Geo. Zastre, M. Georges Zastre, M. Clifford Miller, Mme George Vandenbosch, M. Jos. Peeters ($15 pour carte remplie), Mlle Thérèse Pinette, Mme L. Grandbois, Gérard Labelle, Mme A. Beddome, Mme W. Zastre et Mme Adrienne Vandenbosch.

Les $60 en 60 numéros ne furent pas gagnés. M. Eugène Callewaert gagna le prix d'entrée. Les résultats de ce bingo furent très satisfaisants. Merci à tous.

Va-et-vient

MM. Camille Pinette et Ernest Gagnon, du Juniorat de St-Boniface, ont passé la fin de semaine du 18 février chez leurs parents.

M. et Mme Gilbert Vandenbosch et leur fils, Dwayne, de Winnipeg, ont rendu visite à leurs parents, les samedi et dimanche 26 et 27 février.

M. et Mme Joey Verhaeghe et leur fils ont visité M. et Mme G. Verhaeghe, le dimanche 27 février.

Mme Paul Rivard, de St-Boniface, venue passer la fin de semaine chez sa mère, à Ste-Rose, a aussi visité M. et Mme Gérard Verhaeghe et leur famille, le dimanche 27 février.

M. et Mme Arthur Desjardins et leur famille, de Laurier, ont visité M. et Mme Ed. Denis le dimanche 27 février.

M. Norman Dupas et son fils, Michel, de Churchill, ont visité M. et Mme J.-L. Corbel. Michel a passé trois jours à l'hôpital de Ste-Rose.

M. et Mme Jean-Léon Desjardins et leurs enfants, Bobby et Albert, de Michel. C.-B., et M. Alex. Desjardins, de Lethbridge, Alta, sont venus visiter leur mère et grand-mère, Mme Adèle Desjardins, patiente à l'hôpital de Ste-Rose.

M. et Mme Jean-Louis Corbel se sont rendus à Winnipeg le lundi 21 février pour traitements médicaux.

MM. Albert Verhaeghe, Hervé et Albert Grandbois, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine du 19 février chez leurs parents.

M. Ted Wolchuk, du Territoire du Nord-Ouest, est revenu chez lui à la suite d'un accident survenu à son travail.

Tableau d'honneur

Les élèves de l'école St-Vincent de Paul qui ont figuré au tableau d'honneur sont: chez les grands, catéchisme, Daniel Gagnon; français, Gérard Corbel et René Gagnon. Excellence chez les petits, Michel Casavant et Marie-Thérèse Landry; catéchisme et anglais, Joan Leperre.

A la question suivante: Comment aider le prochain? — un tout petit répondit: Avec le tracteur! Rita Moreaux trouve qu'elle peut aider plus utilement par la prière. Courage! Qui sera le premier aux examens de Pâques?

Isle-de-Chênes

Assemblée de la Ligue

A l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques du mois de février, un comité de film a été fondé et Mme Louis Molin en fut élue présidente. Il y aura présentation d'une partie d'un de ces films instructifs lors des réunions afin de rendre celles-ci encore plus intéressantes.

N'oubliez pas les deux dates importantes du mois de mars: l'assemblée mensuelle, le mercredi 9, et la communion mensuelle, le dimanche 13.

Hockey

Les joueurs de hockey se sont rendus à l'arène de St-Jean-Baptiste, le jeudi 17 février, pour une partie de ligue contre Ste-Agathe. I.D.C. a subi une défaite en comptant 4 points contre 8 pour Ste-Agathe. Les responsables de ces points furent Eloi Bibeau, Mel Moser, Bernard Porteous et Ernest Dumaine, qui ont marqué chacun un but. Ste-Agathe a eu un lancé de punition et ceci lui a valu un but. Le club d'I.D.C. n'a pas joué une bonne partie.

Le dimanche 20 février, I.D.C. a visité Lorette pour une partie de ligue contre Steinbach. La victoire a favorisé I.D.C. en marquant 6 buts contre 4 pour le club opposé. Gilbert Dumontier a compté trois points, tandis que Marcel Leclaire, Gilbert Titgat et Raymond Dumaine ont fait chacun un point. Les équipes ont joué une belle partie honnête.

Voici le nombre de points comptés par chacune des équipes suivantes depuis le début de la saison: I.D.C., 23 points; Steinbach, 16; New Bothwell, 16; Lorette, 15; Niverville, 10; Ste-Anne, 5.

Dunrea

Démonstration

Le mercredi 11 février, MM. Arthur et Guy Paradis, père et fils, présidaient à l'ouverture d'un nouveau centre d'achat à Belmont. Comme on le sait, ils sont électriciens et installent aussi toutes les commodités modernes: fosses septiques, salles de bains, systèmes de chauffage à l'huile, à l'électricité ou au gaz, etc.

Ayant un commerce très florissant ils ont dû engager plusieurs employés: MM. Gordon Day, Willard Struth, Royce Budd, et comme secrétaire et téléphoniste, Mlle Angella Paradis. Les lundi, mercredi et vendredi sont les jours qu'ils passent au local de Belmont ou aux environs.

Le jour de l'ouverture, une foule de gens furent très intéresssés à visiter la marchandise moderne disposée avec goût; une autre attraction consistait en plusieurs objets de valeur, offerts comme prix d'entrée.

Des beignets et une tasse de café furent servis gratuitement. MM. A. et G. Paradis reçurent, à cette heureuse occasion, des félicitations de différentes maisons de commerce de Winnipeg et Brandon, de la banque de Montréal, et de leurs nombreux amis qui leur souhaitent tout le succès possible dans cette importante industrie.

Mardi-gras

En plus de l'excitation et de l'intérêt suscités par le bonspiel des hommes pendant la semaine écoulée, il y eut le mardi-gras au soir une joyeuse réunion des joueurs de curling à la salle paroissiale, et M. et Mme D. Mailhot, avec des aides bénévoles, servirent dans les salles attrayantes de leur motel, des crêpes croustillantes et délicieuses accompagnées de bon sirop, thé et café. Bon nombre de personnes ont su profiter de cette aubaine, et se promettent d'y retourner à la prochaine invitation car ils en ont gardé un petit goût de revenez-y!

En voyage

Des voeux de bon voyage accompagnent M. et Mme Auguste Garand qui partent pour aller passer quelques semaines parmi leurs parents et amis de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

Çà et là

Mme Gordon Day (Yvonne Gélinas) est maintenant secrétaire-trésorière pour le district scolaire, remplacant Mme Richard Rondeau à ce poste.

On apprend avec plaisir que Mme Edmond Beaupré qui fut opérée récemment à l'hôpital de Brandon, se remet heureusement, et avec les bons soins reçus, elle sera bientôt sur pieds et aussi active qu'avant cette dernière épreuve.

La Broquerie

Caisse Populaire

Le jeudi 10 février, à l'école élémentaire, avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire. M. Louis Laurencelle, président, souhaita la bienvenue à l'assistance assez nombreuse. M. Eloi Gagnon, gérant, agissait comme secrétaire de l'assemblée.

D'intéressants rapports furent donnés par les divers comités, démontrant que la Caisse continue à faire des progrès. Les Caisses scolaires accusent également un succès croissant. Sur un total de 225 élèves, 157 membres avaient en caisse à la fin de 1965 un montant de $1,301.62.

La Caisse de l'école secondaire, qui possède 73 membres sur un total de 102 élèves, donne un chiffre de $952.29.

M. René Toupin, gérant de la Caisse Centrale à St-Boniface et propagandiste, félicita les jeunes de même que les parents et les encouragea à continuer dans le même sens.

Parmi l'assistance, on remarquait également les distingués visiteurs suivants qui adressèrent la parole: M. Philippe Jubinville, de St-Joseph, inspecteur des Caisses, M. Paul-Emile Lacroix, de Montréal, représentant de l'Assurance-Vie Desjardins, et M. Louis Lemoing, de Somerset, au service de l'Association d'Education et du Département de la Sécurité familiale.

Au comité de surveillance, MM. Roméo Gauthier et Léo Nadeau, qui ont démissionné à cause de leurs nombreuses occupations, furent remplacés par M. Armand Fréchette et Mme Joseph Balcaen. M. Aimé Vielfaure demeure à ce comité. Les deux autres comités n'ont pas changé: comité de crédit, MM. Elas Gauthier, président, Gérard Tétrault et N. Fournier; bureau de direction, MM. Louis Laurencelle, président, Camille Boily, Eugène Verrier, Joseph Mireault et Laurent Piché.

Félicitations aux officiers et aux membres pour leurs activités et les beaux résultats qui se chiffraient en fin de décembre 1965 au montant de $1,158,815.49.

Le prix d'entrée fut gagné par M. Fernand Laurencelle.

Carnaval

Chaleureuse invitation à tous de la part du Club Sportif d'assister au Carnaval de La Broquerie les vendredi, samedi et dimanche, 4, 5, et 6 mars prochains.

Le programme des activités publié en cette page du présent numéro de La Liberté et le Patriote, comporte des amusements pour tous les âges. Un des principaux attraits sera certes la rencontre des deux charmantes candidates, Mlle Laurette Taillefer et Mlle Rose-Marie Méconse, toutes deux âgées de 18 ans.

Va-et-vient

Le dimanche 27 février, Mlle Joséphine Choiselat repartait pour Haywood où elle demeure auprès de son frère, M. l'abbé Joseph Choiselat, curé. Le 4 janvier dernier, Mlle Choiselat venait assister sa mère malade. Voeux de prompt rétablissement à Mme Alfred Choiselat, une abonnée depuis longtemps à la messe quotidienne, et que les paroissiens avaient le plaisir de revoir à la messe du dimanche le 27 pour la première fois depuis sa convalescence.

Chevaliers de Colomb

Conseil Ste-Anne no 4819

Depuis la fondation du Conseil Ste-Anne no 4819 en 1959, les différents députés de district, les frères Roger Smith et Gérard Tétreault, voulaient que l'on forme notre équipe du premier degré de l'Ordre afin de conférer nous-mêmes ce même degré dans nos trois Conseils Jubinville, La Broquerie et Ste-Anne. Mais ce fut en vain.

Finalement, le député de district actuel, le frère Siméon Duquay, y réussit. C'est ainsi que l'équipe de Ste-Anne conférait le premier degré de l'Ordre à 31 nouveaux candidats, le 2 décembre 1965, à l'école élémentaire de ce village. Treize de ces candidats étaient du Conseil Jubinville, sept de La Broquerie et onze de Ste-Anne. Il y eut un certain plan d'établi pour enrayer le succès de ce grand événement, mais la charité et la fraternité régnant dans le Conseil Ste-Anne furent supérieures à la situation et le tout fut étouffé dans sa coquille. Félicitations aux Chevaliers de Colomb des trois conseils respectifs, du moins à ceux qui vinrent encourager nos candidats, et remerciements sincères aux frères Siméon Duguay et Frank Lebrun, qui surent si bien diriger notre équipe.

Le tout était couronné dans la salle paroissiale de Lorette, le 16 janvier dernier, où près de 200 Chevaliers de Colomb assistaient à la séance d'initiation aux deuxième et troisième degrés. Félicitations au frère S. Duguay et à son équipe qui surent réchauffer tant soit peu l'atmosphère nordique des salles publiques ce jour-là.

La journée se terminait au Blé d'Or, à Ste-Anne, où plus de 175 Chevaliers de Colomb et leurs dames se rendaient pour déguster un succulent repas "à la Blanchette". Félicitations à MM. et Mmes Hervé et Roméo Blanchette; c'était bon et il y en avait à satiété. Le Conseil Ste-Anne, hôte de la journée, croyait son devoir accompli. Mais non, le frère Duguay voulait encore une réception officielle des nouveaux chevaliers.

Il fit encore appel au Conseil Ste-Anne pour organiser, le 3 février dans l'auditorium de l'école élémentaire de la paroisse, une réunion plénière des trois mêmes conseils, afin d'encourager la participation active de nos nouveaux chevaliers. A cette occasion, nous avions l'honneur d'avoir parmi nous notre député d'Etat, le frère James Karr, et le frère (Père) De Palma, aumônier du Conseil Provencher, en plus de notre député de district. Les quelque 100 Chevaliers de Colomb présents applaudirent chaudement nos visiteurs d'honneur et repartirent contents et encouragés à travailler encore avec plus d'ardeur au sein de leur conseil respectif.

G.-G. DESROSIERS.

Ste-Elisabeth

Remerciements

Les membres de la famille Rivard désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de leur mère, soit par offrandes de messes, fleurs, assistances aux funérailles et aux prières ou de tout autre façon. Un merci spécial aux religieuses et au personnel de la résidence Ste-Thérèse pour les bons soins donnés à leur mère.

L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques a tenu une courte assemblée après la messe de dimanche dernier afin de décider de la date de leur partie de cartes qui a été fixée au 27 mars.

Haywood

Bonspiel

Lors d'un bonspiel ouvert tenu du 21 au 26 février, la première compétition donna les résultats suivants: équipe de Denis Magne, St-Claude, 1er prix; équipe de Ghislain Rocan, St-Claude, 2e, celles de Gerry Burgoyne, St-Claude, et Bill Walker, de Rathwell, 3e et 4e prix.

Les équipes gagnantes de la deuxième compétition sont celles de Henri Dacquay, Régis Laurent, et Armand Labossière, toutes de St-Claude, 1er, 2e et 3e prix; celle de George Baker, de Haywood, 4e prix. Pour la troisième compétition, les équipes de Marcel Dequier, Haywood, Laurent Dupras, St-Claude, Ken Stephenson, Graysville, et Max Laing, Elmwood, remportèrent les 1er, 2e, 3e et 4e prix respectivement.

Le club de curling de Haywood désire remercier toutes les personnes qui ont donné des prix, ou qui ont aidé de quelque façon au succès de ce bonspiel. Un merci spécial aux dames de la Ligue qui ont servi le lunch durant ces jours.

Hockey

Quelques joutes de hockey eurent lieu entre diverses équipes juvéniles. A Holland le 21 février, Haywood l'emporta sur Holland, 4-0; 26 février à Treherne, Haywood 9, Rathwell 6; Pee-Wees à Haywood le 26 février, Haywood 4, St-Claude 0.

Le 23 février il y eut joute de ballon-balai entre les dames et les jeunes filles de l'école secondaire contre les 7e et 8e années: 2-2.

Visiteurs

Plusieurs personnes vinrent en promenade, récemment. Ce sont: René et Florence Picton, chez leurs parents, M. et Mme C. Picton; Mlle Yvette Souque, chez M. et Mme Gaston Souque; Mlle Yvonne Rey, chez M. et Mme Jos. Rey.

Mme Albert Dheilly avait la visite de sa soeur, Yolande, accompagnée de sa fille, Michelle, ainsi que son père, M. Riel, de St-Vital.

Mme Philias Poirier avait la visite de ses fils et leur famille, M. et Mme Aubert Poirier, de La Salle, M. et Mme Azarie Poirier, de Winnipeg.

M. Camille Picton et le petit Gérald Poirier sont patients à l'hôpital de Treherne.

Deux cents personnes étudient les projets du Centenaire à St-Pierre

Plus de 200 délégués, représentant les municipalités, les commissions scolaires et les différentes associations de la région sud-est de la province, se sont réunis le samedi 26 février au Centre récréatif de St-Pierre.

L'hon. Maitland B. Steinkopf, le président de la Corporation Manitobaine du Centenaire, souhaita la bienvenue aux nombreux visiteurs, soulignant que c'était la troisième réunion du genre et une des mieux réussies. Celle-ci reflète l'esprit même du centenaire, où tous, de religions et de nationalités différentes, trouvent utile de discuter des problèmes comme ceux d'aujourd'hui. Les deux autres rencontres avaient eu lieu à McCreary et à Treherne. Parmi les distingués visiteurs qui assistaient au banquet du midi, si bien apprêté par les dames de St-Pierre, se trouvaient l'orateur du jour, le premier ministre Duff Roblin, les députés de la région au fédéral et au provincial, l'hon. juge A. Monnin, nouveau vice-président de la Corporation, M. l'abbé R. Lavoie, curé, M. et Mme René Préfontaine, les maires des municipalités, les présidents des commissions scolaires et plusieurs officiers de la Corporation. A tour de rôle, chacun présenta ses souhaits: M. Lavergne, préfet de la municipalité de Salaberry, M. Audette, maire de St-Pierre, M. Jorgensen, député à Ottawa, M. Barkman, député provincial et maire de Steinbach, M. Harry Shewman, maire de Morris, et M. Albert Vielfaure, député de La Vérendrye.

Le premier ministre Roblin

L'hon. juge C. C. Sparling, membre de la Corporation, présenta, partie en français et partie en anglais, l'orateur invité, le premier ministre de la province, l'hon. D. Roblin. Il rappela que le grand-père du premier ministre avait été également premier ministre de la province, avant 1916.

M. Roblin prononça la première partie de son discours en français. Il se dit heureux d'être à St-Pierre, centre important et bien approprié pour y tenir la troisième réunion du Comité du centenaire. En effet, ici vivent les représentants des deux groupes fondateurs. Ils ont appris à travailler ensemble, même avant 1870. En regardant la carte du Manitoba, une chose frappe, c'est le grand nombre de noms français. Ils rappellent le caractère vibrant des pionniers canadiens-français qui ont parcouru tous les coins de cette province.

Aujourd'hui, l'on parle d'unité nationale, des deux grandes cultures du Canada. Cette coexistence, c'est vrai, cause des problèmes, mais ce défi stimule notre ingénuosité. Le pacte confédératif représente le premier effort pour résoudre ce problème. Ce pacte entre les deux peuples fondateurs nous a pas trop mal servi. Il reste encore bien à faire, puisque les deux grandes cultures ont besoin de certains ajustements. Le Canada doit être un pays fort, un seul état capable de résoudre nos problèmes, tout en laissant assez de pouvoirs aux provinces pour permettre à celles-ci de remplir adéquatement leur rôle. Les deux cultures peuvent vivre côte à côte.

Puis, procédant en anglais, il remercia M. René Préfontaine des services insignes qu'il a rendus à la Corporation du Centenaire et aux citoyens du Manitoba. Il annonce la nomination, par ordre en conseil, de l'hon. juge A. Monnin, comme le nouveau vice-président. Son expérience et sa connaissance de nos problèmes contribueront certainement à rapprocher les cultures. Il profita aussi de l'occasion présente pour saluer un vétéran de la vie publique au Manitoba, l'ancien ministre provincial, M. Edmond Préfontaine, ce qui lui valut des applaudissements.

Nous habitons, dit le premier ministre, une belle province parsemée de communautés charmantes. Etre Canadien, c'est quelque chose d'enivrant, au-dessus du régionalisme. Si intéressants que soient les projets du centenaire, le plus important c'est de bien saisir l'esprit de la Confédération, à l'instar de Cartier et de MacDonald, de chérir cet esprit dans nos coeurs.

Quels souvenirs d'héroïsme rappellent les noms de Salaberry, La Vérendrye, Mgr Provencher, des grands explorateurs La Salle, La Vérendrye, Radisson, Des Groseilliers, Hudson, Kelsey, David Thompson, Fraser MacKenzie. Quelle admiration soulève, en chacun, le courage des pionniers de la Rivière-Rouge et des Prairies, des Mennonites, des Ukrainiens. Quelles couleurs et quelles sources d'inspiration pour tous! Cette histoire, c'est la nôtre. Le Canada offre des perspectives étonnantes. Par exemple, le complexe hydro-électrique de la Rivière Nelson, dont le bassin est plus vaste que celui du Columbia ou du Mississippi.

Si vous doutez du Canada, regardez attentivement les autres pays comme la Malaisie, les Indes, la Chine où chacun parle deux, trois ou même quatre langues, où les citoyens sont de langues, de races et de religions différentes. Nos différences culturelles sont précisément le piquant de la vie. Nous pourrions démontrer aux autres pays comment vivre en harmonie. L'insertion de tous ces groupes variés à l'intérieur de la Confédération se fait à grands pas. Cette réunion, à St-Pierre, en est une preuve. L'année 1967 sera le point culminant de nos aspirations. Ce pays continuera à grandir dans l'unité et la diversité, ce qui ne veut pas dire dans l'uniformité. C'est le but à atteindre et je suis ici pour vous encourager à le poursuivre avec enthousiasme. Le premier ministre fut longuement applaudi.

L'hon. Steinkopf, ensuite, présenta à M. et Mme René Préfontaine un souvenir: une jolie charrette de la Rivière-Rouge avec inscription en français, en reconnaissance de la précieuse collaboration qu'il a apportée à la mise en marche de la Corporation du Centenaire.

Le nouveau vice-président de la Corporation, l'hon. juge Monnin, conduisit les délibérations de la deuxième partie de la réunion, comprenant les rapports des divers projets en cours et leurs progrès. Au nom de tous, il remercia vivement M. Michael Posmituck, l'organisateur de ces rencontres. Mlle Mary Bayer, pour mieux illustrer les réalisations de la Corporation, présenta des diapositives décrivant les maquettes des principaux projets au programme. Le président, séance tenante, remit au maire de Morris un chèque de $8,500 étant la part souscrite par la Corporation. Mme Mary Wawrykow, C.R., avocat, remercia, en français, toutes les dames de St-Pierre qui avaient préparé un si excellent banquet.

Raymond BERNIER.

"Diapason" fonctionne parfaitement

PARIS — Le satellite français Diapason, lancé d'Hammaguir, par une fusée Diamant, fonctionne à la perfection.

Le Centre national d'études spatiales annonce, en effet, que les données recueillies sur l'ensemble des expériences technologiques et scientifiques par la station Iris de Bretigny-sur-Orge, montrent que le satellite fonctionne de manière absolument conforme aux prévisions.

Le Centre national d'études spatiales précise que le satellite Diapason a reçu la désignation internationale suivante: 1966-13-A. Cela signifie que c'est le 13e engin placé en orbite depuis le début de cette année.



Chronique sportive

Le Carnaval de Québec une autre réussite de la Belle Province!

par Jacques LEMOYNE

Les milliers de personnes venues de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis pour suivre les démonstrations organisées à l'occasion du Carnaval de Québec ont été unanimes pour reconnaître qu'il n'y a rien pour battre l'hospitalité des citoyens de la vieille capitale. Comme c'est le côté sportif de ce Carnaval qui nous intéressait principalement, nous nous sommes d'abord rendus au Mont Ste-Anne, à une trentaine de milles de Québec. Nous y avons découvert là un centre de ski comme il n'en existe pas ailleurs en Amérique du Nord. Si le grand chalet ne nous a pas paru une réussite du point de vue architecture, la planification des côtes est formidable. On compte quatorze pistes pour le ski, dont une, pour les novices et les skieurs moins expérimentés, mesure plus de trois milles de long. C'est une descente en douce des plus agréables. Pour nous hisser au sommet de cette montagne à 2,625 pieds d'altitude et sur une longueur de 7,700 pieds, on utilise le seul monte-pente muni de gondoles. De plus, quatre monte-pente, un télésiège double, une arbalète et un télésunic vous permettent de remonter les pentes à plusieurs endroits différents. Une fois au sommet de cette montagne, le coup d'oeil est formidable et le ski est excellent.

Une grande compétitrice comme Lucille Wheeler nous disait que c'est la seule pente au pays qui puisse lui rappeler les pentes rapides d'Europe. Chose certaine, et cela en dépit d'un froid sibérien, les skieurs européens ont aimé leur séjour au Mont Ste-Anne et il ne fait aucun doute que d'excellents skieurs vont nous venir de cette région d'ici peu. Facile d'accès, raisonnable pour ce qui est de ses prix, le Mont Ste-Anne est une réussite canadienne-française qui a su bénéficier de l'aide des gouvernements du pays. Il faudrait d'autres réussites de ce genre pour que les sports d'amateurs prennent un essor nouveau au pays. Les gens du Québec nous prouvent une fois de plus qu'ils sont dans le vent, comme on dit. Ils ont aussi l'air drôlement en avance sur les autres dans bien des domaines et semblent vouloir reprendre le temps perdu en mettant les bouchées triple.

Les Pee Wee

La manifestation qui m'a le plus impressionnée, et ce n'est pas la première fois que j'y assiste et toujours avec le même enthousiasme, c'est sans contredit le tournoi Pee Wee. On l'a décrit dans tous les journaux; il s'est même trouvé un monsieur de Toronto pour critiquer le tournoi, ce qui n'a pas empêché les plus grands journaux de là-bas d'y envoyer des représentants. Mais quoi qu'on dise ou quoi qu'on écrive, il n'y a rien de répréhensible dans ce tournoi, bien au contraire. D'abord les jeunes font un merveilleux voyage. Ils sont reçus comme des héros et de grandes vedettes, et ils font, très jeunes, le dur apprentissage du métier de "personnes en vue". Il est vrai que la défaite est amère; il est bien vrai que certains instructeurs se montrent trop exigeants, mais ne retrouve-t-on pas ces défauts partout, au foyer comme à l'école et dans la rue? A côté de ces cas exceptionnels, il y a tous ces jeunes qui s'amusent fermes, qui donnent un grand spectacle, car ils ont vite compris que le public est venu pour se divertir. Et pour bien montrer que ces jeunes restent jeunes, voici un exemple qui m'a particulièrement frappé!

Deux équipes de jeunes Indiens se disputaient un championnat devant une foule de plus de 22,000 personnes. Après la victoire des Indiens de Québec, on présenta aux jeunes un magnifique trophée. L'usage veut que les jeunes gagnants fassent deux fois le tour de la patinoire avec leur trophée, aux acclamations de la foule. Or, tandis que le club défilait, un spectateur enthousiaste lança un ballon sur la glace. Débandade générale: les jeunes avaient oublié leur trophée et ce fut une belle course pour savoir qui attraperait le ballon et qui le relancerait dans la foule. Le spectacle des Pee Wee est indescriptible. L'atmosphère qui règne à l'intérieur du Colisée est unique en son genre. Qu'on y pense bien: où trouverait-on, ailleurs qu'à Québec, 24,000 spectateurs pour assister à des joutes de hockey entre petits joueurs de 12 ans et moins? Et dire qu'il y en a qui arrivent dès 6 h. le matin, avec leur repas pour la journée, afin d'assister aux joutes qui débutent à 9 h. a.m. et qui se poursuivent jusqu'à 9 h. 30 p.m.

Les courses

Alors qu'il faisait une chaleur intense à l'intérieur du Colisée, un froid de 35 sous zéro, accompagné d'un grand vent attendait les hardis compétiteurs qui allaient se livrer la lutte sur la piste glacée du terrain de courses. La première journée, ce furent les motos. Une vingtaine de jeunes casse-cou se précipitent à des vitesses allant jusqu'à 80 milles à l'heure sur une piste qu'on vient d'arroser copieusement. Ils ont tellement froid que quelques-uns doivent être soulevés d'un seul bloc, pour ainsi dire, de sur leur moto. Mais qu'importe, on aime ce sport et les courses se déroulent à une allure endiablée, dans une pétarade indicible. Les vainqueurs reçoivent des bourses variant entre $200 et $300, et on se demande si, à cause de la température, la chose en valait la peine. Puis, après avoir rencontré ces jeunes, on se rend bientôt compte qu'ils n'ont pas participé aux courses pour gagner la bourse: c'est pour le plaisir uniquement, et même s'ils ne sont pas réfractaires devant l'argent, ils n'en parlent pas, préférant discuter les faits saillants de la course.

Le lendemain, sur la même piste glacée, mais voyageant en sens inverse, c'est le Grand Prix Esso. Les bourses sont plus considérables, les conducteurs plus expérimentés et le sport moins dangereux. Ce sont les petites voitures à traction avant qui ont le dessus. Elles battent facilement tous les autres gros modèles, et cela devant une foule qui brave un autre froid incroyable. Puis, le soir, c'est le magnifique défilé du Carnaval. Ce n'est pas du sport, mais comment se priver d'un spectacle aussi grandiose. Le Carnaval de Québec, c'est toute une réussite. Nous disons la même chose chaque année, et chaque année nous y trouvons un plaisir nouveau. A l'an prochain donc, alors que nous suivrons attentivement le tournoi Pee Wee.

200 millions de boisseaux de blé ne pourront être écoulés

OTTAWA — Une vaste enquête sur la manutention et le transport du blé, telle a été la suggestion du ministre de l'agriculture, M. Greene, après que la Fédération canadienne de l'agriculture eut présenté un mémoire réclamant la nationalisation du Pacifique Canadien comme un des moyens à prendre pour régler le problème du transport. Selon le président de la Fédération, M. James Bentley, les fermiers de l'Ouest auraient pu vendre 200 millions de boisseaux de plus à même la dernière récolte dont on espère exporter 600 millions de boisseaux jusqu'au 31 juillet.

A la demande de nationalisation du Pacifique Canadien, le premier ministre Pearson a répondu: "J'en ai pris note avec intérêt. Je n'ai pas été surpris. Ce n'est pas la première fois qu'on fait une telle suggestion." La Fédération a demandé en fait d'intégrer le Pacifique Canadien à la société publique des Chemins de fer nationaux, ce qui lui semble la seule façon d'instituer un système de transport rationnel.

C'est en s'appuyant sur les rapports de la Commission canadienne du blé que le président de la Fédération a affirmé que les fermiers auraient pu vendre 200 millions de boisseaux supplémentaires. Il n'a pas dit cependant à qui tout ce blé aurait pu être vendu.

De Gaulle . . .

(Suite de la première page)

La sécurité des Six, leurs rapports avec les peuples proches (Grande-Bretagne, Espagne, pays scandinaves), avec les Etats-Unis, avec l'Est, avec la Chine, avec les autres continents, leur action conjuguée dans les domaines scientifiques et autres: voilà de quoi les Six doivent se saisir. La solidarité se démontrera en coopérant. Cette union une fois réalisée, l'Europe des Six sera un partenaire valable, c'est-à-dire puissant et indépendant vis-à-vis des Etats-Unis, et pourra s'orienter vers une coopération et peut-être une union de l'Europe tout entière. Si l'un des Six croyait devoir, dans cet esprit, prendre l'initiative d'une réunion politique, la France y répondrait de grand coeur.

Le Vietnam

A moins de pouvoir et de vouloir anéantir toute résistance, il n'y a pas d'autre voie pour finir la guerre que de conclure la paix entre tous les intéressés, ceux de la conférence de Genève de 1954.

Les conditions de cette paix sont d'abord une entente entre les cinq puissances mondiales (la France a fait pour sa part ce qu'il faut pour la rendre possible), ensuite la fin de toute intervention étrangère et la neutralité du Vietnam. Si la paix est conclue, ce sera avantageux pour tout le monde: mais on n'en prend pas le chemin.

• • •

Washington rappelle que 1969 n'est pas un terme

WASHINGTON — Le département d'Etat a tenu à rappeler que l'Organisation du traité de l'Atlantique nord n'expire pas en 1969, mais qu'après 20 ans et conformément à l'article 13 du traité, tout pays membre de l'Alliance atlantique est autorisé à s'en retirer avec un an de préavis.

Cette mise au point a été faite par le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, à la suite, a-t-il dit, de nombreuses demandes d'éclaircissement faites au département et de certaines interprétations erronées des clauses du traité. Il semble que ces enquêtes se soient multipliées au lendemain de la conférence de presse du général de Gaulle qui a longuement traité de l'attitude du gouvernement français à l'égard de l'OTAN. A plusieurs reprises, M. McCloskey a souligné que le traité ne devait pas être renouvelé en 1969, et qu'il n'expirera pas après 20 ans d'existence. Toutefois, a ajouté le porte-parole, l'article 12 prévoit la possibilité d'une revision du traité auquel les pays membres sont en droit de procéder avant 1969.

Il a réaffirmé que, bien que les Etats-Unis n'aient pas, pour leur part, proposé de modifications au traité, ils se tiennent toujours prêts à étudier avec toute l'attention voulue, des propositions susceptibles d'être formulées par un ou plusieurs des pays membres.

• • •

Après la conférence de presse du général de Gaulle

ROME (CCC)—"Plus souples les thèses de de Gaulle sur les problèmes européens", titre **l'Osservatore Romano** en rendant compte amplement de la conférence de presse du Président de la République française.

Sans se livrer à un véritable commentaire, le journal, qui fait une large place à la partie de la déclaration touchant l'Europe, relève que l'homme d'Etat "n'a pas caché sa satisfaction pour les accords réalisés par les six à Luxembourg".

"Dans toute cette partie de la conférence, ajoute-t-il, il a été possible de constater une certaine souplesse par rapport aux précédentes positions françaises, une souplesses que le général n'avait pas manifestée depuis longtemps".

L'Osservatore Romano estime ensuite qu'un "point sur lequel le général a été très précis a été celui des bases étrangères, écrit-il, c'est-à-dire les bases américaines, dont il dit qu'elles doivent être placées sous commandement français ou disparaître".

Quant à la guerre du Vietnam, le journal constate que le général a déclaré qu'il ne parlait que du problème de ce pays sans faire de commentaires sur la politique des Etats-Unis. Il relève enfin qu'à propos de l'affaire Ben Barka, "le général n'a pas caché sa pensée sur la responsabilité du Maroc".

L'âme bienfaisante prospérera, et qui arrose sera arrosé. (Prov 11, 25)

L'intégration de . . .

(Suite de la première page)

d'insuffisantes explications sur le programme d'achat d'armements, d'un manque de clarification quant à la position du Canada au sein de l'OTAN, d'un manque total d'inquiétude devant la baisse du moral de nos troupes et le nombre grandissant des démissions ou retraits volontaires de nos soldats et officiers, etc.

Ajoutons que les révélations de l'auditeur général A. M. Henderson, dans son dernier rapport il y a un mois, ont brillamment servi les critiques de l'opposition, par exemple sur l'extraordinaire faillite d'un calculateur de bombardement qui a entraîné une dépense tout à fait vaine de huit millions de dollars sur une période de quatre ans, cependant qu'un instrument répondant au même besoin et coûtant vingt fois moins était sur le marché. Et aussi, le fait que le budget de défense 1966-67 révèle que la proportion consacrée à l'entretien des troupes a augmenté, et non diminué tel que promis, par rapport à celle réservée à l'équipement.

Par tous les moyens, l'opposition a donc tenté d'obtenir des réponses aux questions que certains se posent depuis des mois, mais sans beaucoup de succès. En effet, M. Hellyer usa de faux-fuyants, écartant délibérément, à l'occasion, certaines questions trop pressantes. C'est dire qu'on a bien pu mettre fin à l'étude de son budget 1965-66, mais les mêmes questions reviendront sur le tapis quand plus tard, au cours de cette même session, viendra l'étude des crédits de l'exercice fiscal 1966-67.

Le fleuve Nelson

Pendant ces mêmes jours de la session, nos députés ont démontré qu'ils s'intéressent à une multitude d'autres problèmes canadiens, soit pendant la période des questions qui ouvre chaque séance l'après-midi, soit pendant l'étude de bills publics ou privés. Il est impossible de rendre justice à tous les députés et à toutes les interventions, dans ce rapport, mais nous croyons utile de souligner quelques points susceptibles d'intéresser nos lecteurs.

D'abord, c'est le 15 février que l'hon. premier ministre L. B. Pearson annonça en chambre que le gouvernement fédéral venait d'accepter "en principe" de participer à l'aménagement des immenses ressources d'énergie hydro-électrique du cours inférieur du fleuve Nelson, dans le nord du Manitoba. Depuis le 18 février 1963, une équipe de spécialistes avait fait le relevé, au coût de $3 millions payés à égalité par le fédéral et le provincial, des travaux à accomplir. Maintenant l'hon. J.-L. Pépin, ministre fédéral des Mines et des Relevés techniques, négociera avec le Manitoba l'accord officiel nécessaire pour que commencent rapidement les travaux.

La première étape de ces travaux coûtera plus de $300 millions. Il s'agit de construire une centrale d'énergie aux rapides Kettle et d'y installer une génératrice de 855,000 kilowatts; de détourner une partie du cours du Churchill en direction du réseau du Nelson, près de Thompson; de construire des ouvrages, à l'embouchure du lac Winnipeg, afin de régler le niveau des eaux, ainsi que la décharge de ce lac, et d'installer de longues lignes de transmission à partir des rapides Kettle au sud-ouest jusqu'aux environs de Winnipeg.

Le gouvernement fédéral aménagera, financera et possédera les lignes de transmission à haute tension nécessaires pour acheminer l'énergie hydro-électrique du fleuve Nelson à Winnipeg et, plus tard, lorsque des débouchés auront été créés, jusqu'aux frontières interprovinciales (Ontario et Saskatchewan) et internationales (nord-ouest des Etats-Unis). Cette ligne sera louée à bail à l'Hydro du Manitoba, de sorte que le fédéral se remboursera en 50 ans capital et intérêts investis dans cette ligne, soit plus de $120 millions.

Constitution et Education

M. Maurice Allard, député de Sherbrooke, est revenu une fois de plus à la charge avec sa demande d'un tribunal constitutionnel entre les deux ordres de gouvernement, c'est-à-dire entre Ottawa et les dix provinces. Il a réclamé, le 15 février, qu'Ottawa convoque les procureurs généraux des provinces pour voir à cette institution d'un tel tribunal non soumis à l'une ou l'autre des parties en cause et dont les juges seraient nommés par Ottawa et les provinces, mais l'hon. Lucien Cardin, ministre de la Justice, lui répondit calmement: "La suggestion de l'hon. député de Sherbrooke peut avoir du mérite et je puis l'assurer que la porte n'est pas fermée en tant que sa suggestion est concernée. Toutefois, il n'est pas question de convoquer les procureurs généraux pour le moment".

M. Richard Cashin, député libéral de St-Jean-Ouest, Terre-Neuve, a, pour sa part, présenté le 16 février la résolution suivante: "Que le gouvernement du Canada devrait consulter les provinces en vue de la tenue d'une conférence fédérale-provinciale aux fins de trouver une formule acceptable d'assistance fédérale à l'éducation aux niveaux élémentaire et secondaire".

Selon M. Cashin, il est entendu que l'éducation est de la compétence exclusive des provinces, mais il reste qu'en 1966 les diverses provinces sont incapables d'offrir à leurs citoyens les mêmes possibilités de s'instruire, et qu'il en résulte une inégalité aux conséquences étendues. Car, dit-il, il y a rapport direct entre les normes de l'enseignement, la disponibilité des enseignants compétents et la croissance économique d'une région déterminée. Donc, conclut-il, il faudrait faire disparaître ces inégalités et assurer à tous les Canadiens des chances égales. C'est le sens de sa résolution.

La discussion démontra vite les difficultés pratiques d'application d'une telle résolution. Aussi certain député réclama qu'on limite l'assistance fédérale à l'enseignement post-secondaire, c'est-à-dire aux collèges, écoles techniques, universités, etc., aide déjà considérable, selon le récent rapport de la commission Bladen. Certains autres veulent tout simplement qu'on change l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, "loi légendaire, souvent invoquée en cette enceinte, et qui a donné naissance au Canada il y a 98 ans", mais qu'il faudrait absolument mettre au pas des faits d'aujourd'hui.

Ces interventions brutales n'ont pas empêché M. Georges Valade, député conservateur de Ste-Marie-Montréal, d'expliquer fortement le sens des articles 91, 92 et 93 de cette "loi légendaire" et de démontrer qu'il est sage encore aujourd'hui de respecter l'autonomie exclusive des provinces dans ce domaine de l'éducation.

Le général de Gaulle

La récente conférence de presse du général de Gaulle à Paris a eu des répercussions en chambre le 21 février, et l'honorable premier ministre Pearson dut rassurer ses interlocuteurs. C'est vrai, dit-il, que les paroles du général de Gaulle ont révélé un nouvel aspect de sa pensée au sujet de l'OTAN, à savoir l'indication qu'après avril 1969 les arrangements relatifs au commandement des éléments militaires étrangers sur le territoire français seront modifiés.

Mais, le Traité de l'Atlantique Nord prévoit justement un nouvel examen du fondement du traité après 20 ans, période qui se termine en 1969. "J'espère que cet examen renforcera l'alliance en en soulignant, si possible, le caractère politique et économique, plutôt que l'aspect militaire".

Et voilà . . . Il parait que la commission Laurendeau-Dunton avait déjà dépensé au 31 décembre 1965 la somme de $3,-538,523.70, et qu'il est impossible de prévoir actuellement le montant global des frais de cette commission. Ne peut-on pas dire qu'il est vraiment impossible de prévoir le total des pages du Journal des Débats des Communes, d'ici la fin de cette session? Au mardi 22 février, après 26 jours de débats, les paroles de nos législateurs remplissent déjà 1,651 pages, mais on n'a étudié jusqu'ici que les prévisions budgétaires d'une année presque entièrement écoulée, n'adoptant que les crédits de trois ministères. Il reste encore à discuter et à adopter les crédits de 22 autres ministères, toujours pour l'année fiscale actuelle, avant que commence la discussion sérieuse des prévisions budgétaires 1966-67 . . .

R. B.

En Saskatchewan

Saint-Front

Çà et là

Voeux de prompt rétablissement à Soeur Marie-Claire, hospitalisée à Tisdale, ainsi qu'une heureuse convalescence à M. Alphonse Caillier qui a passé deux semaines à l'hôpital de Spalding.

Mmes Louis Strat et P.-H. Proulx ont profité de ce que M. et Mme Henri Quessy retournaient à Saskatoon pour aller passer la semaine chez leurs enfants, MM. et Mmes Marius Syrenne et Albert Brotzel.

M. et Mme Art C. Lamoureux ont récemment fait un voyage d'affaires à Saskatoon.

Mmes Clémentine Plamondon, Doris Syrenne, Andréa Quessy et Colette Moyen ont pris part au bonspiel des dames à Spalding le 17 février.

Mme Laurent Plamondon et sa fille, Ginette, sont allées à Saskatoon pour affaires et ont visité leur fille et soeur, Lorraine, qui travaille dans cette ville.

M. et Mme Henri Moyen et Mme Maurice Bussière sont allés à Zenon Park le 18 février, pour y chercher Mme Marie Moyen qui était hospitalisée. Par la même occasion ils ont visité M. et Mme François Leblanc.

François Prévost et Betty Waite, tous deux étudiants à Saskatoon, ont passé la fin de semaine du 19 février dans leur famille.

M. et Mme Lucien Bussière ont en ce moment la visite de M. Gérald Thorpe, frère de Mme Bussière.

Deux équipes de curling ont pris part aux bonspiel de Rose Valley qui a commencé le 20 février; les participants sont MM. André Strat, Florian Montes, Clément Montes et Adrien Hamel, ainsi que MM. Joseph Strat, Paul Fortin, Joe Baril et Louis Picton.

Lors d'une soirée sociale à l'école le 20 février, les parents ont pu se rendre compte du progrès de leurs enfants en écriture, composition et dessin. Tandis que les parents jouaient aux cartes, l'instituteur, M. Aurèle Dufault, fit faire toutes sortes de jeux aux élèves aînés et Sr St-Léon s'occupa des plus jeunes ainsi que des tout-petits qui n'ont pas encore commencé la classe. Les élèves ont ensuite fait entendre de jolies chants en anglais et en français.

Les gagnants aux cartes furent M. Eddy Franks et Mme Doreen Lamoureux (1er prix) et M. Louis E. Syrenne et Mme Florine Dufault (prix de consolation). Les élèves du secondaire ont servi un délicieux goûter qui termina la soirée. Un profit de $55 a été réalisé et sera utilisé pour l'achat d'un magnétophone pour l'école.

Grand rassemblement des scouts et des guides, à Gravelbourg

GRAVELBOURG — A l'occasion de l'anniversaire de leur fondateur, Lord Baden-Powell, les mouvements scouts et guides se réunirent ensemble à Gravelbourg, le dimanche 20 février.

La messe de 10 h. 30 débuta cette grande journée. Elle fut célébrée par M. l'abbé Dominique Dugas, aumônier des scouts et des louveteaux. L'homélie fut donnée par M. l'abbé Lucien Roy, aumônier des guides, jeannettes et brownies. Après la messe, les guides, les jeannettes et les brownies renouvelèrent leur promesse, la promesse qui fait prendre conscience à ces jeunes de leur responsabilité d'être au service de Dieu, de leur pays et de leur prochain pour devenir de parfaits chrétiens.

A 2 h. p.m., tous se réunirent à la salle paroissiale. Etaient présents: les guides françaises, les jeannettes, les scouts et les louveteaux, les guides anglaises, United Church brownies. Tous, avec leurs chefs, cheftaines et assistantes, ainsi que la commissaire diocésaine des guides, Mme Roger Pittet, le commissaire diocésain des scouts, M. Marcel Moor, l'aumônier régional des guides, M. l'abbé Maurice Minne, l'aumônier des scouts et des louveteaux, M. l'abbé D. Dugas, et l'aumônier des guides, des jeannettes et des brownies, M. l'abbé Lucien Roy, ainsi que les parents de nombreux jeunes.

Le programme commença par le chant "O Canada", accompagné au piano par Mme Noé Morin. La prière fut dite par M. l'abbé Roy. M. l'abbé Dugas adressa quelques mots de bienvenue à tous. Etant donné que c'était le commencement de la semaine scout-guide, il était approprié à ce moment que deux scouts fassent leur promesse: MM. Guy Tétrault et Daniel Gaudreau. Ensuite, M. l'abbé Roy présenta l'aumônier régional, M. l'abbé M. Minne, lui demandant de dire quelques mots. Ce dernier expliqua le but du mouvement scout-guide et comment son fondateur réalisa ce but.

Les United Church brownies présentèrent ensuite deux chants, dirigés par leur cheftaine. Les jeannettes exécutèrent une petite danse et deux chants. Les brownies ajoutèrent un chant, une danse et une déclamation.

Les louveteaux ont laissé les filles commencer le programme, mais ils ne leur ont pas donné toute la gloire, car ils chantèrent, et donnèrent quelques déclamations. Les guides anglaises, à leur tour, présentèrent un chant guide, un chant de camp, et Mlle Jo-Ann Larivière récita "My forced Brownie Meeting". Les trois équipes de la Cie Ste-Philomène donnèrent aussi leur numéro, après quoi elles se rassemblèrent pour exécuter un chant: "Catherine Tekakwitha". Mary Lynn Nugent et Lia Auger ont exécuté une danse de ballet. Les derniers, mais pas les moindres, les scouts donnèrent une démonstration de gymnastique.

Ensuite, les scouts et les guides se groupèrent autour d'une table où étaient représentés les scouts et guides de tous les pays du monde, pour y allumer une chandelle en mémoire de leur soeur guide ou de leur frère scout en pays étranger. Après quoi tous formèrent un cercle pour exécuter le chant de l'"Au revoir".

Un délicieux goûter termina cette joyeuse réunion.

☆ ☆ ☆



Quelle belle amitié! Un groupe de Jeannettes font amies avec leurs petites soeurs de la branche anglaise, les Brownies . . .

Voici l'aumônier régional des Guides françaises, M. l'abbé Maurice Minne, parlant de choses intéressantes avec la commissaire diocésaine, Mme Roger Pittet.



Une belle petite jeannette, toute souriante, Michelle Tétrault, est fière de nous montrer ses petites soeurs jeannettes et guides, qui sont dans les divers pays du monde.

Nous voyons ici trois petites Jeannettes admirant leurs petites soeurs des pays étrangers.



Sur cette photo nous voyons, de gauche à droite: Mme Roger Pittet, commissaire diocésaine, Mme Yvon Tétrault, cheftaine des Jeannettes, Mlle Yvette Michaud, assistante-cheftaine des Guides, et Mme J. Clifford, assistante-cheftaine des Brownies; jasant avec une Jeannette, une Brownie et une Guide.

"Nous avons passé un bel après-midi . . ." se disent, de gauche à droite, Mme Roger Pittet, commissaire diocésaine, Mlle Yvette Michaud, assistante-cheftaine des guides, et Mme Mike Rymek, cheftaine des brownies.



"L'union fait la force". Voici un beau groupe souriant, de gauche à droite: Mlle Dorice Blouin, Mlle Thérèse Langelier et Mme N. Keck, assistantes des jeannettes, avec trois guides, Mlles Judy Chouinard, Jacinthe Morin et Rose-Marie Geoffrion.

Vawn

Mariage Gélinas-Allison

Mme Arthur Gélinas et sa fille, Lonise, M. et Mme Elzéar Gélinas, M. et Mme Ken Freigstad, de Meota, M. et Mme Arthur Jones, de Cochin, et M. et Mme Buziak, de North Battleford, sont partis le vendredi 4 février pour Rimbey, Alta, où ils assistèrent au mariage de M. Philippe Gélinas, fils de M. et Mme Arthur Gélinas, à Mlle Karen Allison, fille de M. et Mme George Allison, de Bentley, Alta. Le mariage fut bénit par M. l'abbé D. G. MacDonald, le samedi 5 février, en l'église Ste-Marguerite de Rimbey.

Soixante personnes se sont rendus à la salle de la Légion pour une réception organisée par M. et Mme Allison.

Les heureux époux partirent ensuite pour un voyage de noces à "Jumper Lodge", Lacombe, Alta. A leur retour, ils résideront à Grimshaw, Alta, où M. Gélinas est employé. Meilleurs voeux de bonheur à ces jeunes époux.

Festival français

Une agréable soirée eut lieu à l'auditorium du couvent le dimanche 20 février, à 8 h. p.m., lorsque les parents et amis se réunissaient pour le festival français. Le programme débuta par l'O Canada suivi du chant "Demain", par les élèves de la 9e à la 12e année "A.C.-F.C.", et "Le Petit Mousse Noir", par le Glee Club. Les élèves de la 9e à la 12e année se classèrent premiers.

Chez les plus jeunes, sept numéros furent exécutés. Bernadette Pouliot fut choisie première, Albert Desmarais, deuxième, et Denise Blanchette, troisième. Ils étaient accompagnés au piano par Paulette Béliveau, Yvonne Phaneuf, Marie et Lucille Desmarais.

Agissaient comme juges: Sr Marie-de-la-Passion, Mme E. Lacoursière et Mme Higgins. Pendant que les juges prenaient une décision, les élèves de musique de Sr Ste-Cécile divertirent les parents par des duos et trios. Une saynète, intitulée "Un rat dans un panier" fut présentée par Thérèse Esquirol et Claire Desmarais, puis Mme E. Lacoursière fit le commentaire.

Il y eut ensuite distribution des prix. Félicitations à Irène Germain, gagnante de la plaque, offerte par le cercle de l'A.C.-F.C. de Vawn, pour s'être classée première en 8e année lors du concours français 1965, et à Lucille Desmarais,, Lillian Weber et Lucille Hamel qui reçurent chacune un certificat de onzième année.

M. H. Pouliot, président du cercle A.C.F.C. de Vawn, a félicité les institutrices et les élèves pour le beau programme, ainsi que les gagnants de prix.

Va-et-vient

M. Florent Pelchat est parti le mercredi 16 février pour Vancouver et Port Alberni, C.-B., où il visitera ses frères et soeurs.

M. Louis Vallière a passé quelques jours à Paynton, Sask., chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme A. Vallière. M. Vallière a fêté son 83e anniversaire de naissance le 15 février et est en parfaite santé. Tous lui souhaitent encore bien des années parmi eux.

Les libéraux conservent le comté de Bengough

ASSINIBOIA — Le gouvernement libéral de la Saskatchewan a conservé le comté de Bengough lors de l'élection partielle. Le libéral Alex Mitchell a remporté 2,413 voix, le néo-démocrate Ray Dahlman 2,276, et le conservateur Georges Spicer 956. L'élection a eu lieu à la suite de la mort du député libéral Sam Asbell, qui avait défait M. Dahlman à l'élection générale de 1964 qui a donné le pouvoir aux libéraux. La répartition des sièges demeure donc inchangée: libéraux 32, néo-démocrates 26 et conservateurs 1.

Willow-Bunch

Assemblée annuelle

Le vendredi 11 février eut lieu l'assemblée annuelle de la Coopérative, à la salle de la Légion. Soixante membres étaient présents. Les élections de l'exécutif donnèrent les résultats suivant: M. Armand Lautier remplace M. Léo Campbell; MM. Francis Therrien et Paul-Emile Piché furent réélus.

M. Léonard Bourdages était maître de cérémonies. Le rapport financier démontra que les parts sociales avaient augmenté de $80,000 à $100,000.

A partir du lundi 7 mars, les magasins seront fermés le lundi au lieu du mercerdi. Tous étaient en faveur de ce changement. Les prix d'entrée allèrent à M. Sam (Siméon) Boisvert et Armand Lautier. Merci à tous ceux et celles qui prirent part à l'assemblée.

Çà et là

MM. et Mmes Léopold et Sylvio Sylvestre, M. Claude Sylvestre ainsi que M. et Mme Jack Balfour et leur fils, Ronnie, allèrent à Medecine Hat, le samedi 12 février pour assister au mariage de Mlle Elaine Hornung, petite-fille et nièce.

M. et Mme Henri Bérard eurent en fin de semaine, la visite de leurs 12 enfants: Emile, de Vancouver, Ambroise, de Toronto, Hector, Adélard (accompagné de son épouse), de Regina, Wilfrid, de Carlyle, Ernest, de Winnipeg, Léonard et Lionel, de Willow-Bunch, Mme Vitcoria Beebe, de Regina, Mme Dorothy Mageron, de Oxbow, et Mmes Alice Zoplachinski, de Winnipeg, et Marie Spoiner, de Bengough (accompagnées de leurs époux). Mme Bérard est patiente à l'hôpital local depuis quelques semaines. Une telle réunion n'avait pas eu lieu depuis 12 ans.

Mme Jeanne Cornellier est patiente à l'hôpital de Moose Jaw, et Mmes Juliette Martin et Alex Laberge à l'hôpital de Regina, depuis quelque temps. Toutes les trois ont subi une opération dernièrement.

Après cinq ans comme garde-malade à l'hôpital local, Mlle Cécile Lautier est partie le 10 février pour Uranium City, où elle agira encore comme infirmière. Ses parents, M. et Mme Armand Lautier l'ont conduite jusqu'à Moose Jaw d'où elle prit l'atuobus jusqu'à Prince-Albert, et de là elle continua par avion. Tous la remercient de son dévouement envers les patients et de ses services rendus à l'hôpital local, et lui souhaitent bonne chance.

Le dimanche 13 février après-midi, eut lieu à la patinoire, le carnaval auquel assistèrent plus de 400 personnes. Mlle Anne Desautels fut choisie Reine du Carnaval. Le tout se termina le soir par une partie de hockey: les anciens et les jeunes de 15 ans et moins.

Un groupe de patineurs de Bengough montrèrent leur talent sur la glace, puis il y eut présentation d'exercices par un groupe de demoiselles de Willow-Bunch, sous le patronage de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse, et sauts de baril par des garçons de Bengough. L'après-midi se termina par une joute de ballon-balai entre les hommes de la localité.

Le Carnaval fut ouvert par M. Léonard Bourdages.

Le jeudi 17 février eurent lieu les funérailles de Mme Anna Gendron (Desautels), décédée subitement à Moose Jaw le dimanche 13 février, à l'âge de 79 ans. M. l'abbé A. Chabot chanta le service. Les porteurs étaient: MM. Maurice Durand, Richard Cayer, Albert Lemieux, Delphis Savoie, Julius Rondeau et Eddie Beattie.

La défunte laisse dans le deuil deux soeurs, Mme William Gardener, de Willow-Bunch, et Mme Delia Schoenan, de Mawer, Sask. Son mari la précéda dans la tombe en 1949.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. et Mme Ronald Cayer et M. Arthur Leduc sont allés à Moose Jaw, le mercredi 16 février, pour y visiter Mme A. Leduc, patiente à l'hôpital Providence depuis plusieurs semaines.

Mme Viateur Forest est revenue chez-elle le 17 février, après un séjour à l'hôpital de Moose Jaw.

Un concert JMC d'une rare qualité a charmé les auditeurs de P.-A.

PRINCE-ALBERT — Les amateurs de belle musique se sont délectés d'un régal artistique lors du dernier concert de la série 1965-1966, des Jeunesses Musicales Canadiennes. En effet, le trio Foerster, de Prague, Tchécoslovaquie, interpréta avec une habileté consommée les chefs-d'oeuvre de grands maîtres, tels Schubert, Resac et Beethoven; il atteignit les sommets dans l'exécution de l'oeuvre de Schubert par une interprétation tellement nuancée qu'elle devint comme accessible à tous.

M. Denis Favreau, président du cercle local JMC, félicita chaleureusement le trio Foerster, ajoutant qu'après l'audition de ce concert, il n'était nullement surpris qu'ils soient les invités d'honneur au grand festival de Salzbourg, en Autriche. Le président remercia aussi Mme Alice Blakeley qui avait accepté la charge de commentatrice. Mlle Janice McLean présidait cette soirée organisée par les élèves du Riverside Collegiate.

Çà et là

M. et Mme A. Pagé, et M. et Mme Gérard, accompagnés de leur fillette, Gisèle, ont été faire une courte visite chez les fille et gendre de M. A. Pagé. M. et Mme Norman Mills, de Nipawin. Ils ont profité de cette occasion pour visiter aussi M. et Mme Logan et Mme Ménard, du même endroit.

M. Raymond Pagé, qui est secrétaire de la municipalité, ainsi que juge de paix à Wadena, était de passage chez ses parents, M. et Mme A. Pagé.

M. et Mme Onil Loiselle, de Saskatoon, étaient en visite chez les familles Jos. Jeanneau et Omer Archambault. Aussi de passage chez M. Jeanneau étaient les familles Adélard et Louis Jeanneau, et M. et Mme Jos. Poillièvre, de Prud'homme, ainsi que les frères et soeurs de M. Jeanneau, de Saskatoon. Une belle journée où la famille s'est réunie pour fêter l'anniversaire de naissance de sa "Maman", Mme Adélard Jeanneau.

Pendant le carême, la L.F.C. (section anglaise) de Prince-Albert a distribué à l'église des livrets suggérant quelques petits sacrifices et de courtes prières pour les jours du carême, tels ne pas répondre rudement à qui que ce soit, savoir remercier, ne pas manger entre les repas, visiter les malades, les vieillards, etc.

Debden

Çà et là

Le dimanche 13 février eut lieu une soirée paroissiale qui fut un succès puisque les recettes furent de $416.50

Les heureux gagnants des loteries furent: M. Claude Francoeur, une couverture de laine; M. Germain Lehouiller, un couver-lit, Mme Robert Laltres, deux oreillers; M. Aimé Brassard, une paire de taies d'oreiller, et Mme Stanley Porter, un tapis. Les prix d'entrée allèrent à Mme Elzéar Brûlé et Guy Bilodeau.

M. et Mme George Klein, ainsi que Mme Albert Courchêne sont de retour d'un voyage à Vancouver.

MM. Eugène et Alphonse Durette ont eu le bonheur d'avoir la visite de leur soeur, Mère Ste-Roseline (Mère Vicaire des Filles de la Providence), de Prince-Albert.

M. et Mme Conrad Paquette sont allés en voyage dans la province de Québec.

M. et Mme Edgar Lajeunesse ont passé quelques jours à Regina.

Bellegarde

Semaine du scoutisme

A l'occasion de la semaine du scoutisme, les scouts de Bellegarde étaient les invités des scouts d'Estevan, le 19 février. Après le souper en commun, ils assistèrent à la joute de hockey entre Estevan et Saskatoon.

Le 20 février, journée scoute à Bellegarde, les servants de messe furent: Gérard et David Perreaux, Bernard Petit, Robert Durand et Marc Roussel; porte-drapeau: Gilles Perreaux et Armand Cop; firent la quête: David Fréçon et Médéric Perreaux; lecteurs: Joseph Cop, Armand Sylvestre et Yvan Roussel.

A 4 h. p.m. eut lieu, à l'église, la cérémonie d'investiture, suivie de la bénédiction du St-Sacrement. Georges Mazur et Lyle Godenir agissaient comme porte-drapeau, et Ronald Roussel, Gérard Perreaux, Charles Moreau et René George étaient clercs-servants.

A 5 h. p.m., un souper fut servi, à la salle paroissiale, par les mères des scouts. Le chef de troupe A. Sylvestre présidait le souper, tandis que le scout Bernard Petit dit le bénédicité. Le toast à la Reine fut porté par R. Magotiaux, puis on entonna le chant "Dieu sauve la Reine".

On procéda ensuite à la présentation des invités et de scouts. Les "Brownies" furent présentés par Mme F. Perreaux, et les élèves de l'école supérieure, par le R. F. Brisebois.

Après la distribution des épaulettes, le toast aux Pères fut porté par le scout D. Bélisle, auquel M. Gérald Bélisle répondit. Les mères et le scoutmestre furent remerciés par Lyle Godenir et M. l'abbé Léon Savoie respectivement, puis le président adressa des remerciements aux invités et aux scouts. Le scout Joseph Cop récita les grâces à la fin du repas, puis on entonna l'"O Canada".

Le tout se termina par la présentation du film "The Scoutmaster", apprécié de tous.

Activités

Malgré le froid intense, les activités sportives se tinrent comme à l'ordinaire; le hockey et les bonspiels vont bon train.

Décès

M. Léo Bélisle, fils de M. et Mme Matt Bélisle, est mort subitement le lundi 21 février à l'âge de 44 ans. Quoique demeurant à Edmonton, il travaillait au Yukon.

Outre ses parents, il laisse dans le deuil sa femme (Louise Lapierre), un fils adpotif; huit frères et quatre soeurs. Le service fut chanté à l'église de Bellegarde par M. l'abbé L. Savoie assisté de MM. les abbés M. George et E. Toupin. L'inhumation se fit dans le cimetière de la paroisse.

Va-et-vient

Mlle Juliette Schaubraeck, de St-Boniface, a passé quelques jours avec Sr Brigitte.

A l'occasion d'une soirée de parents et scouts à Moosomin, le lundi 21 février, M. l'abbé L. Savoie, a reçu son foulard de "Gilweel" et la badge des billes de bois. M. Wayne Horseman, commissaire du district, lui en fit la présentation. M. l'abbé Savoie est chef scout à Bellegarde et aumônier diocésain. Il était accompagné des scouts David Perreaux, Bernard Petit et Yvon Roussel.

Prud'homme

Çà et là

Félicitations à Mme Thérèse Jeanneau qui fut élue commissaire d'école pour remplacer M. Guy Masson et à M. Louis Jeanneau élu marguillier, remplaçant M. Jos. Hounjet. Merci aux sortants de charge pour leur dévouement.

Le 10 janvier, M. et Mme L. Painchaud se rendaient à Fort St-John, C.-B., pour assister aux funérailles de Mme Arnel Joyal, nièce de Mme Painchaud. Sincères condoléances à M. et Mme L. Blanchette, de Jack Fish, dans cette cruel épreuve. Mme A. Joyal était leur fille unique.

Le 5 février, M. et Mme N. Hounjet assistaient à une messe célébrée dans l'église St-Michel de Saskatoon, à l'occasion du 50e anniversaire de M. et Mme Joseph Desjardins, parents de Mme Hounjet.

En visite chez M. et Mme N. Hounjet, Mme Lecompte et sa fille, Louise, de Ste-Monique, Québec, M. et Mme Ed. Pierson, de La Broquerie, Man., M. et Mme G. Roussen et leur fille, Rita, de Winnipeg; Mme Françoise Leroux, de l'Ontario; chez M. Vic. Grimard, Mme H. Boutin, de Debden, et ses deux fillettes.

M. et Mme R. Mayrand firent un voyage aux Etats-Unis et se rendirent jusqu'au Mexique, et en Floride; MM. Paul Jeanneau et Armand Normand allèrent au Mexique, et M. et Mme C.-M. Lepage se rendaient chez leur fille, Mme Lanoie, de New Westminster.

M. l'abbé Paul Carrier se rendait à St-Boniface pour une semaine d'étude sur la nouvelle liturgie.

M. et Mme Jos. Poillièvre allèrent visiter deux frères, MM. Raphaël et Déodat Poillièvre, et leurs familles, sur l'île de Vancouver.

Furent hospitalisées à Cudworth, Mmes Ludger Fontainne, A. Désautels et Cora Poillièvre; et à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, M. F. Normand.

Prompt rétablissement à chacun de ces patients.

M. Ad. Désautels se rendit à Maillardville pour l'enterrement de son frère, il y a quelques semaines.

Ferland

Baptême

Le 13 février: Joseph-Raymond-Daniel, fils de M. et Mme Marcel Brisebois (Monique Massé). Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Massé, d'Aneroid.

Va-et-vient

Mme Joseph Chabot et sa fille, Mme Marcel Monette, de Kincaid, sont allées à Calgary, Alta, visiter leurs fille et soeur, Gertrude et Jeannine Chabot.

Mlle Alice Morissette, de Moose Jaw, a visité ses parents, M. et Mme Walter Morissette.

M. et Mme Rosaire Chabot sont allés à Saskatoon, où M. Chabot assistait à un congrès des Caisses Populaires, tandis que Mmes Chabot et Larose se sont rendues à Prince-Albert visiter leurs filles, Julienne et Denise, ainsi que Rita Beaudoin au couvent.

M. et Mme Lucien Beaudoin sont allés à Frenchville, assister aux funérailles de Nicole Hamel, enfant de sept mois et demi, fille de M. et Mme Roger Hamel, de Port Alberni, C.-B.

MM. Viateur Chabot et Camille Hamel ont suivi un cours à Gull Lake.

Les membres de l'Union des Familles ont organisé une soirée mémorable qui eut lieu le vendredi 25 février.

Prompt rétablissement à Mme Joseph Morin, hospitalisée à Gravelbourg.

A. C. F. C.

Congrès Régional

Organisé par le comité paroissial de

PRINCE-ALBERT

Dimanche, le 20 mars 1966

Sous-sol de la cathédrale du Sacré-Coeur

Ouverture 1 h. 30 p.m.

Thème

Nouvel aspect de l'enseignement du français

Tous les Canadiens Français sont invités à participer.

AVIS

Mémoires pour l'enseignement de langues autres que la langue anglaise

Le Gouvernement de la Saskatchewan a créé un Comité mandaté pour étudier la question de l'enseignement dans les langues autres que la langue anglaise dans les écoles de la Saskatchewan.

L'A.C.F.C. prie instamment tous les groupements de langue française de la province—commissaires d'écoles, associations de parents, d'instituteurs, collèges, couvents, etc.—de présenter un mémoire à ce Comité Provincial avant **le 31 mars 1966.**

Afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires, veuillez écrire à

M. le Secrétaire
Le Comité pour l'enseignement de langues autres que la langue anglaise
Chambre 217
Hôtel du Parlement — REGINA

Chronique de CFRG

Nous invitons nos auditeurs à être à l'écoute tous les vendredis à 10 h. 30 pour entendre Mgr l'Evêque de Gravelbourg nous parler du Concile. C'est simple, cette émission s'intitule "Mgr nous parle du Concile".

Vendredi dernier, Monseigneur nous a entretenus de la question si controversée de l'interdiction de la guerre nucléaire et de la guerre conventionnelle. Ce fut très intéressant de connaître l'opinion de l'Eglise sur cette question.

Quant à la guerre, qu'elle soit conventionnelle ou non, excusez-moi l'expression: c'est une saleté!

Ce qui est curieux, c'est cette crainte d'une guerre atomique. Tant que l'on se bat dans un coin quelconque du monde avec des armes ordinaires, cela ne dérange pas trop de monde, mais quand il s'agit d'une arme qui en quelques secondes peut réduire le monde en poussière, ça ne va plus. Pourtant quelle est la différence entre tuer un homme avec un bâton ou un fusil, et le tuer avec un revolver atomique? Voilà! le problème reste entier.

Mercredi à 10 h. du soir, nous avons entendu une émission "Variétés". Pendant une heure, des chansons, des extraits d'opéras, musique classique et musique légère. Des artistes comme Monique Leyrac interprétant les oeuvres de Gilles Vigneault, Jean-Pierre Ferland dans une nouvelle chanson: "La Mère et la Fille", Bernard Turgeon et des airs d'opéras célèbres, enfin un peu de tout, qui nous délassa pendant cette heure si bien présentée par Henri Bergeron. Voilà longtemps que nous n'avions entendu de la vraie radio.

Deux nouveaux employés nous sont arrivés depuis quelques jours. Deux bons compagnons de travail: Mlle José Gagnon, de Québec, et M. Jean-Guy Morin, de Montréal, ancien élève de l'Académie des Annonceurs. Leurs débuts sont prometteurs. Après avoir subi les feux du micro, nos deux amis sont sortis de cette épreuve avec honneur. José Gagnon s'occupe du "Coin des Tout-Petits" et Jean Guy, de la salle de contrôle et de la rédaction commerciale. Nous leur souhaitons long séjour parmi nous et une expérience fructueuse.

M. et Mme J. Desjardins célèbrent leurs noces d'or, à Saint-Denis

ST-DENIS — Le 5 février avaient lieu les noces d'or de M. et Mme Joseph Desjardins, de cette paroisse. Une messe d'action de grâces fut célébrée par M. l'abbé B. Morand, en l'église St-Michel de Saskatoon, en présence de la famille des jubilaires, de leurs parents et amis. Au choeur on remarquait Son Exc. Mgr J. Klein, évêque de Saskatoon, et Mgr A. Lacroix, de Vonda. Les fonctions liturgiques furent remplies par Paul Hounjet et Robert Dellezay, petits-fils des jubilaires.

Un joli bouquet de roses roses et jaunes, don des enfants, était déposé devant l'autel. Au cours de la cérémonie religieuse, Mgr Klein présenta aux jubilaires la bénédiction papale et Mgr Lacroix leur offrit ses voeux de bonheur.

Les invités se rendirent ensuite à la salle Ste-Marie où un banquet fut servi. Un gâteau à trois étages ornait la table d'honneur. Le maître de cérémonies, M. Laverne Roenspies, gendre des jubilaires, donna un résumé de la vie des héros du jour.

M. Joseph Desjardins est né à Ste-Monique, P.Q., en 1885 et vint s'établir sur une ferme, à St-Denis, en 1908. Mme Desjardins (Octavie Senneville) naquit à St-Vital, Man., en 1890. Le 8 février 1916, à Inwood, Man., M. l'abbé Leroux, cousin du marié, bénissait le mariage de M. et Mme Desjardins, qui vinrent ensuite demeurer sur une ferme, à St-Denis. De ce mariage naquirent huit enfants, dont voici les noms: Mmes Ed Pierson (Julie), de La Broquerie, Man., Roger Lecompte (Albertine), de Ste-Monique, P.Q., Robert Dauvin (Blanche), de Peterson, Napoléon Hounjet (Maria), de Prud'homme, Georges Rousson (Anna), de St-Vital, Man., Laverne Roenspies (Auréa), de Lake Lenore, et Joseph Dellezay (Malvina), de Vonda, et Albert, de Saskatoon. Les jubilaires comptent aussi 45 petits-enfants.

La fête revêtait un cachet spécial, car c'était la première rencontre de tous les membres de la famille depuis 24 ans.

M. Roenspies fit la lecture des messages anglais provenant de l'hon. L. B. Pearson, premier ministre du Canada, de M. John Diefenbaker, chef de l'opposition, de M. Ross Thatcher, premier ministre de la Saskatchewan, et de bien d'autres. M. Clotaire Denis, père, lut les messages français.

Mme Joseph Dellezay, benjamine de la famille, lut une adresse, au nom de ses soeurs et frère. Elle fit ressortir ce que ces derniers ressentaient à l'égard de leurs parents. Des cadeaux et un album-souvenir furent présentés aux jubilaires par quelques-unes de leurs petites-filles.

Etaient de passage à St-Denis lors de cet anniversaire de mariage: Mme Lecompte, de la province de Québec, M. et Mme Pierson, de La Broquerie, M. et Mme R. Dauvin, de Peterson, M. et Mme G. Rousson, de St-Vital, M. et Mme L. Roenspies, de Lake Lenore, et Mme F. Leroux.

Le coeur rempli d'émotion, Mme Desjardins remercia les enfants, parents et amis pour cette belle fête.

Remerciements

M. et Mme Joseph Desjardins et leurs enfants remercient tous ceux et celles qui ont participé à la réalisation de cette agréable journée qui restera gravée dans leur mémoire.

Bourses offertes par l'Alliance Française de Regina

En plus des bourses déjà annoncées pour les cours d'été de Laval ou St-Pierre, l'Alliance Française de Regina a le plaisir d'annoncer trois nouvelles bourses pour les cours d'été suivants à l'Université de la Saskatchewan, campus de Regina: French S202, French S302, ou bien French S440.

Ces bourses ont une valeur de $65 chacune. Le montant sera versé directement à l'université au début des cours.

Ces bourses sont offertes à tous les professeurs de français de la Saskatchewan qui remplissent les conditions suivantes:

1) Ils doivent avoir suivi au moins un cours au niveau universitaire, en français, cours dans lequel ils auront obtenu une note égale ou supérieure à 65 pour cent.

2) Ils doivent être sous contrat pour enseigner le français, soit dans l'année en cours, soit avant le 1er juin 1966.

3) Le cours choisi doit être l'un des trois mentionnés ci-dessus.

4) Les gagnants de ces bourses doivent s'engager à suivre un cours d'été en 1966 à Regina.

Pour obtenir les formules de demande de bourse, écrivez à l'adresse ci-dessous: M. Lucien A. Pétry, 11 Burton Place, Regina, Sask.

Ces formules doivent être retournées avant la fin de mars 1966.

Lucien A. PETRY.

— No 468 —

HORIZONTALEMENT

1—Qui désapprouve vivement.
2—Evalua de nouveau. — Coupé jusqu'à la peau (renversé).
3—Médecin anglais. — Ville de Chine.
4—Genre de myriapodes. — Manche au tennis. — Peigne du tisserand.
5—Grande île de l'Europe.
6—Pièce de bois soutenant un bateau en construction. — Cela. — Terminaison.
7—Vagabond. — Mouche africaine.
8—Action de se jeter impétueusement. — Qui ont de l'embonpoint.
9—Fin d'infinitif. — Premier en son genre. — Tissus de lin ou de coton.
10—Espèce de melon rond (plur).
11—Choisie. — Possédé. — Particule du dialecte provençal.
12—Possessif. — Appareil qui permet d'évacuer les gaz ou l'eau condensée d'un circuit de vapeur.

VERTICALEMENT

1—Personnes qui disposent dans un certain ordre.
2—Qui plait à l'oeil. — Qui appartient à la cuisse.
3—Amiral anglais. — Sont sans vêtements.
4—Ancien nom de la choroïde. — Sel de l'acide oléique.
5—Coup sur le tambour. — Colère. — Sienne.
6—Celui qui glisse. — Forme ancienne du mot loup.
7—Table pour les sacrifices. — Répétition.
8—Tic-tac. — Vit dans les cheveux.
9—Sym. du sodium. — Lèvre inférieure.
10—Chamois des Pyrénées. — Semblable (plur).
11—Qui pratique le canot. — Métal.
12—Unité de travail (plur). — Retour violent des vagues sur elles-mêmes, lorsqu'elles se brisent contre un obstacle (plur).

SOLUTION DU PROBLEME No 467

■ **Horizontalement:** 1. Equisétacées; 2. Nutation — Tue; 3. Té — Nérinée; 4. Bi — Etonner; 5. Otent — Ut — Dru; 6. Uhlan — Reluit; 7. Sel — Sériée; 8. Ibanat — As; 9. Aède — Pô — Or; 10. Orseille; 11. Menou — Reines; 12. Etendre — Etna.

■ **Verticalement:** 1. Enthousiasme; 2. Que — Thème — Et; 3. Ut — Belladone; 4. Ianina — Néron; 5. Ste — Tn — Sud; 6. Eire — St; 7. Toiture — Pire; 8. Annoter — Olé; 9. En — Lia — Lie; 10. Etendues — Ent; 11. Eu — Erié — En; 12. Se — Rut — Prisa.

Victoire, Sask.

A la mémoire de M. Henri-Joseph Frenette

Au compte rendu des funérailles de M. H. J. Frenette, et son fils, Georges-André, paru dans le numéro de ce journal en date du 17 février, il convient d'ajouter quelques détails:

Né à Portneuf, Qué., le 25 février 1897, M. Henri Frenette vint s'établir avec ses parents dans la paroisse de Victoire, au printemps de 1912. Le 27 janvier 1934, il épousait Mlle Alice Brassard de cette région.

Armé du courage qui animait les pionniers du temps, il travailla ferme pour élever sa nombreuse famille, admirablement secondé par son épouse. Il laisse le souvenir d'un homme vaillant et charitable, toujours prêt à rendre service à son prochain. Il mourut le 4 février dernier après plusieurs semaines de maladie, deux jours après son fils, Georges, mort accidentellement à l'âge de 30 ans.

Outre son épouse, M. Frenette laisse pour le pleurer, onze enfants: cinq fils, Robert, Jules, Philippe et Jean, de Victoire, et Roger, de Allan, Sask.; six filles: Mme Jean Dumais (Rose), de Mattes, Mme Hugh Banks (Hélène), de Erin Ferry, Mme Joseph Beaulac (Marguerite), de Alberni, C.-B., Lucie, Louise et Rachel, à la maison, et neuf petits-enfants; quatre frères, Joseph et Rosaire, de Victoria, C.-B., Roméo, de Prince-Albert, et Maurice, de Victoire; trois soeurs: Mme Raoul Dufour (Jeanne), de Prince-Albert, Mme Stanislas Dufour (Lorette), de Shell Lake, et Mme John Burrow (Thérèse), de Victoria, C.-B.; ses beaux parents, M. et Mme Joseph Brassard.

Etaient venus de loin pour les funérailles: Mme John Burrow, M. Jos. Frenette, de Victoria, C.-B., et M. Albert Frenette, de Chiliwack, les Rév. Srs Marie-Adélaïde, de St-Brieux et Marie-des-Victoires, de Saskatoon, Filles de la Providence, belles-soeurs du défunt, et M. et Mme Joseph Beaulac, d'Alberni, C.-B. L'église était remplie de personnes de différents endroits, tels Léoville, Spiritwood, Prince-Albert, North Battleford, et Debden.

Grâce au dévouement inlassable des religieuses et d'un groupe de paroissiens qui avaient répondu à leur appel, les messes des funérailles furent chantées complètement en français.

Envers la famille si péniblement éprouvée, tous expriment leur profonde sympathie.

Va-et-vient

Etaient de passage ces dernières semaines chez leurs parents respectifs: Mlles Anita Comtois et Thérèse Brassard, de Prince-Albert, Elaine Lalonde et Paulette Campagna, de Saskatoon, M. Roger Frenette, de Allan, M. Nil Pelletier, de Moose Jaw, chez des amis, et M. et Mme Alex Lajimodière, de Marcelin, chez leur gendre, M. Laurent Duret.

Mère Ste-Roseline, de Prince-Albert, provinciale des Filles de la Providence, a passé une semaine de repos, à visiter ses frères et soeurs, et de nombreux neveux et nièces, tant de Debden que de Victoire.

Mme Joseph Beaulac et son bébé, passent quelques semaines chez leur mère et grand-mère, Mme Alice Frenette, avant de retourner à Alberni, C.-B.

Deux hommes et quatre dames de la paroisse assistaient à une retraite fermée française au Queen's House de Saskatoon, les 8 et 15 février. Tous les six sont revenus heureux de leur séjour là-bas, et incitent ceux qui en ont la possibilité à y assister aussi.

Bingo

Le vendredi 18 février, avait lieu à la salle paroissiale, un bingo organisé par le cercle de l'A.C.F.C. L'assistance était assez bonne, malgré le grand froid. De jolis prix furent gagnés et les recettes très satisfaisantes.

Il y eut quelques chants, très bien rendus d'ailleurs, par un groupe de jeunes filles, puis, M. le président, Léonide Durette, aidé de la secrétaire, Mme Philippe Duret, remirent aux élèves méritants de l'an dernier, leurs beaux prix de français. M. l'abbé W. Desfossés, curé, félicita les jeunes et les encouragea à continuer. Un goûter clôtura cette petite soirée.

Gravelbourg

Mariage Beaudoin-Chevrier

Le samedi 19 février, en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, eut lieu le mariage de Mlle Thérèse Chevrier, fille de M. et Mme Raoul Chevrier, à M. Henri Beaudoin, fils de M. et Mme Roland Beaudoin, tous de Gravelbourg. M. l'abbé D. Dugas a béni l'union.

La mariée, au bras de son père, était vêtue d'une longue robe blanche en poult-de-soie garni d'appliqués de dentelle. Son voile court était retenu par une couronne de même tissu que la robe. Elle portait un bouquet de roses roses. Un collier de perles, cadeau du marié, complétait l'ensemble.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Diane Chevrier et Yvonne Poirier, portaient des robes roses, de longueur cocktail, et des petits chapeaux de même teinte. Leurs bouquets se composaient de roses blanches et roses. Elles étaient accompagnées de MM. Marc Gosselin et Ernest Arams. Les jeunes Rosalie Chevrier et Ernest Goulet étaient bouquetière et page respectivement. MM. Réal Bouvier et René Beauchesne agissaient comme huissiers.

Une réception, suivie d'une soirée dansante, eut lieu à la salle de la Légion pour 120 invités. M. James Beaubien était maître de cérémonies, et M. Ubald Chevrier proposa le toast à la mariée auquel le marié répondit.

Pour le voyage de noces, la mariée portait une robe blanche avec accessoires bleus. M. et Mme Henri Beaudoin résideront à Moose Jaw.

Çà et là

M. et Mme Bernard Podevin sont partis en Allemagne où ils passeront plusieurs semaines de vacances.

M. et Mme René Nogue, de Montréal, sont en promenade chez Mme Angelina Nogue.

M. André LeBlanc, anciennement de Gravelbourg et maintenant de Hull, Québec, fut nommé assistant-directeur de la commission du centenaire. M. LeBlanc, fils de M. Lionel LeBlanc, fit ses études à Gravelbourg, à l'Université de la Saskatchwan, St-François-Xavier, N.-E., et à l'Université de Montréal. Marié à Denise Blanchard, anciennement de Gravelbourg, il est père de trois filles.

Duck Lake

Gaz naturel

Le service du gaz naturel, attendu depuis longtemps par les paroisses de Duck Lake, Hague, Rosthern, Osler et Warman, sera bientôt une réalité, soit au mois d'octobre 1966.

Bonspiel

Un bonspiel ouvert, qui eut lieu dernièrement, attira 31 équipes des paroisses environnantes. Il y eut quatre compétitions, en plus d'une grande compétition pour le trophée donné par la Brasserie Sicks, de Prince-Albert.

Les gagnants furent comme suit: grande compétition, l'équipe Pete Perenverzoff, de Rosthern; 1ère compétition, 1er prix, l'équipe Bert Régnier, de St-Louis, 2e prix, Elmer Dahl, de Rosthern, 3e prix, Mac Hamilton, de Leask, et 4e prix, Louis Mauvieux, de Duck Lake; 2e compétition, 1er prix, G. Thiessen, de Dalmeny, 2e prix, Ora Madden, de MacDowall, 3e prix, Pete Pereverzoff, de Rosthern, et 4e prix, C. Lanovaz, de Duck Lake; 3e compétition, 1er prix, Jerry Hinz, de Laird, 2e prix, John Brown, de Laird, 3e prix, Gérald Braun, de Waldkeim, et 4e prix, Jos. Fauchoux, de Hoey; 4e compétition, 1er prix, Raymond Fiolleau, de Duck Lake, 2e prix, Ken Sorenson, de Carlton, 3e prix, Ed Dehmke, de Rosthern, et 4e prix, Ross Holmes, de Rosthern.

Malades

Mme Lucienne Bergeron est retournée à Montréal après avoir passé six semaines près de son père alité pendant que sa mère était hospitalisée.

Ont fait un séjour dans divers hôpitaux: M. l'abbé R. Gaudet, curé, MM. Léonard Doucette, Jean Fiolleau et K. Fisher.

Sont encore hospitalisés: M. Louis Duinat et Mme Jean Fiolleau.

Activités scolaires

Le bonspiel des élèves des années 9 à 12 eut lieu les 19 et 20 février. Quatorze équipes y prirent part. Voici les noms des gagnants: grande compétition, trophée gagné par Gérald Petit; 1ère compétition, 1er prix, Gérald Petit, 2e, Harold Peterson, 3e, Alex Dumont, 4e, Paul Gauthier; 2e compétition, 1er prix, Hubert Verreault, 2e, Olivier Gamble, 3e, Olivier Cameron, 4e, Michael Maiers; 3e compétition, 1er prix, Pierre Guigon, 2e, Walter Samuel, 3e, Charles Karwell, 4e, Guy Lanovaz.

Il y aura couronnement d'une Reine, le dimanche 27 mars, à l'occasion d'une célébration qui se tiendra à la cabane à sucre de Prince-Albert. La Reine sera choisie entre les deux concurrentes; Lorraine Leduc et Hélène Smith. Venez nombreux encourager les jeunes.

Çà et là

Depuis le 1er mars, un cours sur le mariage est donné aux couples mariés. Avis aux interésssés. Aussi, pendant le carême, les messes de la semaine seront dites à l'église et non au couvent.

M. et Mme Eugène Fournier sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

Mme Jean Fiolleau est de retour chez-elle après un séjour de deux semaines à l'hôpital.

La petite Elaine Jungman est décédée à la suite d'un accident survenu chez-elle. Condoléances aux familles éprouvées.

Val Marie

Çà et là

A M. et Mme Walter Korchynski (Helen Laturnus) est né un fils le 30 janvier. Il fut baptisé le 11 février et eut pour parrain et marraine, Elmer Laturnus et Tilly Yacyshyn.

Etaient en visite aux presbytère, dernièrement, MM. les abbés P. Boudreau, de Shaunavon, et A. Guenette, de Dollard.

Mlle T. Limacher, de Shaunavon, et Mme Rose Bouffard, de Dollard, ont rendu visite à Mlle Agnès Gosselin.

M. et Mme Yves Briand sont de retour d'un voyage de deux semaines en Ontario.

Mme Cyca (Paulette Briand) et son fils, de Drayton Valley, Alta, sont en visite chez leurs parents pour deux semaines.

Si le juste ici-bas reçoit son salaire, combien plus le méchant et le pécheur. (Prov 11, 31)

335

Aujourd'hui, vous devez découper tous les morceaux et en faire une jolie image.

LE SAVIEZ-VOUS ?

35

Mr HENSHAW DE SOREHAM (ANGL.) QUI VIENT DE FÊTER SON 65e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE PORTE TOUJOURS LA MÊME CRAVATE DEPUIS LE JOUR DE SES NOCES!

BELLE CRAVATE, HEIN??

LE ROI HENRI VIII D'ANGLETERRE AVAIT UNE SERRURE QU'IL EMPORTAIT PARTOUT. C'ÉTAIT UNE "BEDDINGTON", CHEF D'OEUVRE DU 16e SIÈCLE, SI BELLE QU'HENRI VOULAIT L'AVOIR MÊME SUR LA PORTE DE SES APPARTEMENTS PROVISOIRES.

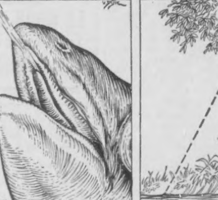
VERS 1900 VIVAIT À BRISTOL (RHODE ISLAND USA) UN CONSTRUCTEUR DE NAVIRES AVEUGLE, JOHN HERESHOFF. IL IMAGINAIT TOUS LES PLANS DANS SA TÊTE ET SE SOUVENAIT DES MOINDRES DÉTAILS DE TOUS LES NAVIRES CONSTRUITS PAR LUI. IL SE FAISAIT SOUVENT CONDUIRE AU CHANTIER NAVAL ET IL LUI SUFFISAIT DE POSER SA MAIN SUR LA COQUE D'UN YACHT EN CONSTRUCTION POUR EN SAVOIR LE NOM. DE 1893 À 1914, SES BATEAUX GAGNÈRENT TOUTES LES COURSES DU FAMEUX AMERICA-CUP!

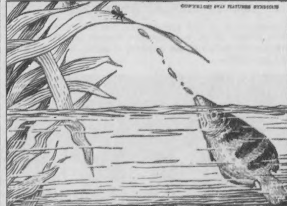
JEFFERY KROCK, LE COW-BOY-CUISINIER DU RANCH HASH-KNIFE, DANS L'ARIZONA, SACRIFIAIT À LA FIN DU MOIS LA PLUS GROSSE PARTIE DE SON SALAIRE À L'ACHAT DE VÊTEMENTS VOYANTS QU'IL COMBINAIT DE LA FAÇON LA PLUS EXTRAORDINAIRE, À LA GRANDE HILARITÉ DES COW-BOYS!

Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Parmi les poissons chasseurs, le chelmon (toxotus laculator) est certainement le plus adroit. Il habite les eaux des rivières de l'Asie du Sud-Ouest. Il se nourrit principalement d'insectes qui approchent de très près la surface de l'eau, mais qu'il serait difficile d'attraper sans engins appropriés. Le chelmon est en possession d'un dispositif fort simple mais efficace, d'une arme qu'on pourrait comparer au . . . pistolet à eau. Une espèce de coulisse profonde se trouve à l'intérieur de la bouche du poisson. Il y applique sa langue qui est mince et ronde et qui fait fonction de régulateur. Une espèce de tube étroit est ainsi formé à travers lequel l'eau sera projetée avec une certaine force. Le chelmon développe l'énergie nécessaire en soufflant, branchies fermées. Les jets d'eau émis peuvent atteindre une hauteur de 6 pieds, des gouttes d'eau détachées volent même plus haut.

Une mouche placée sur la feuille inclinée d'une plante aquatique sera immédiatement perçue par le poisson qui a une excellente vue. Il nage en direction de l'endroit choisi, fait émerger son museau à proximité voulue de l'insecte. Celui-ci se verra administrer une douche qui lui donnera le vertige. La mouche — trempée et immobilisée — dégringole. Une fois de plus, le pistolet a fait preuve d'infaillibilité. La chasse continue, avec cette précision de tir qui caractérise les chasseurs de faisan routiniés. Cette façon d'attraper la proie n'est propre qu'au chelmon, elle prouve que la nature excelle à pratiquer des méthodes de défense à la fois simples et raffinées.

Poids, mesures et fantaisie

Il arrive très souvent que des jeunes mamans, surtout s'il s'agit de leur premier bébé, traversent des angoisses aussi terribles qu'injustifiées, causées par l'appétit et le poids de leur bébé. L'inexpérience et le souci de bien faire les jettent dans les transes pour quelques onces refusées au biberon.

C'est que, bien avant la naissance de leur enfant, elles se sont documentées sur les doses réglementaires de nourriture à donner quotidiennement au nourrisson. Munie de courbes de poids et de mesures idéales, elles s'attendent à ce que le petit bébé se soumette automatiquement à la règle générale.

Seulement les bébés ne sont pas des machines, mais des êtres humains soumis comme des adultes à certains impondérables. Comme celui d'un adulte, son appétit peut varier pour différentes raisons: la chaleur, l'énervement, un petit embarras, etc. Il est inutile dans ce cas, et même dangereux, de vouloir coûte que coûte lui faire absorber sa ration: s'il ne mange pas un jour, il mangera mieux le lendemain.

On nous a raconté l'histoire vraie d'un bébé qui, jusqu'à trois mois, n'accepta de prendre que le quart environ du lait qu'il aurait dû boire. En revanche, il dormait toute la journée pendant que sa mère, elle, pleurait de désespoir. Sans raison, car le bébé était beau et prenait du poids régulièrement. Un spécialiste consulté pria qu'on laissât le bébé tranquille: il n'avait pas besoin de plus de nourriture qu'il n'en prenait; le sommeil compensait les onces de lait refusées.

Toutes les mamans n'ont pas à portée de la main un pédiatre rassurant, c'est pourquoi il faut qu'elles sachent reconnaître elles-mêmes ce qui est grave et ce qui ne l'est pas.

Pas besoin de s'affoler si un bébé refuse de manger de temps à autre, du moment qu'il a le teint frais, la membrane de la fontanelle normale, s'il ne maigrit pas anormalement ni ne crie.

Inutile également de se désespérer si le bébé ne suit pas strictement la courbe de poids modèle. Seule une courbe régulière importe. Il y a des petits bébés et des gros bébés, comme des adultes minces ou forts.

En revanche, un bébé en bonne santé, mais qui hurle régulièrement, est souvent un bébé qui a faim, tout simplement, et qui réclame une ration de nourriture plus importante que celle indiquée par les manuels pour son âge. La maman pourra alors consulter le médecin, mais elle pourra aussi, sans danger, augmenter la valeur nutritive de chaque repas, de son propre chef. Il existe par exemple des farines qu'on mélange au lait et qui le rendent plus consistant. Comme par miracle le bébé satisfait se tait.

Il est utile aussi de ne pas perdre de vue que le caprice naît de bonne heure chez l'être humain. Un bébé, si petit soit-il, n'en est pas exempt. Il peut très bien s'obstiner à refuser de la nourriture, uniquement parce qu'il sent qu'on attache beaucoup d'importance à ce qu'il la prenne. D'autre part, il n'en existe pratiquement pas qui se laissent mourir de faim. Après un biberon refusé, le bébé, vraisemblablement, boira le suivant de bon appétit. Que les jeunes mamans considèrent donc avec quel calme les mamans plus expérimentées, qui en sont à leur troisième ou quatrième bébé, acueillent ce genre de refus.

Valérie DOGE.

Vidal Sassoon opte pour des cheveux courts

Vidal Sassoon, le coiffeur londonien qui veut à tout prix que la tête de Jeanne ressemble à s'y méprendre à la tête de Jean, est d'avis que les femmes, en Amérique, doivent une fois pour toutes se débarrasser de leurs longues chevelures. "De cette manière, dit-il, elles auront le temps de vivre."

Selon lui, rien n'est plus ridicule et plus encombrant que les bigoudis, les épingles à cheveu, le crêpage, etc.

"De plus, affirme-t-il, les cheveux courts font que les femmes ont plus de temps à consacrer à leur beauté."

Vidal Sassoon exprima ses opinions devant plus de 200 rédactrices féminines venues des quatre coins de l'Amérique pour juger de la mode Printemps-Eté présentée à New-York par le New-York Couture Group.

Même les mannequins donnaient leurs opinions. Judy Mursch, 23 ans, de Copenhague, assura que tous les hommes adoraient la coupe de cheveu à la Sassoon.

Anna Lenz, de Munich, ajoutait: "Chaque femme opterait immédiatement pour cette coupe de cheveux si elle savait comme c'est pratique. Et puis, cela nous donne plus de temps pour nous maquiller."

Une coupe de cheveux exécutée par Sassoon coûte un peu cher, soit $25. Et il faut retourner chez le coiffeur toutes les deux ou trois semaines . . . Mais Sassoon s'explique: "Je fais pour chaque cliente une coupe vraiment individuelle, modelée, architecturée d'après la forme du crâne et l'ossature du visage. On peut brosser les cheveux dans tous les sens, la coupe que je donne tient à la perfection".

Sassoon, qui est âgé de 38 ans, a vingt ans d'expérience. Il est devenu très riche et possède des salons à Londres, à Paris et à New-York. Il attache beaucoup d'importance à la silhouette.

"La ligne des vêtements, voulue par le couturier, est trop souvent détruite par une mauvaise coupe de cheveux", dit-il.

Une experte en beauté a fait remarquer: "La coupe de cheveux chez une femme, est la partie la plus importante de sa toilette. Mais en montrant une photo de mariage, les gens pourraient bien dire, par exemple: "Lequel des deux est le marié?"

Sassoon modifiera légèrement sa coupe de cheveux pour les élégantes de Paris et de Rome. Mais bien sûr, ils seront courts, très courts.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

P.

La cause de la plupart des formes communes et sérieuses de l'arthrite est inconnue.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Un article du Daily Mirror de Londres précisait que, pour préparer une tasse de thé à la reine, il faut un appel téléphonique et le service de sept domestiques. L'opération se fait de la manière suivante: la reine sonne pour appeler son page et lui dit qu'elle désire une tasse de thé et un sandwich; le page téléphone au contrôleur des approvisionnements, puis demande à un laquais d'attendre; le contrôleur transmet la commande à un commis et celui-ci demande au chef de préparer un sandwich et à la femme de chambre d'infuser le thé. Le laquais va chercher le sandwich à la cuisine et le thé au "coffee-room", puis il transporte le plateau à travers les corridors du palais et, empruntant l'ascenseur, se rend jusqu'aux appartements de la reine où il remet le plateau chargé au page. Le petit groom apporte ensuite le plateau à la reine.

✦ ❊ ✦

Elle, hargneuse:

— Avant de t'épouser, je vivais largement. Mais tu refuses de travailler et nous mourons de faim. J'en ai assez. Je retourne chez ma mère.

— Bon. Je peux t'accompagner?

✦ ❊ ✦

Ne servez pas vos jus de fruits "tout nus". Jetez-y des quartiers d'orange, de pamplemousse, d'ananas, de fraises, de cerises.

✦ ❊ ✦

Pour enlever les taches de cacao, tout comme les taches de thé ou de café, frottez toujours ces taches avec de la glycérine avant de les laver.

✦ ❊ ✦

Si les vêtements sont bien repassés avant de les ranger, il y aura peu de danger qu'ils soient mités, parce que le repassage aura tué tous les oeufs de mites.

✦ ❊ ✦

La concierge à sa fille (qui prépare son baccalauréat):

— Qu'est-ce que tu fais dans ta chambre, tu travailles?

— Je lis les "Lettres de madame de Sévigné".

— Alors, recolle soigneusement les enveloppes, que cette dame ne s'aperçoive de rien!

Les plats à légumes ne sont pas déposés sur la table. La servante les passe et chacun se sert. Puis ils sont rapportés à la cuisine et conservés au chaud, dans le cas où il faudrait les passer de nouveau.

✦ ❊ ✦

Si vous désirez nettoyer l'intérieur de vos souliers, les rafraîchir et les désodoriser en même temps, passez-y une éponge que vous aurez trempée dans de l'eau additionnée d'ammoniaque et essorée.

✦ ❊ ✦

"Tout le monde se plaint de sa mémoire et personne ne se plaint de son jugement".

LA ROCHEFOUCAULD.

✦ ❊ ✦

Pitterstream avait passé de longues années au Sahara.

— Une nuit, raconte-t-il, j'ai quitté précipitamment ma tente, et j'ai tué un chacal en pyjama!

— Menteur, s'exclame quelqu'un. Comme si, au Sahara, les chacals portaient des pyjamas!

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: J'ai pris cet enfant sur mes charges.

Ce qu'on doit dire: J'ai pris cet enfant à ma charge.

MOIS DE LA CROIX-ROUGE

Une tâche formidable

La Société canadienne de la Croix-Rouge devra, cette année, fournir environ 915,000 bouteilles de sang à nos hôpitaux. Cela veut dire recueillir une bouteille de sang toutes les 8 secondes de chaque journée ouvrable.

Il faut des milliers de volontaires, des centaines de personnes entraînées et des millions de dollars pour mener à bien cette tâche formidable; mais par contre, des centaines de mille Canadiens, malades ou blessés, conserveront la vie.

Au Canada, les patients, dans les hôpitaux, ne paient pas le sang de transfusions. Ce sang leur est fourni à titre de don par des milliers de donneurs de sang volontaires. C'est la Croix-Rouge qui s'est donnée pour mission de recruter les donneurs de sang, de recueillir et de traiter le sang et de le livrer aux hôpitaux.

Ce service, si vital à toutes nos régions, mérite admirablement notre appui. Non seulement aide-t-il à sauver les vies de nos familles et de nos amis, mais il nous fournit en outre l'occasion de partager notre bonne santé avec ceux qui en ont vraiment besoin.

Mars est le mois de la Croix-Rouge au Canada. Aidez la Croix-Rouge à poursuivre son oeuvre aujourd'hui — et se retrouver à pied d'oeuvre demain.

Billet du jeudi

Livre qui va plaire aux dames et aux gourmands

Même si, de façon générale, un livre de cuisine n'a que des rapports lointains avec la littérature, il faut reconnaître que les écrivains sont souvent amateurs de bonne chère, et qu'il ne leur répugne pas de mettre la main à la pâte, quand les circonstances le veulent.

Le père Alexandre Dumas trouvait un franc plaisir à fricoter, et l'on n'est pas sans savoir qu'il consigna dans un bouquin ses recettes les plus savoureuses, ou les plus osées.

Le jovial Curnonsky, roi des gastronomes, a toujours bonne place dans le rayon des auteurs amis de la bonne table et de l'esprit.

Le farouche polémiste Léon Daudet, fis d'Alphonse, ne se tenait pas de joie, quand il savourait aux Halles la soupe à l'oignon de ses rêves, ou découvrait dans un bistro de Montmartre un brie crémeux à point, à la croûte non crayeuse.

Il employait volontiers des termes culinaires pour peindre les hommes de son entourage, ceux-là surtout qui ne lui plaisaient qu'à moitié, et l'on n'aura pas oublié son portrait du critique Emile Faguet, dont il disait qu'il sentait la dinde rôtie, quand il se chauffait les fesses à la cheminée d'une douairière frottée d'art, sinon d'ail ou de ciboulette.

* * *

Si nombre d'écrivains français étaient et sont d'excellentes fourchettes, le trait se retrouve chez leurs confrères canadiens, dont quelques-uns n'hésitent pas à se donner comme gourmets.

Ils savent de quoi il retourne, et il faut les entendre vanter les mérites d'un civet à la sauce liée de claret, de bouchées-à-la-Reine onctueuses, d'une **goulash** à la hongroise ou d'un **sauerbraten** ayant mijoté trois heures, d'un pampano à la créole, pour se rendre compte que le ragout de boulettes et la tarte à la ferlouche sont, pour eux, dépassés depuis longtemps.

Un livre leur plaira, ainsi qu'à d'autres, que vient de publier à Montréal le **Centre de Psychologie et de Pédagogie,** de concert avec **Les Editions de la Pensée moderne,** de Paris.

Il s'intitule **Comment bien recevoir sans personnel,** il est signé Béhotéguy de Téramond, et il s'inspire de l'aphorisme de Brillat-Savarin:

"Celui qui reçoit ses amis, et ne donne aucun soin personnel au repas qui leur est préparé, n'est pas digne d'avoir des amis."

Partant de ce principe, qui peut-être n'en est pas un, Mme de Téramond aura remué ciel et terre pour simplifier les mille et une tâches de la cuisinière d'aujourd'hui, qui n'a plus les domestiques qu'elle avait, tient quand même à recevoir à sa table, ne se sent pas le goût de se tuer à la tâche.

* * *

Un livre ingénieux en résulte, qui tient à ne pas faire mentir son titre, où la ménagère moderne trouve une infinité de recettes, trucs et procédés, détours et raccourcis, lui permettant de cuisiner sans trop de labeur harassant, et d'honorer ses hôtes comme il se doit, sans compromettre sa santé ou l'économie familiale.

Il y est surtout question de dîners-buffets ou de buffets froids, comme on dit chez nous, et de la manière de les préparer avec goût et fantaisie, originalité, à-propos, sans oublier la saveur, le piquant ou l'inattendu des plats.

On y trouve tout ce qui a trait aux viandes froides, gelées et galantines, aspic et hors-d'oeuvres, salades ou entrent ensemble, ou séparés, légumes et viandes, poissons, oeufs ou pâtes italiennes.

Sans insister sur les entremets, fromages, desserts, bonbons et autres douceurs.

En passant et en cours de route, l'auteur donne des conseils sur l'ordre de la table et du couvert, les vins et liqueurs, le ou les cafés, selon l'origine, le parfum, le mode de préparation, à la turque ou à la viennoise, ou à la canadienne, sans recherche particulière.

Ajoutons que l'ouvrage abonde en illustrations en couleurs, dont chacune met l'eau à la bouche et incite au péché de gourmandise.

L'ILLETTRE.



Q. — Je suis une jeune fille, âgée de vingt ans, qui aimerait faire partie d'un groupe de jeunes, tels que les Gais Manitobains. Cela me permettrait de rencontrer des Canadiens français et des jeunes filles de mon âge. Je travaille à la ville et ne connais pas encore beaucoup de monde. Je suis réservée, mais j'aime beaucoup les chants et les danses. Auriez-vous la bonté de me dire où je pourrais m'adresser afin de prendre contact avec de tels jeunes, et si je puis me présenter seule ou si je dois être accompagnée d'un ami? Je lis fidèlement votre courrier et vous suis reconnaissante des renseignements utiles qu'il contient. — **M. D. B.**

R. — On me dit que vous trouverez des amis et amies très gais et très intéressants au sein de la J.O.C. de St-Boniface. Vous n'avez qu'à vous adresser à M. l'abbé Louis Laurencelle, Presbytère, St-Boniface. Il se fera un plaisir de vous mettre en relation avec les personnes préposées au recrutement de nouveaux membres. D'après les éloges qu'on fait de ce groupe, je suis certaine que vous serez vite très active parmi eux.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon amie et moi nous fiancerons à Pâques et nous marierons vers l'automne: la date n'est pas encore fixée. Tout est réglé entre nous; nous avons même suivi des cours de préparation au mariage ensemble. Voilà que mon amie que j'adore, et pour qui je remuerais mer et monde, exige tout à coup que je demande officiellement sa main à son père. Ses parents sont au courant de nos plans autant que nous le sommes et je trouve cette exigence tout à fait ridicule. Qu'en pensez-vous? Nous ne sommes pas des enfants, j'ai vingt-sept ans et elle en a vingt-quatre.

Amoureux.

R. — Franchement, la proposition de votre amie me semble un peu étrange. Cette demande officielle n'aurait guère de sens, puisque déjà ses parents approuvent vos projets. Cependant, vous pourriez, à l'occasion, vous informer poliment auprès de votre futur beau-père s'il est bien d'accord sur le sujet et le remercier de la confiance qu'il vous accorde. Pour ce qui est d'une demande en règle, elle eût été plus admissible avant les cours de préparation au mariage.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai dix-sept ans et je terminerai ma douzième année en juin. Je désire vivement devenir caméraman pour une compagnie de télévision ou pour un journal. Où devrais-je m'adresser pour apprendre ce métier? Depuis cinq ans déjà, je possède une assez bonne caméra avec laquelle j'ai réussi d'excellentes photos en noir et blanc et en couleur. Des personnes averties, à qui je les ai montrées, m'assurent que j'ai des aptitudes pour cet art. Merci. — **Etudiant.**

R. — Avant même de fréquenter un institut technique pour apprendre ce métier de photographe ou de caméraman, vous pourriez faire partie d'un ciné-club ou d'un caméra-club. Je crois qu'en vous adressant aux rayons des ventes de caméras dans les grands ou moins grands magasins de la ville, on saura vous donner les noms et adresses des membres qui sont préposés au recrutement. Pour ce qui est des études à faire et de la pratique à acquérir, écrivez au Manitoba Institution of Technology, angle nord-ouest, avenue Notre-Dame et rue Rosser, Winnipeg; téléphone: 786-1486, ou à Technical-Vocational School, 1155, rue Wall, Winnipeg; téléphone: 772-9431, et demandez le programme des cours de chacune de ces institutions, vous assurant d'abord que ceux que vous désirez suivre y sont donnés. Si vous devez aller ailleurs pour vous perfectionner, on vous indiquera sûrement où, mais je crois que vous trouverez ici ce que vous désirez. Je vous conseillerais d'entreprendre vos démarches immédiatement, car le nombre des candidats est considérable et vous risqueriez, si vous attendez, qu'on soit obligé de vous refuser faute d'espace.

LOUISE.

Les écoliers et le transport par autobus

Des milliers et des milliers d'écoliers doivent chaque jour emprunter l'autobus pour se rendre à l'école. C'est aux parents qu'incombe la responsabilité d'enseigner à leurs enfants les règles de sécurité pour que ce transport s'effectue sans accident, affirme le Club Automobile Québec.

"Tant de jeunes garçons et filles utilisent ce mode de transport aujourd'hui, précise le club, qu'il est impérieux qu'ils connaissent la façon d'y monter et d'en descendre et sachent comment se comporter en cours de route".

Selon le Club Automobile, les règles à suivre sont les suivantes:

1—Les enfants devraient arriver assez tôt à l'arrêt d'autobus pour éviter la hâte des dernières secondes et les risques d'accident qui peuvent en découler.

2—Ils devraient attendre l'autobus dans un endroit sûr, éloigné le plus possible de la rue.

3—Ne pas pousser ses compagnons ni courir pour s'emparer des meilleures places.

4—Ne jamais sortir la tête ou les bras par les fenêtres. Eviter de gêner le chauffeur en parlant ou en riant trop fort, ou en attirant indûment son attention.

5—Tenir propre l'intérieur de l'autobus. Des objets qui encombrent le plancher peuvent être cause d'accident.

6—Les enfants devraient rester assis pendant que l'autobus est en marche.

7—Suivre avec soin les instructions du chauffeur, particulièrement à la sortie.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

NUMERO 9

Il n'y avait pas encore foule au Casino. La saison débutait. Je remarquai pourtant d'élégantes toilettes et même de charmants visages de femmes. L'élément masculin était moins distingué. Plusieurs individus à la face inquiétante évoluaient dans ce milieu, à la recherche sans doute d'une proie facile.

Le rideau baissé sur le dernier acte du spectacle, Albert me dit:

— Allons au Splendid; c'est la boîte la plus chic et je connais le barman. Il y a un couple de danseurs caucasiens épatants.

Nous quittâmes le Casino. Une légère brise nous jetait sa caresse par instants. Une main invisible avait parsemé le ciel de clous d'or. Je me laissais conduire, car j'ignorais le lieu où nous nous rendions.

La salle m'apparut assez animée. Sa piste de marbre, au centre, était éclairée par deux projecteurs. L'orchestre, composé de six hommes jeunes et dynamiques portant une veste bleu clair, faisait preuve d'un enthousiasme assez soutenu pour paraître sincère. Le public n'était pourtant pas nombreux. Une douzaine de personnes, pas davantage.

Albert alla serrer la main du barman, qui me salua d'un air quasi protecteur. Puisque j'étais l'ami de son ami, je devais être bien accueilli.

Confortablement installés devant une bouteille de Crépy, nous regardâmes évoluer les danseurs. Lorsque ce fut le tour des Caucasiens, je partageai entièrement l'admiration de mon camarade.

Leur vivacité, la grâce et la variété de leurs mouvements, la passion qui semblait les animer étaient un véritable régal des yeux; et pourtant, je suis loin d'être un mordu de la danse.

La femme avait de grands yeux langoureux qui ne voyaient personne, perdus qu'ils étaient dans une sorte de rêve nostalgique. Son partenaire offrait le type viril de sa race, une des plus belles du monde. Pourtant, la force, la vigueur et la souplesse qu'il exprimait dans ses moindres gestes, se tempérait par la douceur de son regard.

Des applaudissements chaleureux se firent entendre quand leur numéro fut achevé, et le brouhaha des conversations suivit l'observation silencieuse du spectacle.

Nous allions nous retirer quand de nouveaux clients firent leur entrée. Albert me poussant du coude, je regardai de leur côté. Aucun doute, de Barigny et sa compagne survenaient.

Lui, vêtu d'un complet bleu pétrole, de bonne coupe, la cigarette aux lèvres, jeta autour de lui un coup d'oeil dédaigneux et choisit une table libre, dans un angle.

Sa compagne, drapée dans une robe de soie vert tendre, le cou orné d'un collier de perles, les doigts scintillants de pierreries, s'installa près de lui et s'absorba dans la contemplation de ses ongles effilés, d'une teinte écarlate.

Je poussai un soupir de satisfaction. Mlle de Chaugny ne les acompagnait pas. Cela me surprit.

Barigny m'aperçut au moment où le garçon s'approchait de lui. Une seconde, nos regards se croisèrent. Il me sembla qu'il me faisait un signe de tête presque imperceptible. Je répondis de même, par politesse, mais son regard était dépourvu d'urbanité.

Il commanda deux whiskies et offrit une cigarette à sa compagne, qui tira de son sac à main un long tube ambré qu'elle porta à ses lèvres.

Sans paraître accorder au couple la moindre attention, je jetai de temps à autre un rapide coup d'oeil dans sa direction.

Barigny paraissait de mauvaise humeur. Un pli barrait son front, ses sourcils froncés, la façon nerveuse dont il écrasa le reste de sa cigarette dans le cendrier placé devant lui, trahissaient son agacement.

Je constatai qu'il répondait brièvement aux propos de sa compagne, qui paraissait inquiète de son attitude.

— Quelque chose ne va pas pour lui, pensai-je, c'est visible.

Il venait de commander un deuxième whisky quand un nouveau venu, dans la quarantaine, vint s'asseoir à leur table.

Il devait être attendu car le couple ne manifesta aucune surprise à sa vue. Je l'examinai avec attention. Bâti en force, le torse large, la nuque épaisse, vêtu sans recherche, le visage sanguin, il avait tout du classique lutteur de foire. Ses yeux bovins, dans sa face écarlate, ne plaidaient pas en faveur de son intellect.

Je ne le regardais plus quand Albert me dit tout à coup:

— Je crois bien que Barigny nous a désignés du regard à son compagnon.

Je vis, à ce moment, le gaillard au torse de lutteur jeter un regard de notre côté.

— Je ne me trompais pas, reprit Albert. L'homme n'a pas tourné la tête tout de suite quand de Barigny lui a parlé de nous. Maintenant, il nous repère.

— Je pense que c'est plutôt moi qui l'intéresse, dis-je. Barigny ne m'encaisse pas, c'est un fait.

— Il a de la chance que sa femme soit une amie de la patronne, déclara Albert, sans cela je ne crois pas qu'il serait reçu aux Hespérides.

J'appris alors que Dolita et Hélène avaient passé quelques années dans un établissement d'enseignement privé de Paris. Puis, le père de Dolita étant mort, sa veuve avait épousé un homme sensiblement plus jeune qu'elle, qui l'avait ruinée. Ambitieuse, la compagne de Barigny comptait rétablir sa situation par un riche mariage. Elle avait rencontré l'aventurier à Aix-les-Bains et ils s'étaient rapidement entendus.

— C'est tout ce que je sais, conclut Albert. Je me demande même si Barigny et elle sont réellement mariés. Lui, en tout cas, ne porte pas d'alliance.

— Mariés ou non, dis-je, ils s'accordent fort bien. La même cupidité est le ciment qui les lie.

— La patronne, qui a bon coeur, s'est intéressée à son amie après la mort de son père, reprit Albert. Elle croit à son amitié, car, d'après ce qu'a dit sa femme de chambre à Martine, Dolita est une excellente comédienne.

Le surlendemain, je rencontrai le capitaine Nerval à Thonon et lui fis part de mes soupçons à l'égard de Barigny.

— Méfiez-vous de cet homme et soyez sur vos gardes, me dit l'officier. Pour l'instant, je n'ai rien contre lui. Il ne figure pas dans nos fichiers, mais cela ne veut rien dire. Il n'en est que plus dangereux. S'il pense que vous gênez ses plans, il pourrait songer à se débarrasser de vous.

Cette perspective m'alarma un peu, je dois le dire; pourtant, je décidai de ne pas renoncer et de suivre les conseils de Nerval. "Un homme averti en vaut deux", dit le proverbe.

Un après-midi de la mi-juin, je décidai d'aller revoir Antoine Revel, un de mes camarades d'Indochine qui exerçait la profession de garagiste à Douvaine. J'empruntai la voiture d'Albert, toujours heureux de m'être agréable.

En passant devant le café de l'Hôtel-de-Ville, à Thonon, je reconnus à la terrasse le gaillard aux yeux bovins à qui Barigny m'avait désigné. Il dut m'apercevoir, lui aussi, car il fit un signe au garçon pour régler sa consommation. Je n'en vis pas davantage mais, cinq minutes plus tard, j'eus l'impression qu'une voiture me suivait. Le rétroviseur me révéla que deux individus l'occupaient: celui que je considérais comme l'homme de main de Barigny et un type plus mince, au visage chafouin. Je ralentis pour leur laisser le passage, mais ils ralentirent aussi.

"C'est bien à moi qu'ils en veulent", pensai-je. Et je m'interrogeai sur l'attitude à prendre. Les semer en poussant la voiture d'Albert au maximum de sa vitesse? Illusion, sans doute. L'auto qui me poursuivait me semblait beaucoup plus puissante. Je décidai de rouler à une allure normale, sans paraître m'inquiéter le moins du monde; mais je regrettai de n'avoir aucune arme sur moi. Comme ma vitesse ne dépassait guère le soixante, plusieurs autos nous doublèrent. Celle qui me suivait à cinquante mètres tout au plus s'intéressait bien à ma personne.

Je n'en doutai plus quand, à un endroit où la route est bordée d'une rangée d'arbres de chaque côté, le chauffeur de la voiture suspecte donna un coup de volant, accéléra, et vint se placer en travers de la chaussée pour me barrer le passage.

Je rangeai ma voiture à l'extrême droite, les roues mordant sur l'herbe de la bande herbeuse précédant le talus, puis je descendis vivement pour protester.

Déjà le gaillard aux larges épaules se dirigeait vers moi, browning au poing, tandis que son complice remettait leur voiture en ligne, à droite de la chaussée

— Haut les mains! cria d'une voix rauque le gangster armé. Tu vas faire une petite balade avec nous. Surtout, pas de résistance, ou nous te liquidons sur place.

Un frisson me courut de la racine des cheveux à la pointe des pieds. Je jugeai l'homme parfaitement capable de mettre sa menace à exécution et je levai les bras.

— Allons, ouste, avance! me dit-il. Fredo, ouvre la portière à ce corniaud.

L'autre obéit sur-le-champ puis vint se placer derrière moi. Je sentis qu'il me poussait quelque chose de dur dans les reins.

Si je n'avais eu affaire qu'à un seul adversaire, je crois que je m'en serais tiré. Au Viet-nam, j'ai eu pas mal de corps à corps avec des bougres assez coriaces et je connais un peu de judo; mais mon seul espoir était qu'un automobiliste survînt et m'apportât son concours, à moins qu'effrayé par ces deux bandits, il se contentât d'aller chercher du secours.

Poussé violemment par le type au visage chafouin, j'avançais sans enthousiasme, cherchant à gagner du temps.

— Allons, plus vite que ça! lança la voix aigrelette du plus petit.

Finalement, quand je fus devant la portière ouverte, le dos tourné, le gangster au browning se rua sur moi et, d'une poussée irrésistible, m'envoya sur les coussins.

"Ton compte est bon, pensai-je: ils vont t'emmener dans un coin désert et te tirer comme un lapin! Tout de même, j'aurais pu prendre quelques précautions. Nerval m'avait averti.

J'avais lu, dans les romans noirs, le récit de bien des agressions de ce genre. Je savais que, dans la réalité, elles n'étaient pas rarissimes. Le crime, maintenant, était quotidien dans tous les pays. Que faire? Le jeune voyou assis à côté de moi, dont je n'aurais fait qu'une bouchée s'il n'avait pas été armé, me chatouillait les côtes avec son arme.

Je sentais, d'autre part, que le conducteur me surveillait dans le rétroviseur. Au moindre geste, il aurait bloqué les freins et serait intervenu. Mes chances étaient donc presque nulles.

La voiture roula encore quelques kilomètres, puis elle s'engagea dans un chemin communal à droite, pour se dissimuler derrière un petit bois. Le chemin, mal entretenu, creusé de profondes ornières, faisait cahoter l'auto et faillit même provoquer une culbute, que je souhaitais dans l'espoir qu'elle me permettrait peut-être de fuir.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 47

TISANE CIBBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CIBBEY chez **M. E. Sabourin, 196, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00** franco. **132-T.F.**

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** **33-411-T.F.**

ON DEMANDE BONNE DACTYLO ayant quelques années d'expérience et excellente connaissance du français. **Prière de signaler 942-6074 ou d'écrire à Entreprises de Margerie Ltée, 305, édifice Paris, Winnipeg 2.** **38-285-T.F.**

ON DEMANDE
Réceptionniste et téléphone bilingue connaissant tenue des livres et pouvant dactylographier. **S'adresser à M. LeClaire, comptable, Canadian Publishers Limited, ou l'appeler au numéro 774-3414.** **46-400-49C.**

ON DEMANDE — Chauffeur d'automobile pour aller en Floride ce mois-ci. **S'adresser à Boite 403, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** **47-403-47C.**

ON DEMANDE — Une gardienne, 5 jours par semaine. Au parc Windsor. **Signaler: 253-0127, après 6 h., excepté les samedi et dimanche.** **47-417-T.F.**

JEUNE HOMME, 31 ANS, catholique, canadien, possédant ferme moderne près de Winnipeg, désire rencontrer jeune fille ou veuve en vue du mariage. **S'adresser à Boite 415, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** **47-415-48C.**

Votre corsetière
SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion. Téléphone: 233-5490.**

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet
de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 **Rés.: 233-3872**
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
276, avenue Taché
St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

KLEM'S CATERING SERVICE
Mariages, réceptions, banquets, repas cuits à la maison, holubci servi avec repas chauds.
Cartes de banquets et salles disponibles.
256-0101
37, Bernier Bay, St-Boniface
47-401-5C.

A LOUER — 343, rue Des Meurons. Très beau logis: 5 pièces. Plancher de chêne. Très propre. Près de tout. Garage. $105. Possession immédiate. **Signaler: 247-5204.** **41-326-T.F.**

A LOUER — St-Boniface, immeuble Cusson, rez-de-chaussée. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse, antenne tous canaux. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $85. **Appeler M. Lonergan à CH 7-3084.** **46-398-T.F.**

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces très propre. Entrée privée. Près de toutes commodités. Pour personne tranquille. Libre: 1er mars. **Signaler: 233-7438.** **46-391-47C.**

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis spacieux: 3 pièces, réfrigérateur, poêle, lessiveuse, séchoir, stationnement. $95 par mois. **Signaler: CE 3-5543.** **46-386-T.F.**

A LOUER — St-Boniface. Appartement très moderne: 3 pièces. Dans immeuble-appartements le plus près possible de la Cathédrale. Construction la plus récente, entièrement électrique, à l'épreuve du feu, etc. Idéal pour couple semi-retiré. Visite sur rendez-vous seulement. **Pour plus de renseignements, signaler: CH 7-3004.** **34-232-T.F.**

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Réfrigérateur. Près autobus. Pour demoiselle qui travaille. Libre: 1er avril. **Signaler: 233-5268.** **46-399-48C.**

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 3 pièces. Convient aux adultes. **Signaler: 233-4420.** **46-396-48C.**

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Nouvellement décoré. Salle de bain et entrée privées. **Pour informations, signaler: CH 7-9402, après 6 h.** **47-414-49C.**

A LOUER — St-Boniface. Logis très moderne: 4 pièces. Près hôpital. 1er étage quadruplex. Garage, prise inclus. $85. Possession: 1er avril. **Signaler: JU 9-8505.** **47-404-47C.**

A LOUER — Rue Masson. Logis meublé au sous-sol: 2½ pièces. Complètement privé. **Signaler: CH 7-8789, après 6 h., toute la journée en fin de semaine.** **47-406-47C.**

A LOUER — 977, chemin Elisabeth. Logis: 5 pièces. Usage du sous-sol. Place de stationnement. Chauffage et eau inclus. Près autobus et école. Libre: 1er avril. **Signaler: CE 3-5560, après 6 h.** **47-424-47C.**

A VENDRE ou A LOUER — Près école publique Précieux-Sang. Maison moderne. 3 ou 4 chambres à coucher. Tapis à la grandeur. Possession immédiate. **Signaler: 233-1796.** **46-394-48C.**

A VENDRE ou A LOUER — Norwood, Enfield Crescent. Duplex: 2 logis, 3 pièces. Logis du 2e étage loué présentement. Celui du 1er: libre, le 15 mars. **Signaler: TU 8-5730.** **47-409-47C.**

A VENDRE — Camion 1965. Pour nettoyage de fausses sceptiques. En très bon état. Seulement 9,000 milles parcourus. **Pour renseignements, s'adresser à M. Collette, 474, rue De la Morénie, St-Boniface.** **47-416-T.F.**

A VENDRE — St-Boniface, rue Langevin. Immeuble appartement: 4 logis, 1 de 6 pièces, 3 de 3 pièces. Chacun avec salles de bain privées. Beau site, près basilique, hôpital, écoles. Bon garage. Revenu mensuel: $370. Prix: $37,000; comptant requis: $21,000. Pas d'agents. **Signaler: CE 3-3673.** **47-412-48C.**

ROVATZOS
"Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, **M. Jean Carignan.**
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

A VENDRE — St-Boniface, 144, rue Notre-Dame. Maison: 4 pièces. Chauffage: gaz. Près de toutes commodités, autobus et magasins. Idéale pour couple retiré. **Signaler: CE 3-0098.** **46-387-48C.**

A VENDRE — Parc Windsor. Maison: semi-contigue, 3 chambres à coucher. 2 ans. Terrassement complet. Lot clôturé. Patio. Seulement $11,500. Comptant minime. **Signaler: 233-1894.** **47-413-47C.**

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. **S'adresser à M. Arthur Laurin, Richer, Man. ou signaler: GA 2-5119.** **42-334-T.F.**

A VENDRE — St-Boniface, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Nouvellement rénovée. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. **Signaler: 233-6419.** **46-395-T.F.**

A VENDRE — St-Boniface Centre, rue Langevin, en face du parc Provencher. Maison: 4 chambres à coucher, salle à manger, 2½ salles de bains. Chauffage: gaz, eau chaude. Prix: $25,000. Pas d'agents, s.v.p. **Signaler: 233-5378 ou 233-7376.** **47-402-47C.**

A VENDRE — 1965 Pontiac Laurentien. Sedan 4 portes. Seulement 8,400 milles. Particulier. Sacrifierait pour acheteur sérieux. Cause: départ pour la France. **Signaler: 489-3129.** **46-397-48C.**

McColl Realty
288, rue Marion
A VENDRE
Rue Eugénie. Près école et magasins. Semi-duplex: 7 pièces. 2 cuisines. 2 salles de bains. Le haut loué à $80 par mois. Propriétaire transféré. Doit être vendu. Offres demandées.
Signaler: CE 3-1451 le jour ou AL 3-0404 le soir. **47-419-48C.**

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard, St-Boniface
Maisons, fermes et propriétés
Tél.: CE 3-5845 ou CE 3-5143
43-348-T.F.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
41-327-T.F.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
43-353-T.F.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

Parc Windsor — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de loisir avec bar, bureau et 2 chambres supplémentaires au soubassement. Garage double. Comptant requis: $3,000.

Norwood — Près Holy Cross. $6,500. Bungalow: 3 pièces. Très propre. Soubassement partiel, fournaise à gaz. Garage. Comptant requis: $500. Balance portée par propriétaire.

Norwood — Bungalow: 4 pièces. Grand lot. Soubassement complet. Chauffage: gaz. $500 comptant. Possession immédiate.

Norwood — Rue Kitson. Semi-duplex: 7 pièces. Revenu mensuel: $60. Chauffage: gaz. Plein prix: $10,500. Paiements minimes.

St-Vital — Près église Ste-Marie. Beau duplex: 9 pièces. 3 ans. Tapis mur à mur. 2 fournaises, 2 plomberies. Revenu mensuel: $105. Echangerait sur ferme de culture ou d'élevage. Venez vous informer.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
47-418-47C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

ENFIELD CRESCENT
Près Précieux-Sang. Grande maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $9,500.

BOULEVARD DOLLARD
Charmant bungalow. Presque neuf. 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Beau grand lot. Très beau site. Prix raisonnable.

ST-BONIFACE
Immeuble - appartements: 6 logis. Très central. Bon revenu. Propriétaire se retire. Doit être vendu prochainement. Comptant requis: $4,000.

RUE DESAUTELS
Près Académie St-Joseph. Grande maison: 7 pièces. 2 salles de bain. Présentement occupée comme duplex. Soubassement complet. Garage. Beau lot. Plein prix: $9,900.

ST-BONIFACE
Rue De la Morénie. Charmant petit bungalow sur grand lot: 50' x 120'. Garage. Idéal pour future construction. Prix très raisonnable.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
Paul GAGNON: CH 7-7603
47-420-47C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE NORWOOD No 8, "Winnipeg métropolitain"

Invite des demandes de la part de professeurs pour enseigner à l'école du Précieux-Sang, les sujets ci-dessous mentionnés. Entrée en fonction: 1er septembre 1966.

1 — Etudes sociales: 8e, 9e et 10e années.
années.
2 — Mathématiques: 8e, 9e et 10e
3 — Anglais: 8e et 9e années.
4 — Professeur pour classe de 7e année.

Echelle de salaires en vigueur. Assurance de groupe. Congé sabbatique. Remboursement pour cours professionnels. **Adresser demandes à: H. L. Softley, 99, avenue Birchdale, St-Boniface 6. Téléphone: 453-2941. Interviews sur rendez-vous.**
47-407-48C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14

Invite les demandes d'instituteurs (trices) qualifiés pour enseigner dans les écoles secondaires de la Division.

Les salaires seront payés d'après l'échelle en viguuer pour l'année scolaire de septembr 1966 à juin 1967.

S'il vous plait, donner les qualifications dans la première lettre, ainsi que d'autres renseignements sur expérience et sujets préférés. **S. Bisson, secrétaire-trésorier, C.P. 160, Ste-Anne, Manitoba.**
47-419-T.F.

On demande
Instituteur ou institutrice pour Ecole consolidée de St-Jean-Baptiste
Echelle actuelle
Classe I $3100 à $4150
Classe II $3350 à $4850
Classe III $3750 à $5250
Nouvelle échelle en négociation.
Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Pierre Baril, secrétaire, District scolaire consolidé de St-Jean-Baptiste, Manitoba.

Disponible immédiatement
ESPACE de 1,600 pieds carrés ou moins. Conviendrait pour bureau ou petite industrie.
$1.00 du pied carré
1, rue de Portage et Main
Appeler 942-8461

ACHAT VENTE ECHANGE
Maisons, propriétés, immeubles
Service prompt et courtois
Ron Lachance
SP 4-2483 — CH 7-8437

À VENDRE
1965 Chevelle, sedan gros moteur 6 cylindres, servo-conduite **$2,325.00**
1965 Chevrolet Impala, sedan, 8 cylindres, automatique **$2,750.00**
1965 Oldsmobile F85, sedan 8 cylindres, servo-freins et conduite automatique **$2,875.00**
BRODEUR FRÈRES
St-Adolphe, Man.
Téléphone 329-2-2
le soir après 7 heures
284-0923

A VENDRE
LA BROQUERIE, MAN.
Terre de 240 acres. 200 acres en culture. Pas de roches. Très bons bâtiments. Puits artésien. 30 bêtes à cornes. Machinerie aratoire complète. Plein prix: $26,900.
RUE RITCHOT
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. 15 ans. Grand lot. Garage. Prix: $10,500. $1,500 comptant. Propriétaire assumera balance.
ST-PIERRE, MAN.
Atelier en blocs de béton: 26' x 36'. Grand lot de rivière. Chauffage: gaz. Prix coûtant: $6,000. Sacrifierait pour $4,000, $1,000 comptant. Balance: $50 par mois.
ST-VITAL
Avenue Greendell. Maison complètement moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Prix: $8,500, $1,500 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
47-422-47C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12

St-Norbert — Rue St-Pierre. Grand bungalow: 3 chambres à coucher. Salon en "L". Belle cuisine. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubasseemnt. Garage attenant. Grand lot clôturé. Près écoles et église.

Enfield Crescent — Maison de revenu: 4 logis de 3 pièces. 3 de loués, un pour propriétaire. Deux fournaises neuves: gaz. Près de toutes commodités.

Parc Windsor — Maison: 3 chambres à coucher. Près église et école. Hypothèque à 6½%. Paiements mensuels P.I.T.: $110. Possession immédiate.

St-Norbert — 2 bungalows: 3 chambres à coucher. Sur grands lots. Prêts pour mai.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
47-423-47C.

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices qualifiés pour l'école élémentaire de St-Pierre.

Salaire selon l'échelle suivante:

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4
Minimum	3100	3400	3700	4500
Maximum	4200	4800	5300	7500
Augmentation	7x150	9x150	6x150	6x150
	1x50		2x200	10x200
			1x100	1x100

Expérience passée — 5 années.

Pour toutes autres informations, s'adresser au Secrétaire-trésorier, District Consolidé de St-Pierre no 2395, St-Pierre, Manitoba.
47-421-50C.

Les grands thèmes du dialogue interparoissial Sacré-Coeur et Précieux-Sang

Les fidèles des paroisses du Précieux-Sang (St-Boniface) et du Sacré-Coeur (Winnipeg) se préparent à vivre bientôt une intense expérience spirituelle sous forme de "dialogue interparoissial". Déjà un panel interparoissial a tenu deux importantes réunions au Sacré-Coeur les 17 et 21 février, et il se réunira une 3e fois le 4 mars au Précieux-Sang.

Sous la direction du R. P. Raymond Beauregard, O. M. I., directeur de la maison de retraites fermées de St-Norbert, les membres de ce panel sont: représentant le Précieux-Sang, M. O. Fillion, principal de l'école Dakota Village, et Soeur Brigitte, Chanoinesse des Cinq-Plaies, principale de l'école du Précieux-Sang; représentant le Sacré-Coeur, M. A Nolette, syndic de la paroisse, Soeur Jeanne-Angès, s.n.j.m., institutrice à l'école paroissiale, et Mme M.-A. Alary.

Les paroissiens eux-mêmes tireront profit des conclusions de ces trois réunions dès le 6 mars à 8 h. p.m., au Sacré-Coeur et le 10 mars à 8 h. p.m. également au Précieux-Sang. Les paroissiens de chacune des deux paroisses sont cordialement invités à ce dialogue de leur paroisse respective.

Les membres du panel se sont ainsi partagés les divers sujets: M. Fillion prépare le sujet "La Parole de Dieu" dans le domaine de l'homélie et du culte liturgique concernant la liturgie elle-même, les sacrements et la paraliturgie. Soeur Brigitte s'occupe de "La Parole de Dieu" dans le domaine de la catéchèse à l'école chez les étudiants des hauts grades. Soeur Jeanne-Agnès s'occupe de la catéchèse à l'école pour les plus petits.

M. A Nolette est responsable de "Charité et Entraide" dans le domaine de l'administration paroissiale. Mme M.-A. Alary se spécialise dans "les Associations paroissiales" sous l'angle de Charité et Entraide.

La chronique des Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher parait cette semaine en page 3.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of MARIE MAY GUICHON, late of the Post Office of Isle des Chenes, in Manitoba, Postmistress, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 5th day of April, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 25th day of February, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, BETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the Estate.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of MARIE LOUISE MONDOR, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, widow of Alphonse Mondor, late of the same place, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 11th day of April, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 28th day of February, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, BETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the Executors.

Ministère des Travaux publics du Canada
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONSTRUCTION D'UNE CANALISATION ASPIRANTE-REFOULANTE POUR LA DRAGUE DPW No 201, SELKIRK (MANITOBA)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.), le MERCREDI 23 MARS 1966.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de: L'ingénieur en chef, pièce E 443, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.); l'ingénieur régional, 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg 1 (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW-HR-66-5

ECHANGEZ TOUTES VOS FACTURES
contre un seul paiement mensuel!
Vous pouvez LOUER l'argent nécessaire de CRESCENT

De $50 à $3,000 et même davantage, pour une semaine, un mois, un an ou plus longtemps. Louer de l'argent, c'est aussi facile que louer une voiture. Voilà comment combler tous vos désirs maintenant et envisager des jours plus heureux. Il est toujours agréable de transiger chez Crescent . . . la compagnie recommandée par des amis. Appelez Crescent et louez l'argent nécessaire dès aujourd'hui.

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et remboursez par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
1,014.07	30 mois	42.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles pour satisfaire vos besoins financiers.

Les versements mensuels comprennent la somme principale et l'intérêt d'après un mode de repaiement assidu. Chez Crescent, VOUS déterminez le coût. Plus vite vous remboursez, moins vous coûte le plan.

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
129B, rue Marion — Tél.: 233-1426


LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

VENTE AU RABAIS
De notre stock complet de belles fourrures
Durant le mois de février
A&M Hurtig Ltd.
A Winnipeg seulement à
262, ave Portage
Magasins à Winnipeg, Calgary, Edmonton, Fort William
Plan de paiements faciles

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

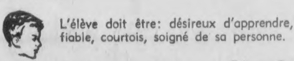
RUDY'S FURNITURE
Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 PAR MOIS
133, rue Marion
247-3752 ou 247-9074 **En soirée: GL 3-1711**

un service complet de bureau
"Les Copie-tou"- une division de Entreprises de Margerie Ltée

CONSTRUCTION
de bungalows, duplex et blocs à appartements faite sur demande sur lots selon votre choix à
ST-BONIFACE, NORWOOD, ST-VITAL, ST-NORBERT et ST-ADOLPHE
Voyez nos constructions nouvelles.
Tout ouvrage fait par un personnel qualifié.
Pour plus amples renseignements et estimation gratuite, appelez
PAUL GAGNON **247-9267 ou CH 7-7603**

ON DEMANDE
Assistant-gérant pour la Caisse Populaire de St-Claude Credit Union Society Ltd.
S'adresser à
La Caisse Populaire de St-Claude,
Case postale 75,
St-Claude, Man.

LA SEMAINE DE L'ÉDUCATION
6-12 mars 1966
ÉDUCATION UN LIEN COMMUN
L'éducation est le lien qui relie l'élève, les parents et le professeur; la force de ce lien dépend de la coopération des trois.

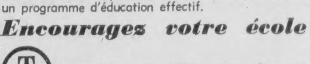

L'élève doit être: désireux d'apprendre, fiable, courtois, soigné de sa personne.

Les parents doivent donner une ambiance heureuse, un endroit tranquille pour l'étude, reconnaître les succès.

Le professeur doit posséder la patience, la compréhension, la justice, l'habileté d'enseigner, la science, l'inspiration.

Un programme plus flexible, plus moderne et de grandes écoles à cours complet sont des éléments essentiels à un programme d'éducation effectif.

Encouragez votre école


THE MANITOBA TEACHERS' SOCIETY
956, avenue Portage - Winnipeg 10

Voyagez - Voyez des lieux renommés
Rencontrez des gens intéressants

La pensée de passer la veille du Jour de l'An à la Nouvelle Delhi, ou à Vienne vous plait-elle?—ou celle de vacances à faire du ski en Suisse?

Si vous êtes une Canadienne âgée de 19 à 45 ans compétente en sténographie, qui avez vécu au Canada depuis au moins dix ans, vous serez peut-être intéressée à chercher une position au Département des Affaires Extérieures dans un de ses quatre-vingt-deux bureaux à l'étranger.

Salaire de base jusqu'à $4,212 par année selon qualifications

Allocations pour frais de pension et loyer pendant stage à l'étranger

Une équipe de recrutement du Service Civil, comprenant des représentants du Département des Affaires Extérieures, sera au bureau de la Commission du Service Civil à Winnipeg les 7 et 8 mars pour interviewer les personnes intéressées.

Appeler 943-4468
entre 8 h. 15 a.m. et 4 h. p.m.
POUR RENDEZ-VOUS

Les interviews auront lieu pendant les heures de bureau et entre 5 h. p.m. et 7 h. p.m.

Voyagez - Voyez des lieux renommés
Rencontrez des gens intéressants

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet

CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Lisez à l'intérieur du journal la date pour votre paroisse . . .
Du 6 au 13 mars 1966
PERCEPTION
L'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface
Votre contribution aidera à un élève doué à faire un cours d'études supérieures